

*République Algérienne Démocratique et Populaire*  
*Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique*

**UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI TIZI-OUZOU**  
**FACULTE DE GENIE DE LA CONSTRUCTION**  
**DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE**



**MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE**

Option : Architecture, ville et patrimoine.

**CITE DU PATRIMOINE AU QUARTIER  
DE LA MARINE**



Présenté par :

M<sup>elle</sup> Babou Roza

M<sup>elle</sup> Mermouchi Ouiza

Encadré par :

M<sup>r</sup> Aiche B

M<sup>me</sup> FEKRACHE .L

Année universitaire 2016 – 2017

## **Remerciements**

*Avant de commencer la présentation de ce mémoire, et en tout premier lieu nous remercions DIEU TOUT PUISSANT de nous avoir accordé la force et la patience qui nous a permis de mener à bien ce travail*

*Nous tenons à remercier notre promoteur Mr Aiche d'avoir accepté d'encadrer ce travail, nous le remercions pour sa compréhension, ses encouragements, son soutien moral et scientifique accordé tout au long de ce travail. Qu'elle trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.*

*Nous tenons aussi à remercier madame Fekrache notre Co-encadreur pour sa disponibilité durant la formation, pour sa sagesse, ses précieux conseils et ses critiques constructives lors de l'élaboration de ce mémoire,*

*Nous tenons aussi à exprimer nos remerciements à tous l'ensemble de l'équipe pédagogique, qui nous a suivi durant ces cinq années et nous a transmis toutes les connaissances nécessaires à notre apprentissage.*

*Et à la fin nous voudrions aussi exprimer notre profonde gratitude à nos familles, pour leur soutien moral et financier et leurs encouragements tout en leur dédiant les fruits de notre long trajet. Ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'achèvement de ce modeste travail*

## Dédicace

*Je dédie ce modeste travail qui est néanmoins le résultat de dur zèle, de longues années d'études et de grands sacrifices, en premier lieu à :*

*A ma très chère mère, pour son grand amour, son fort soutien et ses précieux conseils, qui ont éclairé le chemin de ma réussite. Que dieu la protège.*

*A mon très cher père qui m'as vraiment aidé durant toutes ces années.*

*A mon chère frère Ghiles et ma chère sœur Lila et sa petite famille*

*A tous mes oncles, mes tantes et à toute ma famille,*

*A tous les enseignants qui m'ont suivi durant ces cinq années, pour tout leur dévouement.*

*A tous qui ont participé de près et de loin que ce projet voient la lumière, en particulier ma chère sœur et binôme ROZA*

*À tous mes amis et camarades particulièrement : Sara, Nassima, Dyhia et Farroudja*

**OUIZA**

*Je dédie ce modeste travail qui est néanmoins le résultat de dur zèle, de longues années d'études et de grands sacrifices, en premier lieu à :*

*Mes deux très chère parents, sans lesquels j'aurais rien pu faire. C'est grâce à eux que j'ai pu y'arriver au bout de tout ce travail.*

*À mes deux chère petits frères Ghiles et Hafid qui m'ont toujours soutenu et encouragé.*

*À mes grands-parents, tous mes oncles, mes tantes et à toute ma famille.*

*À tous les enseignants qui m'ont suivi durant ces cinq années d'études, pour leur dévouement et tous leurs efforts.*

*À tous ceux qui ont collaboré à l'accomplissement de ce projet, en particulier ma chère sœur et binôme Ouiza.*

*A notre département d'architecture du pôle universitaire de Tamda (chefs du département, enseignants, administrateurs, ...).*

*À tous mes amis et camarades qui ont toujours été présent à mes côtés.*

**ROZA**

## **Résumé**

*L'intervention sur les villes algériennes d'aujourd'hui connaît une anarchie et une absence de logique rationnelle, qui ne cesse d'accentuer la perte de l'immagibilité, identité et de la cohérence des ensembles urbains, pour remédier à cette problématique, on prendra le noyau initiale de la ville d'Alger : la Casbah, comme cas d'étude.*

*Considéré comme patrimoine, elle a été érigée secteur sauvegardé afin d'être protéger, sauvegarder et revaloriser grâce à l'instrument de gestion des quartiers anciens : le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur.*

*L'objectif de ce travail est de contribuer à la mise en valeur du centre historique d'Alger. Et cela par une intervention architecturale sur le quartier de la marine, ce qui implique une intervention contemporaine dans un site historique à valeurs patrimoniales multiples.*

*Donc notre intervention se veut être ni conservatrice ni innovatrice, mais plutôt un compromis des deux et cela en noyant le projet dans son contexte et l'insérant dans un parcours pour faire de lui une pièce indispensable du puzzle.*

# **Sommaire**

<i>Introduction générale</i> .....	01
<i>Problématique générale</i> .....	01
<i>Problématique spécifique</i> .....	02
<i>Hypothèse</i> .....	02
<i>Objectifs</i> .....	02

## ***Chapitre I : le patrimoine et sa mise en valeurs***

<i>Introduction</i> .....	03
<i>I/le patrimoine</i>	
<i>1/le patrimoine notion et définition</i> .....	03
<i>2 /évolution de la notion de patrimoine</i> .....	03
<i>3/Les différentes composantes du patrimoine</i> .....	04
<i>A/Patrimoine naturel</i> .....	04
<i>B/ Le patrimoine culturel</i> .....	04
<i>4/Les valeurs du patrimoine</i> .....	05
<i>5/ La mise en valeur du patrimoine</i> .....	05
<i>II/ La patrimonialisation :</i>	
<i>1/Définition</i> .....	05
<i>2/Les valeurs et les critères pour la patrimonialisation</i> .....	06
<i>3/Les phases du processus de patrimonialisation</i> .....	06
<i>4/Les opérations de l'intervention urbaine</i> .....	07

## ***Chapitre II : le secteur sauvegardé***

<i>1 –définition et origine de secteur sauvegardé</i> .....	08
<i>2-Intégration des secteurs sauvegardés dans la vie contemporaine</i> .....	08
<i>3- objectifs de secteur sauvegardé</i> .....	08
<i>4-Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur : (PPSMV)</i> .....	09
<i>5-Contenu Du Plan De Sauvegarde</i> .....	10
<i>Conclusion</i> .....	11

## ***Chapitre III : l'approche contextuelle***

<i>I -Présentation de secteur sauvegardé de la ville d'Alger</i> .....	12
<i>II-Rétrospective du processus de patrimonialisation de la casbah d'Alger</i> .....	12

<i>III-processus de formation et transformation de la casbah d'Alger</i> .....	13
<i>IV/Analyse urbaine et dimension paysagère :</i>	
<i>IV-1- Analyse urbaine</i>	
<i>IV-1-1- les tissus urbains</i> .....	16
<i>IV-1-2-Délimitation de l'aire d'études</i> .....	17
<i>IV-1-3-la topographie de site</i> .....	18
<i>IV-1-4- Le système viaire</i> .....	19
<i>IV-1-5-Le système bâti:</i> .....	21
<i>IV-1-6-Lecture du tissu urbain</i> .....	22
<i>IV-1-7-Le système non bâti: espaces libres</i> .....	22
<i>IV-2- Lecture paysagère</i> .....	24
<i>Conclusion</i> .....	27

### **Chapitre IV : analyse des différentes propositions urbaines**

<i>I-Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur</i> .....	28
<i>II-Le grand projet urbain d'Alger(G.P.U)</i> .....	29
<i>III- le plan stratégique d'Alger</i> .....	32
<i>Conclusion</i> .....	34

### **Chapitre V : l'approche thématique**

<i>I/la thématique</i> .....	35
<i>II/analyse des exemples de référence</i>	
<i>A/la cité de l'architecture et du patrimoine de Paris</i> .....	37
<i>B/L'école du Louvre</i> .....	40
<i>C/ Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée (MuCEM)</i> .....	41.
<i>III/L'approche programmatique</i> .....	44

### **Chapitre VI : l'approche architecturale**

<i>Introduction</i> .....	47
<i>I/Choix et caractéristiques de la parcelle d'intervention</i> .....	47
<i>II-2/Les concepts liés au thème</i> .....	50
<i>III- projets d'inspiration</i> .....	51
<i>IV/Formalisation de projet</i> .....	51
<i>V/description de projet</i> .....	56
<i>Conclusion</i>	



# **Introduction**

### **Introduction générale :**

Le patrimoine est une question complexe et importante car elle représente un porteur vivant de l'identité de chaque civilisation. Face aux changements urbains et aux transformations des paysages qui nous entourent la société évolue et se développe.

La ville est un champ d'expression culturelle et identitaire d'une grande valeur technique, esthétique et spirituelle qui retrace l'évolution humaine. Etre conscient de la valeur de ce patrimoine ne suffit pas pour le conserver et garder la transmission intergénérationnel valable.

Selon Françoise Choay « conscient du fait que l'institutionnalisation des sociétés humaine ne transite pas seulement par l'usage et la différence de leurs langues, mais aussi par les modalités différentes de leur insertion spatiale et temporelle dans le monde. Cependant prendre conscience n'est que le préalable –nécessaire et non suffisant –qui donne sa signification et invite au combat affiché dans le titre de cette analogie. »<sup>1</sup>.

La situation de l'urbanisme en général et les ressources patrimoniales en particulier est très préoccupante. Avec la négligence, la surexploitation, les transformations anarchiques, la mondialisation, la rupture avec le passé instauré par le mouvement moderne, une succession de catastrophes naturelles et l'altération d'une manière irréversible et continue du patrimoine ; porte atteinte à l'aspect identitaire et paysager de la ville. Parmi ces villes Alger, n'est pas en reste. Sous l'effet de la mondialisation, Alger capitale du pays, semble être prédestinée à devenir une métropole internationale. La formation et la transformation de cette ville, est une résultante d'une série de succession et de rupture, correspondantes aux différentes périodes d'occupation dans l'histoire. Possédant un riche patrimoine historique d'une portée universelle qui, malheureusement, est en train de dépérir au vu et au su de tout le monde.

Parmi les quartiers de la ville d'Alger on a choisi Le quartier de la marine comme cas d'étude ; ce quartier présente le noyau central de la ville d'Alger, il fait partie aujourd'hui du secteur sauvegardé et pourrait dans un futur proche générer une réelle dynamique urbaine à l'échelle de la capitale. De l'époque phénicienne à notre ère il a vu défiler des civilisations dont les traces ne sont pas totalement effacées. En revanche, en plus de la dégradation de son patrimoine les projets nouveaux se font au détriment de ce dernier.

### **Problématique générale :**

Dans le secteur sauvegardé du quartier de la marine, certains bâtis sont dans un état dégradé, d'autre tombe carrément en ruine et se voit remplacé par des édifices étrangers en rupture totale avec la tradition architecturale et urbanistique des lieux.

---

<sup>1</sup>F.CHOAY, Le patrimoine en questions (anthologie pour un combat), Édition du seuil, p XLIV

## **Introduction**

---

**Comment est-il possible d'agir aujourd'hui sur un site ancien, tout en assurant une mise en valeur de son patrimoine ? Quelle démarche adopter ?**

### **Problématique spécifique :**

Le quartier de la marine est situé dans un secteur sauvegardé qui porte un cachet historique singulier, caractérisé par ses potentialités qualitatives, ce quartier possède un riche patrimoine historique et architectural et avec tous ces avantages :

**Avec quel projet contemporain peut-on intervenir dans ce site ancien tout en préservant l'identité du lieu et redécouvrir ses richesses urbaines et architecturales ?**

### **Hypothèses :**

- La lecture des différentes transformations de la ville et des éléments significatifs vont nous permettre de relever les défaillances de fonctionnement urbain, la position du patrimoine dans sa diversité et le centre historique d'Alger.
- Suivre les recommandations du plan de sauvegarde.
- La requalification urbaine des bâtiments patrimoniaux existants ainsi que la création d'un projet contemporain, tout en assurant la valorisation et la préservation du patrimoine historique et l'identité des lieux.

### **Objectifs :**

La ville historique doit être considérée comme une totalité homogène et cohérente et les méthodes de développement doivent être fondées sur le respect de la totalité historique et de l'héritage culturel, pour cela nos objectifs sont structurés comme suit :

- Comprendre le processus de formation et de transformation du quartier de la marine à travers une lecture historique et contextuelle.
- Assurer avec le projet architectural la dualité entre le passé et le moderne entre le patrimoine identitaire et le contemporain.
- Redynamiser le quartier, tout en prenant en charge le poids du patrimoine historique et architectural que porte notre site.
- Conférer au quartier de la marine une fonction de pôle culturel et touristique attractif de la métropole d'Alger, et faire connaître son legs méconnus de certains.

### **Méthodologie de travail :**

A travers notre projet urbain on fera une réappropriation et une redéfinition du patrimoine perdu et faire connaître la culture et l'identité de la ville tout en l'insérant dans la

## Introduction

---

dimension contemporaine. L'architecture contemporaine doit être en mesure de cohabiter avec l'architecture traditionnelle et gérer les productions urbaines.

De ce fait, notre travail s'effectuera suivant six chapitres dont le premier est sous le titre « patrimoine et sa mise en valeur », on développera la notion du patrimoine son évolution, ses composantes et ses valeurs et aussi on va traiter le terme de patrimonialisation. Dans le deuxième chapitre « Secteurs sauvegardés », on développera quelques définitions des concepts qu'on a jugé utiles pour la compréhension de notre travail. Comme conclusion, on présentera notre cas d'étude qui est le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger. Dans le troisième chapitre « l'approche contextuelle », on présentera la Casbah d'Alger et son secteur sauvegardé, ainsi qu'un bref aperçu historique sur le processus de formation et de transformation de la ville d'Alger que nous avons jugé nécessaire de mettre en exergue. On procédera aussi par une analyse urbaine et une approche paysagère de notre aire d'étude qui est le quartier de la Marine. Le quatrième chapitre « analyse des propositions urbaines » va résumer les différentes propositions urbaines du CNERU, GPU et le Plan stratégique d'Alger pour revitaliser et faire participer le quartier de la marine à la dynamique du Grand Alger. Pour le cinquième chapitre « approche thématique », un aperçu sur notre thème qui est la cité du patrimoine suite à l'analyse de quelques exemples et une approche programmatique. Et à la fin « l'approche architecturale » : la genèse et la description du projet et bien sûr les différents documents graphiques.



**Chapitre I : le patrimoine et sa  
mise en valeur**

### **Introduction:**

La notion du patrimoine présente une panoplie de définitions, dont il est important de clarifier le sens, l'évolution et l'élargissement sachant qu'aujourd'hui ; elle englobe de plus en plus de larges composantes telles que : lieux, bâtiments, objets, monuments, documents et traditions. Ce legs doit faire objet de protection et de préservation à travers sa valorisation. De ce fait, une connaissance de la législation est requise afin d'aboutir à une finalité de patrimonialisation.

### **I/le patrimoine**

#### **I-1/le patrimoine notion et définition :**

Le mot patrimoine vient du latin « *patrimonium* » qui signifie littéralement « l'héritage du père ». A l'origine, il désigne l'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants. Il a alors un sens de bien individuel.<sup>2</sup>

Selon Françoise Choay ; le patrimoine est : « *un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains.* ».<sup>3</sup> ; « *Le patrimoine architectural se concrétise essentiellement par les monuments et les ensembles historiques, il constitue un lien entre le passé, le présent et le futur, c'est finalement un support de l'identité* »<sup>4</sup>

Donc, le patrimoine, regroupe tout héritage, matériel ou immatériel, porteur de l'histoire et de l'identité d'une collectivité, d'un pays, d'une communauté, destiné à être transmis aux générations futures.

#### **I-2 /évolution de la notion de patrimoine :**

Après les travaux d'Hausman et de la modernisation, la notion de patrimoine émerge en remplaçant celle de monument historique, « la conversion de la ville matérielle en objet de savoir historique a été provoquée par la transformation de l'espace urbain consécutif à la révolution industrielle, bouleversement traumatique de milieu traditionnel, émergence d'autre échelles viaires et parcellaire « c'est alors par effet de différence et par contraste que la ville ancienne devient objet d'investigation...La notion de patrimoine historique s'est constitué à contre-courant du processus d'urbanisation dominant »<sup>5</sup>. Cette notion s'est affirmée,

---

<sup>2</sup> Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant 14700 Falaise -FICHE ENSEIGNANT:« La notion de patrimoine

<sup>3</sup>« L'allégorie du patrimoine» –Françoise CHOAY–1996

<sup>4</sup> N Baloul cour de master 2 diagnostic réhabilitation et technique de restauration UMMTO 2016/2017

<sup>5</sup> Institut de recherche géographique, p20 ,2004<http://nsl.ethz.ch/index.PHP/content>:

## Chapitre I : le patrimoine et sa mise en valeur

progressivement notamment en Europe sous l'impulsion de L'UNESCO (organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture) et d'autres organismes internationaux tel que l'ICOMOS (international concile on monuments et sites).

La notion de patrimoine n'est pas figée, elle est passée des antiquités au monument puis aux centres historiques au patrimoine culturel puis environnemental, elle évolue avec la société, la nature des productions culturelles et leurs valeurs. Depuis la fin du 19eme siècle, la valeur historique ne représente plus l'unique valeur des héritages. S'ajoutent donc au fil du temps, des attributs qui définissent plus précisément la nature de la valeur. Ainsi, les attributs des valeurs artistique, architecturale, esthétique, valeur culturelle documentaire, mémorielle apparaissent progressivement.

### I-3/Les différentes composantes du patrimoine :

#### A/Patrimoine naturel:

Tous ce qui fait la richesse et la diversité de la nature constituent Le patrimoine naturel, il est formé par les ressources naturelles comme l'air, l'eau et par toutes les formes de la vie animales et végétales présentes dans la nature. Il comprend aussi les montagnes, les océans, les mers les fleuves et les déserts...etc.

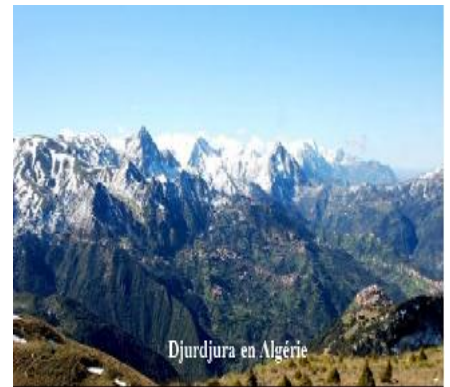


Fig. I 1 : massif de Djurdjura  
Source Algérie. Web -sy.fr

#### B/ Le patrimoine culturel :

Le patrimoine culturel est constitué de biens matériels, et de bien immatériels

##### a/ patrimoine culturel matériel selon l'UNESCO

Le document international qui renferme la définition fondamentale du patrimoine culturel est la convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972 de patrimoine culturel tangible en trois catégories : les monuments, les sites et les ensembles architecturaux

##### b/patrimoine culturel immatériel:

« Le patrimoine culturel immatériel est de plus en plus reconnu dans le monde entier comme un élément fondamental de la préservation et la mise en valeur de l'identité et de la diversité culturelle. »<sup>6</sup>

On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leurs sont associés que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

<sup>6</sup>GHASSAN S, Turin 2001 : « Le patrimoine immatériel est le produit de gens ordinaires », Ministre de la culture du Liban, III Table ronde des ministres de la culture, Istanbul, Edition cioff, PP : 1

### I-4/Les valeurs du patrimoine:

Les valeurs du patrimoine sont définies comme: «un ensemble de caractéristiques ou qualités positives perçue dans des objets ou sites culturels par des individus ou groupe d'individus»<sup>7</sup>

Ces valeurs sont interprétées différemment selon les contextes:

Selon Choay<sup>8</sup>, on peut dire que la notion de patrimoine renferme essentiellement trois valeurs fondamentales:

**Les valeurs cognitives:** l'historicité ou la remémoration, qui signifie que le patrimoine possède un potentiel de témoignage historiques.

**La valeur économique:** le potentiel d'attraction de visiteurs étrangers et les conséquences sur l'économie du pays.

**La valeur esthétique:** paradoxalement vient en dernière position du fait de son attribution aux objets d'art et aux techniques de conservation

### 5/ La mise en valeur du patrimoine :

L'ICOMOS à travers trois principales chartes a énoncé les grands principes de la conservation et de restauration des sites et monuments :

- la charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et des sites, adoptée en 1965 suite au IIème congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques tenus à Venise en 1964.
- la charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques adoptée par l'assemblée générale de l'ICOMOS en octobre 1987 à Washington.
- la charte du patrimoine bâti vernaculaire, ratifiée par la 12ème assemblée générale de l'ICOMOS<sup>9</sup>, au Mexique en 1999.<sup>10</sup>

## II/ La patrimonialisation :

### II-1/Définition :

En vue de la protection du patrimoine, plusieurs lois ont été mises en place, nous adoptons la terminologie de patrimonialisation. C'est un processus bien engagé auquel se livrent de nombreux Etats depuis plusieurs siècles.

Dans la littérature, la « patrimonialisation » est le fait de donner un caractère patrimonial à un objet.<sup>11</sup>

---

<sup>7</sup> « La Gestion par les valeurs », publication par la commission du bien culturelle de Québec, juin, p4

<sup>8</sup> L'Allégorie du patrimoine, Ed. du Seuil, Paris, 1992. P 87.

<sup>9</sup> Organisation non gouvernementale de professionnels qui active dans le domaine de la conservation des monuments et sites historiques à travers le monde, fondée en 1965 suite à l'adoption de la charte de Venise 1964

<sup>10</sup> N Baloul cour de master 2 diagnostic réhabilitation et technique de restauration UMMTO 2016/2017

<sup>11</sup> Dictionnaire de langue française É-LITTRÉ, édition de la Librairie Hachette, 1886

## Chapitre I : le patrimoine et sa mise en valeur

La conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT)<sup>12</sup> déclare que "la patrimonialisation d'un bien ou d'un savoir (ou d'un ensemble de biens ou savoirs) réside dans le fait de lui (ou de leur) donner du sens. La patrimonialisation est donc le processus par lequel une communauté reconnaît en tant que patrimoine des productions de sa culture héritée des générations passées ou produites par les générations actuelles et jugées dignes d'être transmises aux générations futures, elle suscite l'identification de la transmission. Ainsi, "la patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation d'espaces désaffectés" (Norois, 2000).<sup>13</sup>

### II-2/Les valeurs et les critères pour la patrimonialisation :

D'après X.GREFFE, pour qu'un objet soit patrimonialisé trois critères sont indispensables :

- a. La communication :** elle a pour fonction de faire connaître l'objet patrimonial. Celui-ci prend sa dimension patrimoniale dès lors qu'il y a eu une prise de conscience de sa valeur culturelle ou naturelle.
- b. La scientificité :** un objet, par sa dimension patrimoniale, revêtir un caractère scientifique pour ce qu'il représente comme valeurs dans une société, notamment lorsqu'il s'agit de biens représentatifs, uniques, voire irremplaçables.
- c. L'économie :** l'objet patrimonialité peut alors revêtir une valeur économique. Sa disparition constituerait alors une perte économique pour la collectivité.

### II-3/Les phases du processus de patrimonialisation :

Un processus de patrimonialisation constitue le passage d'un patrimoine en puissance à un patrimoine reconnu en tant que bien collectif, caractérisé tout à la fois par ses dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles.

« Ce processus se déroule suivant un enchaînement successif de six étapes, allant de la prise de conscience du patrimoine à sa valorisation, en passant par les phases essentielles de sa sélection, de sa justification, de sa conservation et de son exposition »<sup>14</sup>

- ✓ Selon François H, Hirczak M, Senil le processus de la patrimonialisation passe par 5 phases :

**A/Sélection :** Le bien patrimonial, qu'il soit culturel, historique ou naturel, résulte d'un processus de construction, et dévoile des richesses qui ont longtemps été présentes en lui. A ce moment, l'objet patrimonial, prend forme, et existe.<sup>15</sup>

<sup>12</sup> 13ème conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) ; Op cite ; p. 75.

<sup>13</sup> Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace ; [http://www.cafe-geo.net/article.php3?id\\_article=1180](http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1180)

<sup>14</sup> François H, Hirczak M, Senil N, « Territoire et patrimoine : la Co-construction d'une dynamique et des ressources », Revue d'économie urbain et régionale, N° :5, P : 683-700,2006.

<sup>15</sup> Henri-Pierre Jedy, la machine patrimoniale, Paris, Sens et Tonka, P : 24, 2001

**B/Justification** : c'est l'élaboration d'un mode de discours, justifiant d'un tel ou tel objet patrimonial, suivant des différents critères (historique, culturels...)

**C/Conservation** : constitue le fondement de toute action patrimoniale, elle permet de préserver ses traces (valeurs), qui sont en permanente évolution.

**D/Exposition** : l'engouement qu'elle suscite relève d'incontestables raisons économiques ou touristiques. Cette dernière présente un moyen efficace pour transmettre cet héritage.

**E/Valorisation** : c'est la protection du patrimoine par la reconnaissance de ce dernier dans la société à travers une sensibilisation de la population.

### II-4/Les opérations de l'intervention urbaine

- **La réhabilitation** : c'est redonner, redéfinir une nouvelle fonction, un nouvel usage à un bien patrimonial. « Procédures visant la remise en état d'un patrimoine architectural et urbain longtemps déconsidéré, et ayant récemment fait l'objet d'une revalorisation économique, pratique et/ou esthétique »<sup>16</sup>
- **La conservation** : c'est l'action de maintenir intact ou dans le même état le patrimoine pour empêcher sa dégradation et prolonger sa durée de vie. La conservation des monuments impose une permanence de leur conciliabule et de veiller par des différentes mesures à ce que le patrimoine ne soit pas dégradé.<sup>17</sup>
- **La restauration** : D'après la charte de Venise, la restauration est définie comme étant « une opération qui a pour but de conserver et de relever les valeurs esthétiques et historiques du monument, tout en respectant les documents authentiques et la substance ancienne »<sup>18</sup>. c'est rétablir, remettre en bon état, réparer, mais à l'identique. Elle implique la mise en état technique, en état d'usage.
- **La rénovation** : Du latine, ce mot signifie « Action de remettre à neuf par de profondes transformations qui aboutissent à un meilleur état, rajeunissement ou modernisation »<sup>19</sup>
- **La restructuration** : La restructuration introduit une nouvelle configuration de l'entité, en la remodelant. Elle implique, de ce fait, un changement radical d'un espace urbain assez vaste, aussi bien au niveau de son tracé que son cadre bâti. Elle s'applique à des entités qui présentent une destruction et un manque d'homogénéité au niveau de tracé ou du cadre bâti

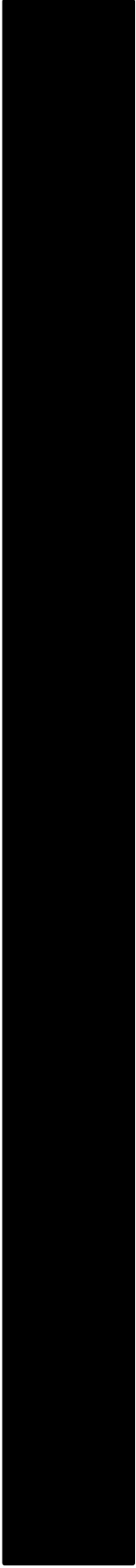
---

<sup>16</sup>Choay et Pierre Merlin, Dictionnaire De L'urbanisme et de L'aménagement, Edition PUF,1988

<sup>17</sup>N. Baloul, cours de master2 Architecture, Diagnostic, réhabilitation et techniques de restauration, UMMTO, 2015/2016

<sup>18</sup>Charte de Venise : charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, présentée lors IIème congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques Venise, 1964. Adoptée par ICOMOS en 1965.

<sup>19</sup> Choay, L'allégorie du patrimoine, seuil .parie 1992



## **Chapitre II : le secteur sauvegardé**

### **1-La définition et origine de secteur sauvegardé:**

Le secteur sauvegardé est une zone urbaine soumise à des règles particulières en raison de son caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non. « Ces secteurs sont créés, délimités et approuvés après avis de la Commission Nationale des Biens Culturels, par: Décret exécutif conjoint entre ministres chargés de la culture, de l'intérieur et des collectivités locales, de l'environnement, de l'urbanisme et de la construction, pour les secteurs de plus de 50.000 habitants, et pour les secteurs de moins de 50.000 habitants, un Arrêté des ministres suscités»<sup>20</sup>.

Selon la définition du dictionnaire de l'urbanisme, le secteur sauvegardé est un ensemble urbain protégé au titre de la loi du 4 Aout 1962 (*loi Malraux*) pour la sauvegarde des centres urbains historiques et plus largement d'ensembles urbains d'intérêt patrimonial et de son principal décret d'application du 13juillet 1963. Cette loi est apparue par réaction aux opérations de rénovation urbaine qui privilégiaient la démolition, par souci hygiéniste, et la reconstruction selon les principes de zonage sans aucun rapport avec la ville traditionnelle.<sup>21</sup>

### **2-L'intégration des secteurs sauvegardés dans la vie contemporaine:**

A partir de 1975, la question de l'intégration (des ensembles historiques) dans la vie contemporaine est posée sur la scène internationale.

En 1976, l'UNESCO adopte une recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques et traditionnels et leurs rôles dans la vie contemporaine, en faveur d'un traitement non muséal des tissus urbains anciens, autrement dit : une conservation vivante qui fait participer le centre historique à la dynamique urbaine contemporaine.<sup>22</sup> Sur le plan réglementaire, tout secteur sauvegardé fait l'objet d'un document spécial, le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMV) qui dicte les règles d'urbanisme et assure la cohérence globale des intervenants.

---

<sup>20</sup> Loi cadre de patrimoine algérien N 98-04 promulguée le 15 juin 1998

<sup>21</sup> 19F.choay et P. Merlin : dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition puf, 1988.

<sup>22</sup> L'allégorie du patrimoine, Françoise Choay .nouvelle édition actualisé en 2007.p169

### **3-Les objectifs de secteur sauvegardé :**

Le secteur sauvegardé est une démarche d'urbanisme qualitative dont l'objectif est autant de conserver le cadre urbain et l'architecture ancienne que d'en permettre l'évolution harmonieuse au regard des fonctions urbaines contemporaines et en relation avec l'ensemble de la ville. Il s'agit à l'aide de règles et prescriptions spéciales, d'inscrire tout acte d'aménagement, de transformation ou de construction dans le respect de l'existant, ce qui ne signifie pas copier le patrimoine ancien, mais le prendre en compte sans porter atteinte à ses qualités historiques, morphologiques, architecturales

Il permet de préserver les ensembles urbains présentant un intérêt architectural, esthétique et historique, et en préciser les conditions de gestion au-delà des seuls monuments remarquables d'une part et permettre d'autre part, notamment du fait d'exonérations fiscales, la réhabilitation des immeubles et leur adaptation aux conditions de vie moderne. On peut partager ses objectifs :

- objectifs patrimoniaux
- objectifs urbains

### **4-Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur : (PPSMV) :**

Le PPSMV est un instrument d'urbanisme, de gestion des quartiers anciens et historiques, il indique notamment les immeubles dont la démolition, la modification ou l'altération sont interdites. il contient des dispositions réglementaires régissant tous les travaux intervenants dans le périmètre du secteur sauvegardé tant sur les bâtiments (construction ou aménagements extérieurs ou intérieurs) que sur l'aménagement des espaces libres, publics ou privés. Il prend en compte la nécessaire évolution d'une ville, au regard des fonctions urbaines contemporaines, et permet d'y mener des actions qui la valorisent.il contient des dispositions réglementaires régissant les travaux intervenants en secteur sauvegardé :tout travaux d'aménagement, de transformation, de construction doivent s'inscrire dans le respect de l'existant.<sup>23</sup>

---

<sup>23</sup>Document du PPSMVSS de la Casbah d'Alger élaboré par le CNERU en2008

### Conclusion :

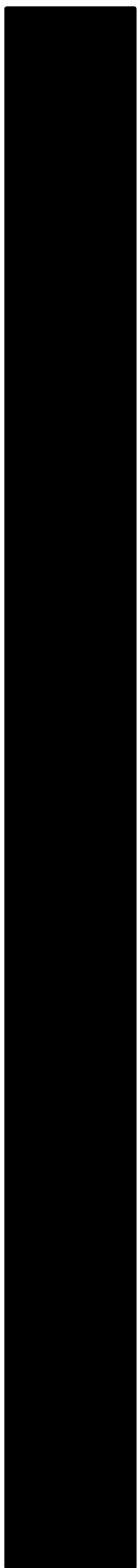
Notre choix s'est porté sur le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger comme cas d'étude dans le cadre de notre option « architecture, ville et patrimoine ».

La Casbah d'Alger (Commune Oued Koriche, classée comme patrimoine mondial depuis 1992), d'une superficie d'environ 70 HA, considérée par les spécialistes comme un modèle urbanistique singulier qui témoigne d'une forme urbaine homogène dans un site original et accidenté (118 mètres de dénivellation). Elle a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial à la 16ème session du Comité, en décembre 1992



FigureII-1: délimitation de la Casbah d'Alger

Source : mémoire requalification et revalorisation du front de mer, juin 2008



**Chapitre III : L'approche contextuelle**

### I -Présentation de secteur sauvegardé de la ville d'Alger :

Le secteur sauvegardé de la ville d'Alger constitue le site historique d'Al Djazair, le premier noyau urbain qui a formé la ville qui est la casbah. C'est un patrimoine culturel d'architecture, d'identité et de symbole fort classé patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1992.



FigIII-1 : vue sur la casbah d'Alger  
Source google.com



Fig. III-2 : Délimitation du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger

Source : document du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la casbah d'Alger

### II-Rétrospective du processus de patrimonialisation de la casbah d'Alger :

La Casbah d'Alger est un centre patrimonial qui témoigne comme un haut lieu de la résistance algérienne à l'occupation coloniale.<sup>24</sup>

-Dès l'occupation française, la Casbah a subi les premiers effets qui seront destructeurs: Les opérations de « destructions-constructions » de la Basse Casbah.

L'objectif était de bâtir l'Alger moderne sur la basse Casbah avec l'attitude de négation et le refus de toute culture et de l'architecture citadine. Au cours de cette période, la Médina est reléguée au statut de quartier.

<sup>24</sup>Mémoire de fin d'étude: secteur sauvegardé: cas de la casbah d'Alger: musée d'histoire .promotion 2015

## Chapitre III : L'approche contextuelle

-À l'indépendance, Les citadins de la Casbah ont déserté leurs quartiers, celui-ci lui-même a été pris d'assaut par les nouveaux arrivants des bidonvilles.

-À partir des années 1970, les problèmes du patrimoine et de la sauvegarde des centres historiques suscitent l'intérêt des décideurs politiques.

-Un plan d'orientation général a été initié dans les années soixante-dix (POG) qu'était consacré à toute la ville d'Alger. Le projet de la «rénovation et restructuration de la Casbah d'Alger » connu sous le nom « plan du COMEDOR » vers 1968.

-La casbah s'est inscrite tardivement sur la liste du patrimoine national (1991) et sur la liste du patrimoine universel (1992). Cette inscription n'a jamais inversé la tendance de la dégradation générale que subit ce site.

### **III-processus de formation et transformation de la casbah d'Alger:**

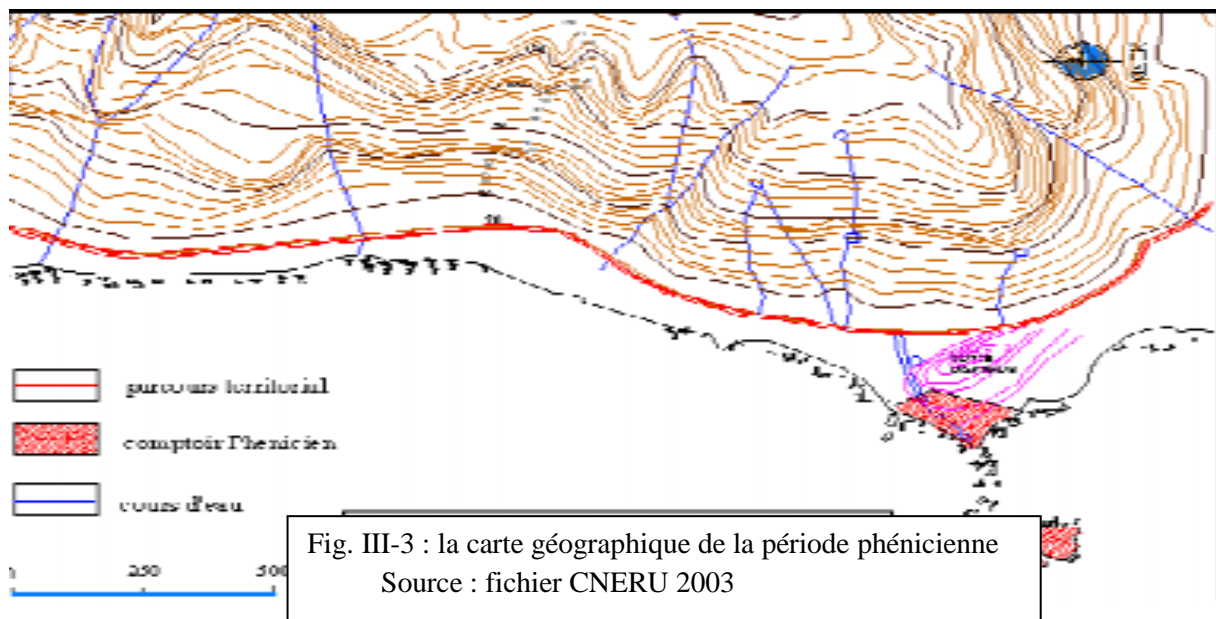
« Celui qui ne tire pas de leçon du passé, celui qui n'apprécie pas le passé, ne pourra jamais rien créer de réellement nouveau. »<sup>25</sup>.

Le site de la ville d'Alger fut depuis l'antiquité le berceau des civilisations humaines. Cela, pour les potentialités naturelles qu'il présente; les phéniciens, les romains, les arabo-berbères, les ottomanes puis les français s'y sont installés.

Les fouilles archéologiques nous permettent de reconstituer les grandes lignes des différentes occupations. L'analyse historique permet de comprendre le vécu d'un lieu.

#### **III-1-La période précoloniale : VIIème siècle-1830 :**

**A-La période Phénicienne** (IVème siècle av JC-40 ans av JC) : Premier établissement humain qui se résumait à quelques maisons et comptoirs commerciaux.



<sup>25</sup>Manfred Sack, In: Constructions modernes dans un tissu ancien, Die Neue Sammlung; 1978; p.14

**B-La période Romaine (40ans AV.J.C- VIIème siècle) : ICOSIUM**

Création du premier tracé de la ville dont certaines traces se perpétuent jusqu'a nos jours

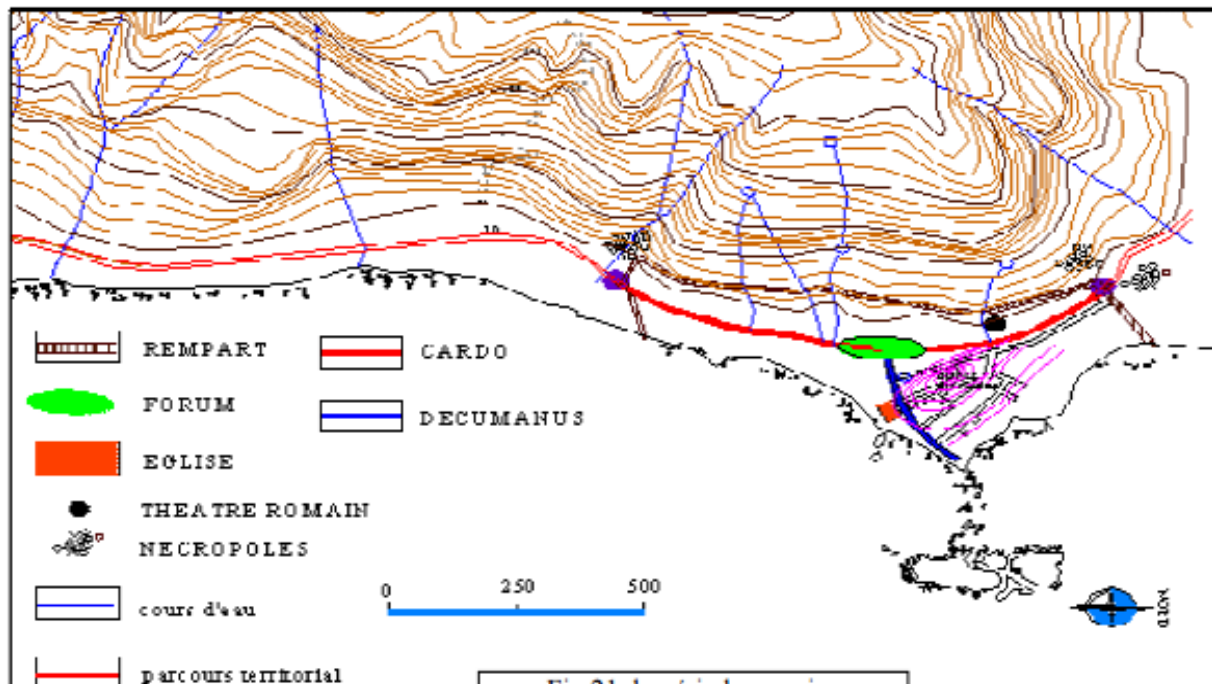


Fig. III-4 : la carte géographique de la période romaine

Source : fichier CNERU 2003

**C -la période arabo-berbère: (VIIIème siecle-1529) :**

-L'édification de nouvelles enceintes.

-La ville djazair Beni mezghana, Se développa sur l'emplacement D'ICOSIUM.

-Les axes romains furent gardes comme axes importants auxquels s'ajoutent deux voies :la rue Bâb Djida et la rue de la casbah. .

- La structure orthogonale de la basse casbah fut gardée la même que celui des romains

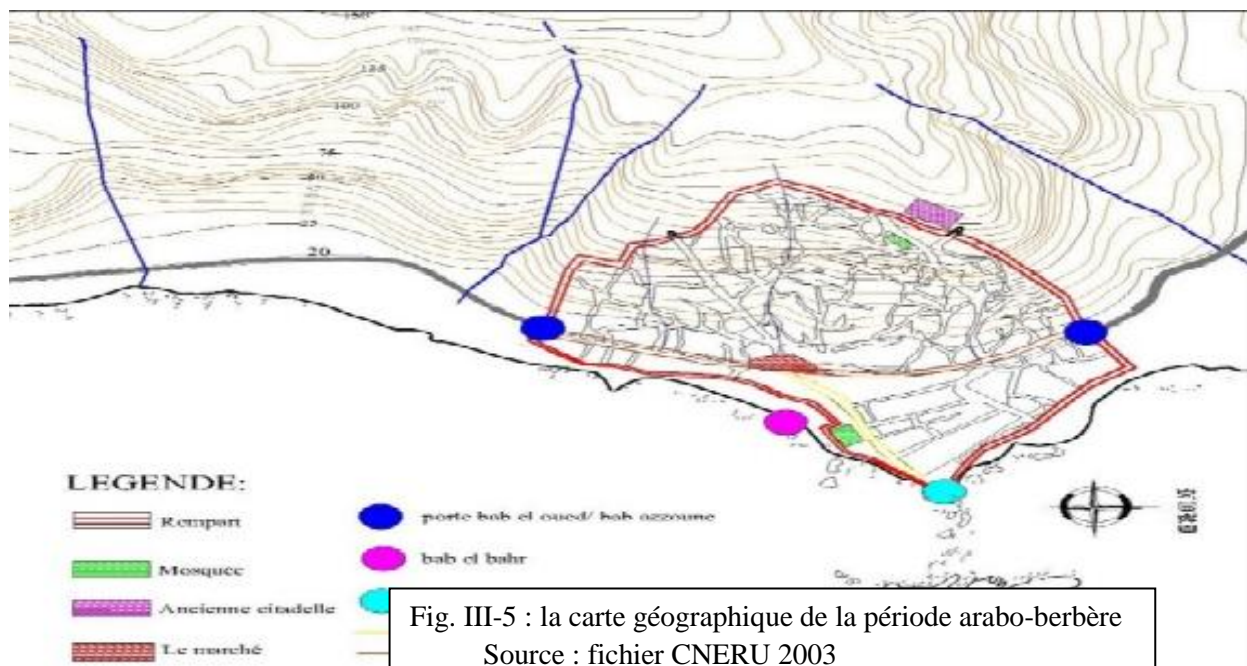
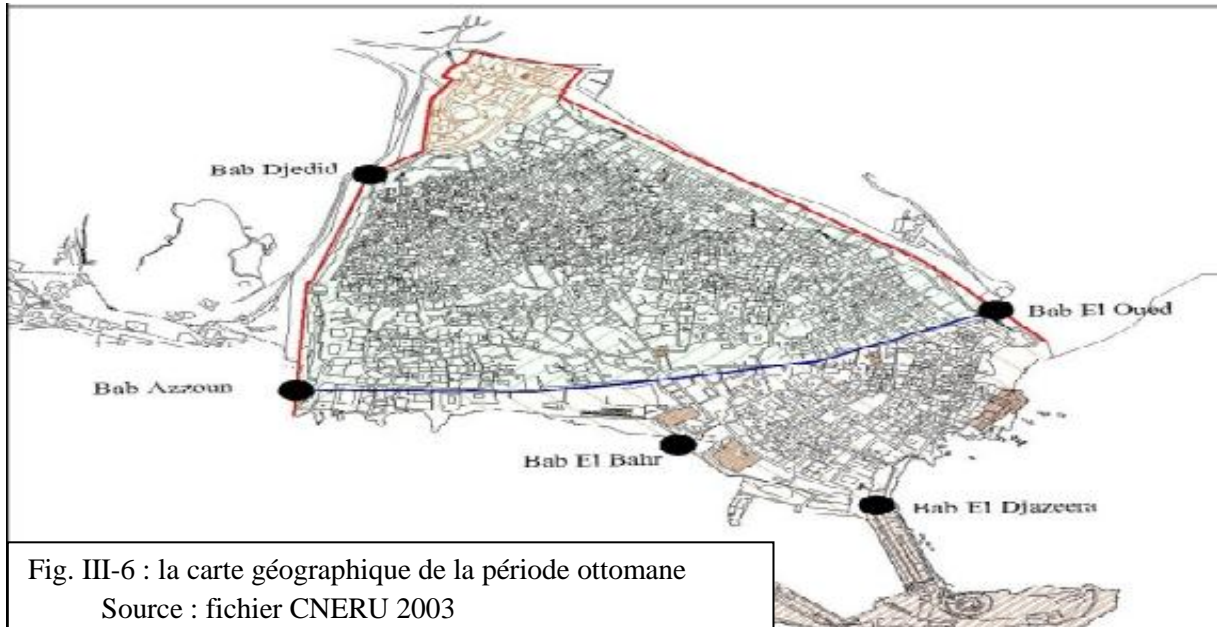


Fig. III-5 : la carte géographique de la période arabo-berbère

Source : fichier CNERU 2003

### D. L'époque Ottomane 16<sup>ème</sup> siècle :

A l'arrivée des ottomans, Alger va subir l'influence de leur style essentiellement avec la construction de mosquées. Alger devient une capitale économique, politique, militaire et commerciale et va connaître un essor urbain.



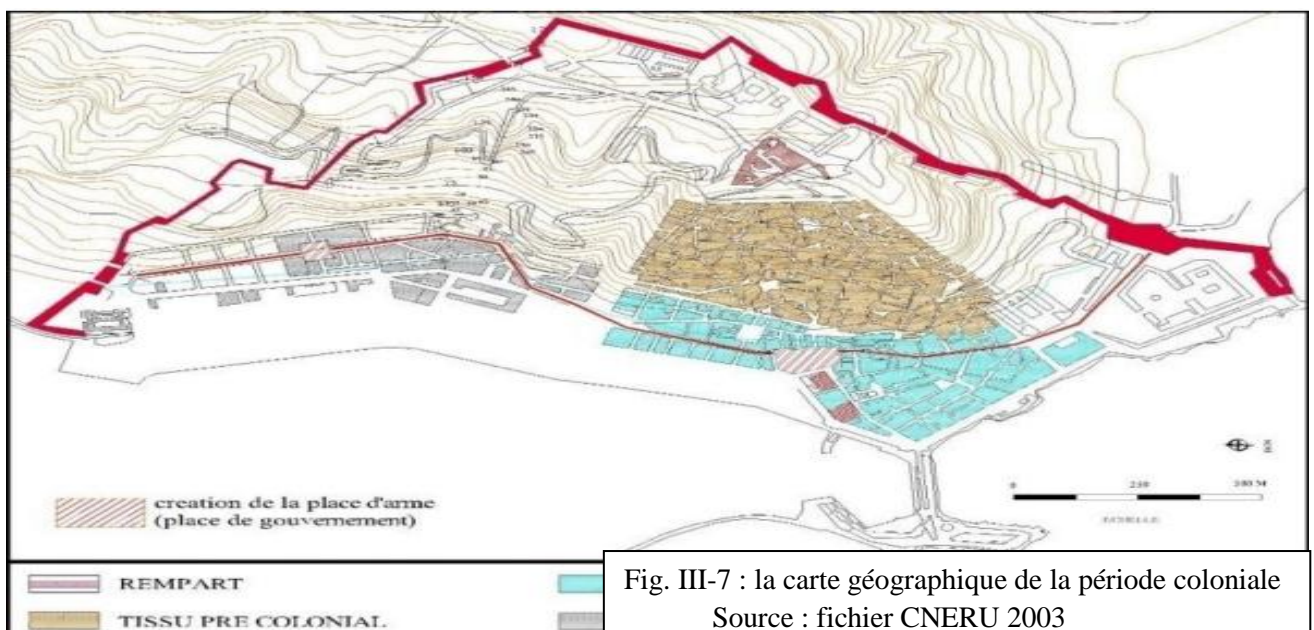
### III-2-La période coloniale: 1830-1962 :

Une époque qui a bouleversé la ville d'Alger, en lui inculquant une identité typiquement française, une acculturation progressive militaire au début, puis économique et politique.

\*importantes destructions qui marquent l'introduction d'un urbanisme européen.

\* Coexistence de 02 villes : -l'ancienne cité algéroise, partie de la Casbah non détruite

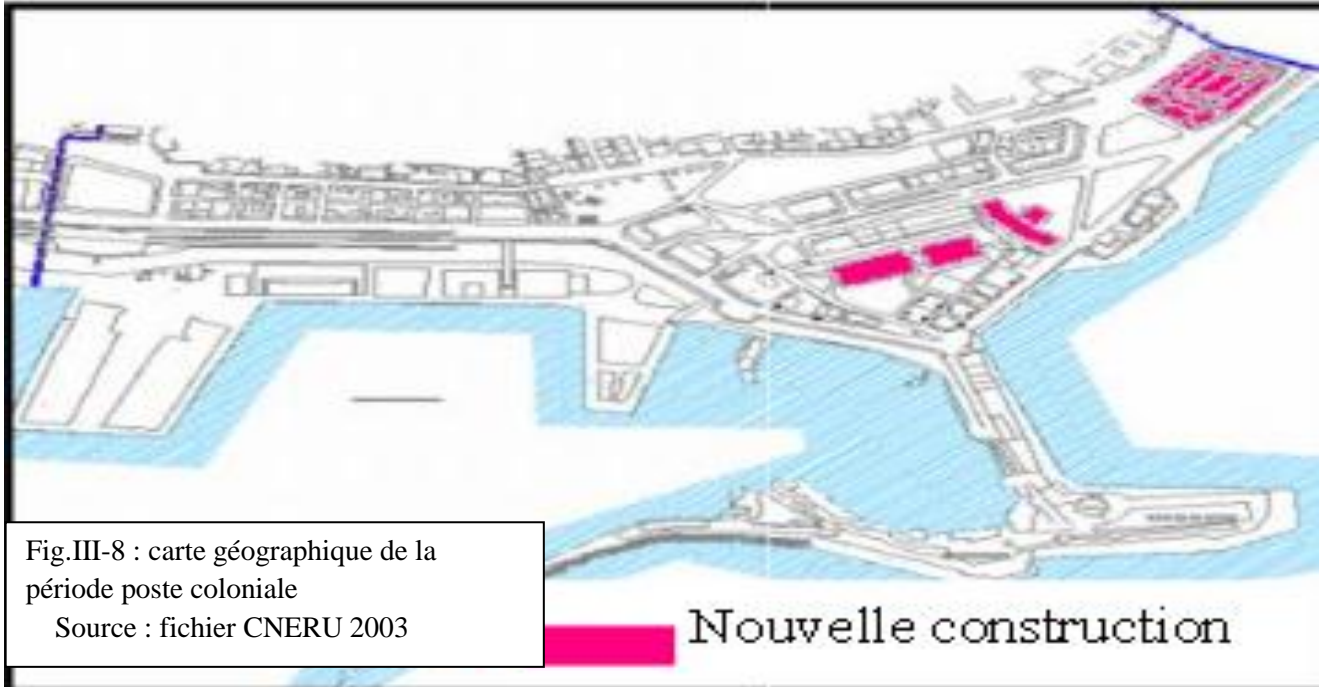
-La nouvelle ville« model européen.la ville a subi une croissance linéaire tout au long du front de mer ».



### III-3-La période postcoloniale: 1962-a nos jours :

Cette période est marquée par de nouvelles dénominations,

On ne constate que peu d'interventions. Les limites, la croissance et le tracé, à leurs tours, n'ont pas changé.



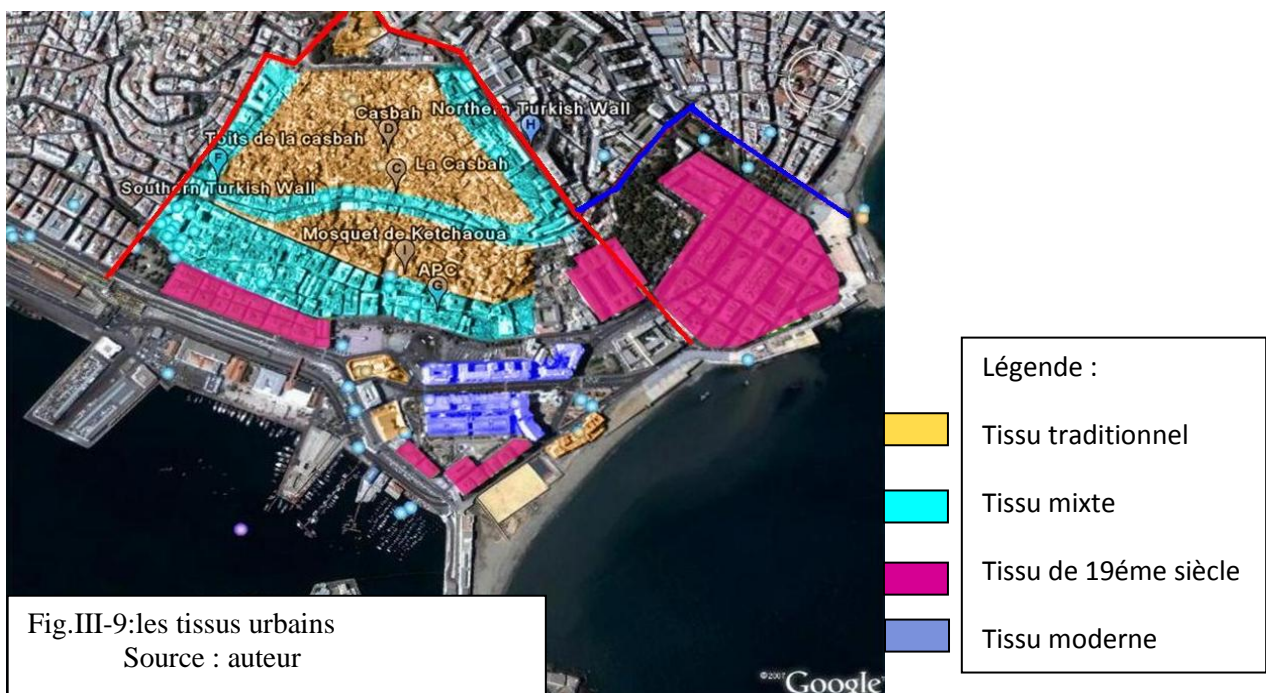
### IV/Analyse urbaine et dimension paysagère :

#### IV-1- Analyse urbaine:

##### IV-1-1- les tissus urbains:

Le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger comprend quatre différents tissus urbains:

Le tissu traditionnel, le tissu du 19ème siècle, le tissu mixte et en fin le tissu moderne.



### IV-1-2-Délimitation de l'aire d'études :

Cette diversité des tissus urbains est due aux transformations et opérations urbanistiques menées durant les différentes périodes historiques. Cela a fait que le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger se présente sous trois parties distinctes:



#### **1-La haute Casbah:**

Partie qui n'a pas subi de transformations.

#### **2-La basse Casbah:**

Démolition partielle et reconstruction.

#### **3-Le quartier de la**

**marine:** Démolition totale puis construction, quelques mosquées et palais témoignent du prolongement du tissu

Fig. III-10 : délimitation de la casbah d'Alger

Source : auteur

### L'aire d'étude: Quartier de la Marine:

Le quartier de la Marine constitue l'ébauche initiale de ce qui est devenue actuellement la capitale d'Alger, c'est le noyau historique où plusieurs logiques d'organisations se juxtaposent dues aux successions de plusieurs civilisations.

Il s'étend sur un terrain plat d'une superficie estimée à 31ha, soutenu par un double niveau de voûtes, il surplombe le port et la mer, présentant ainsi un balcon panoramique exceptionnel le long des boulevards : AMILCAR CABRAL et CHE-GUEVARA.

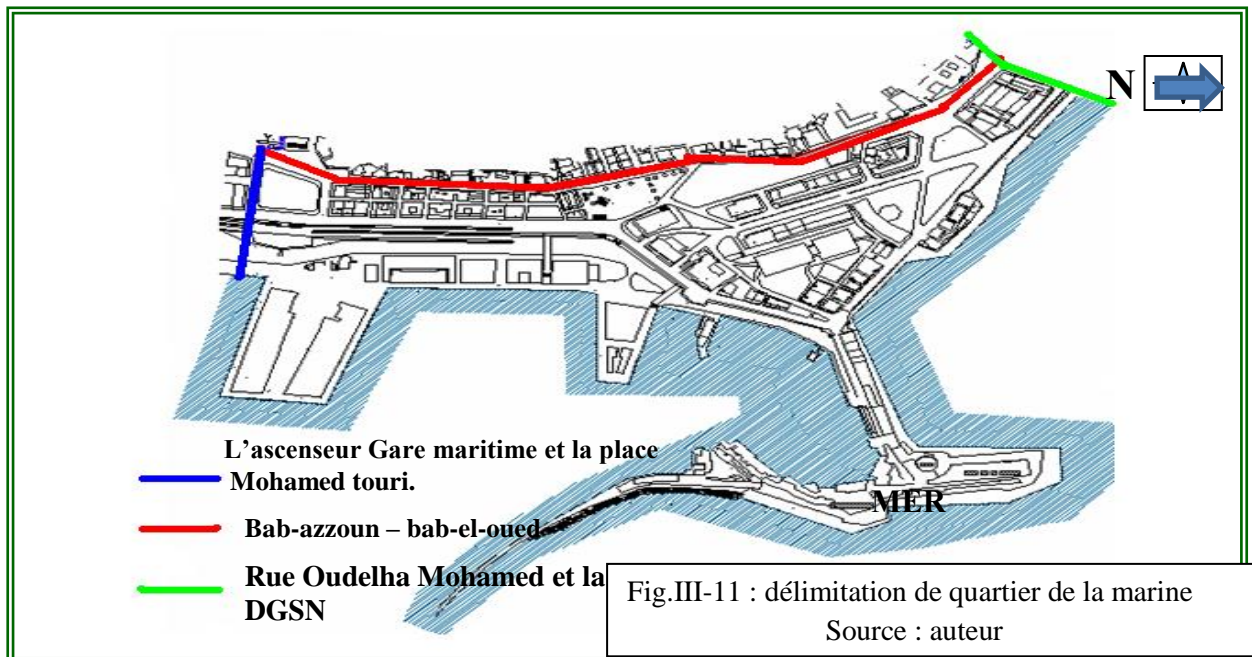
- Le quartier de la Marine se trouve limité :

-**Au Nord** par la rue OUDELHA MOHAMED, la DGSN et le lycée Emir Abdelkader.

-**À l'Est** par la mer.

-**Au Sud** par l'ascenseur de la gare maritime et la place MOHAMED TOURI.

-**A l'Ouest** par les rues BAB-AZZOUN – BAB-EL-OUED.



### IV-1-3-la topographie de site :

Le relief dicte une forme en gradin. La ligne de crête au nord et le talweg au sud définissent les limites primaires de la ville. On distingue trois zones topographiques :

- Terrain relativement plat dans la partie basse du quartier avec une pente douce.
- Terrain à moyenne pente dans la basse Casbah actuelle.
- Terrain à forte pente dans la haute Casbah.

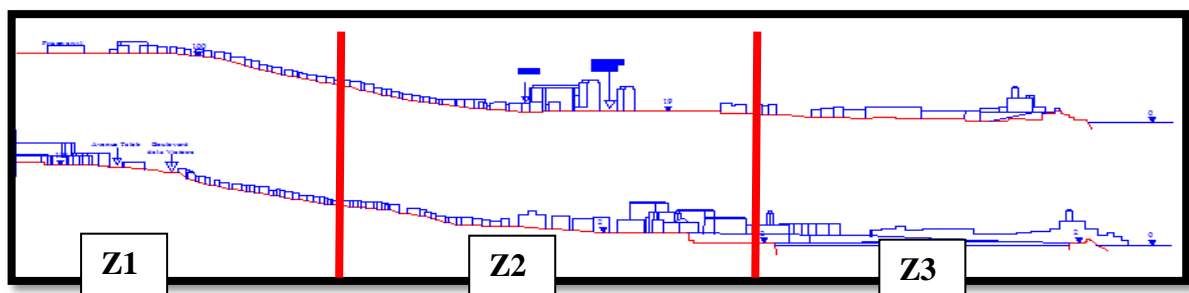
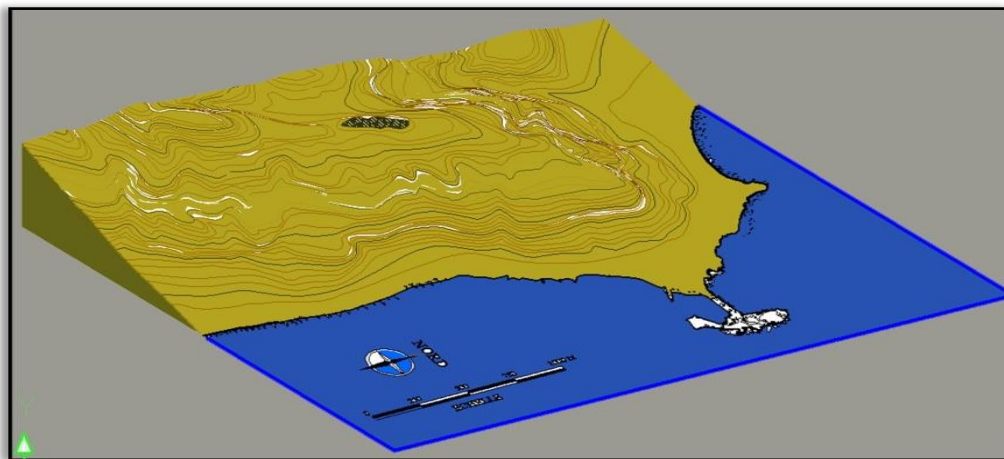


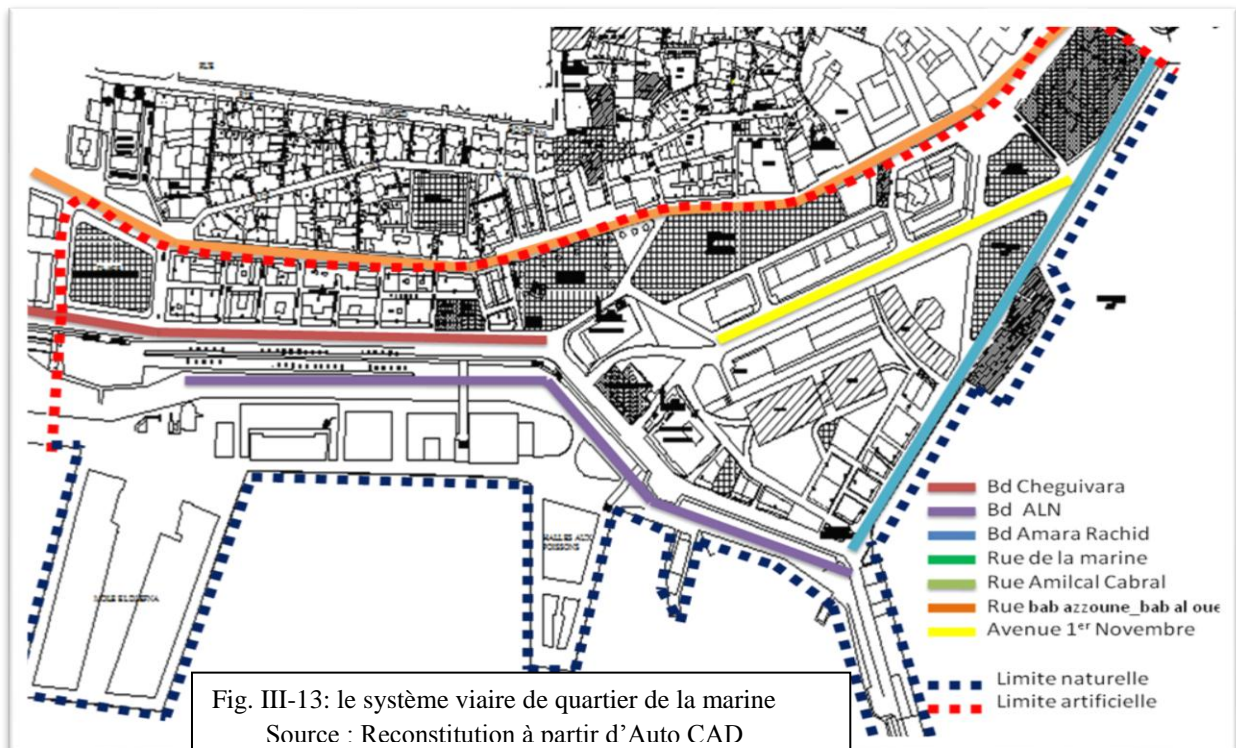
Fig.III-12 : La morphologie du quartier

Source: [www.algérie.image.casbah.com](http://www.algérie.image.casbah.com)

### IV-1-4- Le système viaire:

« C'est un système de liaison de l'espace du territoire, formé par l'ensemble des circulations, des fonctions et d'appartenance variable. »<sup>26</sup> D'après Kevin Lynch : « Les voies sont les chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement, ou potentiellement »<sup>27</sup>. C'est le réseau des voies qui permet d'appréhender la ville et d'en relier les éléments. « Les gens observent la ville quand ils y circulent, et les autres éléments de l'environnement sont disposés et mis en relation le long des voies »

Ce système viaire est régi par un ensemble de voies qui structurent et à la fois délimitent le quartier. On citera:



### La rue Bâb el oued Bab Azoun:

Reprend le tracé du Cardon romain.  
Il traverse le quartier de la marine de bout en bout marquant ainsi sa limite ouest.  
Il articule trois monuments importants de la ville : la place Mohamed TOURI, la place des martyrs et la place Ouanouri.  
-mal structurée, commerce informel et conflit mécanique et piéton



<sup>26</sup> Analyse urbaine, Philip Panerai, édition 1990

<sup>27</sup> L'image de la cité, Kevin lunch, édition 1990.p54

### L'avenue du 1er Novembre :

Large de 30m, rectiligne à double sens avec un flux très important, bordée de deux parois de r+9 et r+7.

la Présence d'une façade avec soubassement, corps, couronnement



Fig III-15: l'avenue de 1<sup>er</sup> novembre  
Source : auteur

### Le boulevard Amara Rachid :

Ce boulevard longe le bastion 23, sa paroi se trouve à un niveau supérieur, il porte les constructions de Chassériaux, il définit une paroi de R+5.

-Il offre une belle vue sur la mer et l'amirauté

-Il manque d'articulation morphologique par rapport à la partie basse. Voie à circulation intense qui isole le bastion 23 de l'ensemble de la structure.



Fig. III-16 : le boulevard Amara Rachid  
Source : auteur



figIII-17 : la rue Amilcar Cabral  
source : auteur

### Le boulevard Amilcar Cabral

D'une largeur de 14 m et d'une paroi de R+5 de gabarit, à faible flux, il constitue une voie de desserte à faible circulation.

-Un disfonctionnement provoqué par la rupture avec le boulevard AMARA Rachid.

### Le boulevard Che Guevara :

Parallèle à la rue Bâb Azoun, c'est une voie à circulation intense avec une seule façade composée de constructions de 19ème siècle. Il constitue le toit des voûtes du boulevard de l'ALN, présentant ainsi un balcon urbain et un soubassement pour le quartier.



Fig. III-18 : le boulevard Che Guevara  
Source : auteur



fig. III-19 : l'avenue de l'ALN  
source : auteur

### L'Avenue de l'ALN :

Située en dessous du boulevard Che Guevara, avec un flux très important elle articule le quartier de la marine au port, par Les rampes Chasse loup Labat et ramène son flux au niveau du boulevard AMARA RACHID Les voutes constituent l'une de ses parois.

### La rue de la marine :

Elle constituait le Documanus d'ICOSIUM.  
Elle reliait la ville à la mer par Bâb Dzira+  
Large de 8m Elle a perdu son rôle structurant  
reliant la ville à la mer.



FigIII-20 : la rue de la marine  
Source : auteur

### IV-1-5-Le système bâti:

« C'est un système qui regroupe l'ensemble de masses construites de la forme urbaine quel que soit leur fonction (habitation, équipement) ou leur dimension »<sup>28</sup>

Le quartier de la Marine et le Port se présentent comme un quartier purement européen où l'architecture du 19<sup>e</sup> siècle domine. Cependant quelques édifices traditionnels arabo-berbère et turcs y persistent et témoignent de la période précoloniale, et d'autres du XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle occupent quelques parcelles.

<sup>28</sup> Analyse urbaine, Philip Panerai, édition 1990



FigIII-21 : typologie traditionnelle



figIII-22 : typologie de XIXème siècle



figIII-23 : typologie de XXème siècle

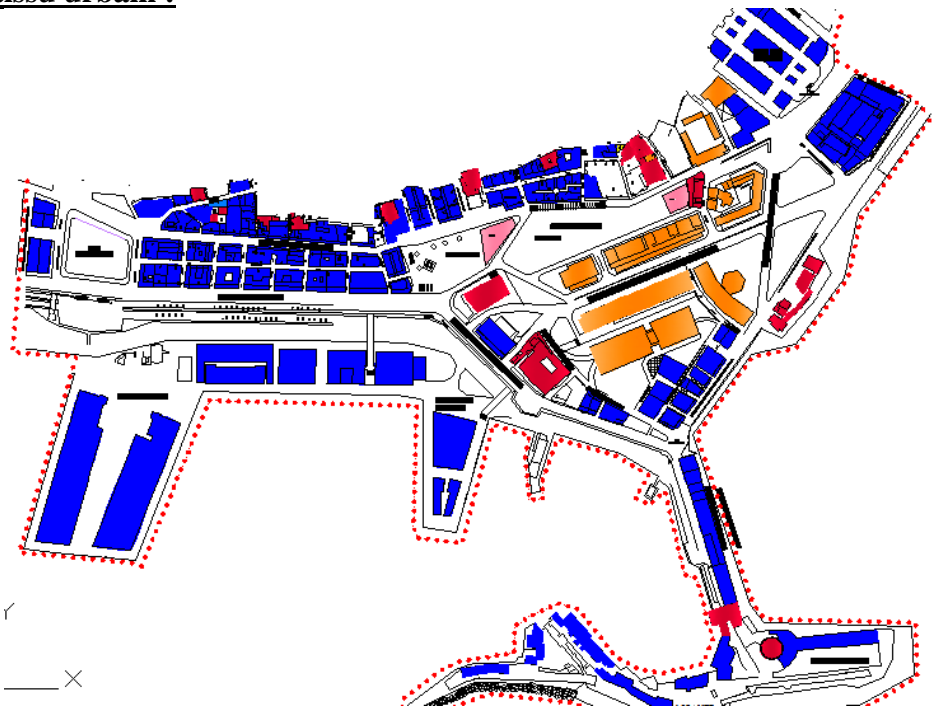


figIII-24 : typologie de XXIème siècle

**IV-1-6-Lecture du tissu urbain :**

**LEGENDE**

- Batisse traditionnelle
- Batiment 19eme siècle
- Construction Récente
- vestige
- V Parcelle Vide



FigIII-25 : les tissus urbains

Source: Groupe Centre National d'Etude et de recherches appliquées en urbanisme

### IV-1-7-Le système non bâti: espaces libres

« L'ensemble des parties non construites de la forme urbaine, que ces espaces soient publics (places, esplanades, rue etc..) ou privés (cours, jardins). »<sup>29</sup>L'espace libre privatif qu'était le patio a complètement disparu dans le quartier, on distingue que des espaces libres publics

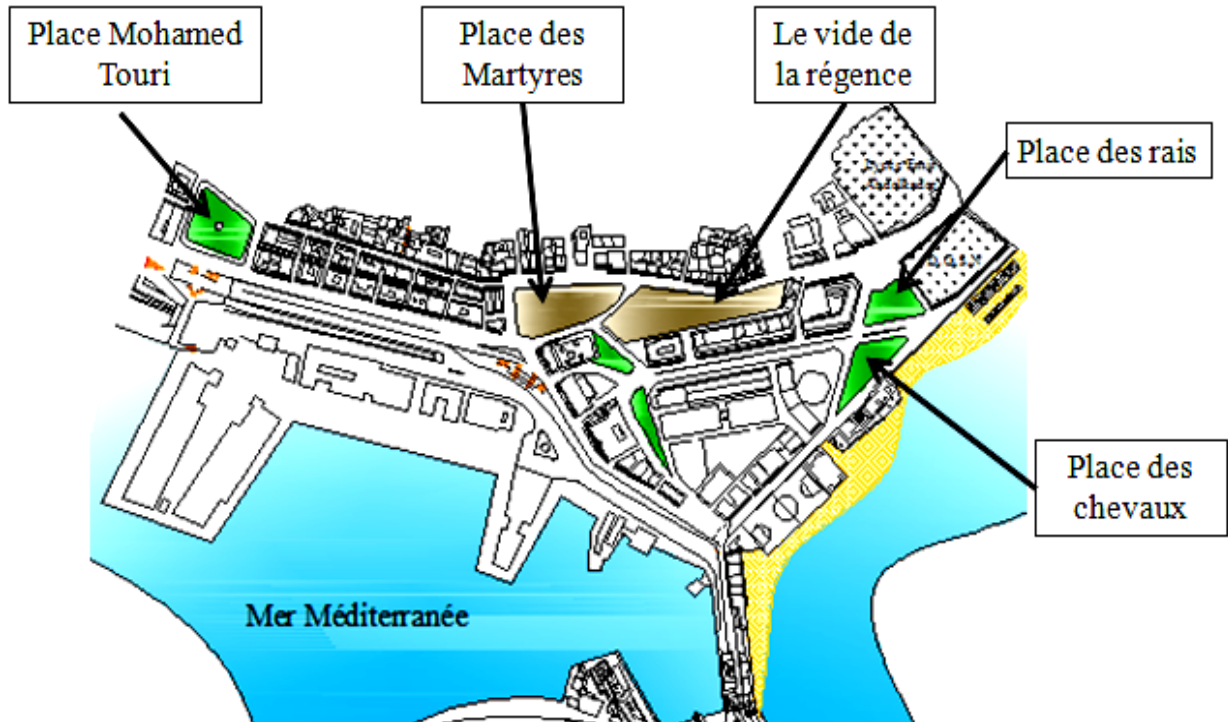


Fig. III-26 : carte des espaces libre

Source : Reconstitution à partir d'Auto CAD

#### Place Mohamed Touri (port Saïd) :

Elle se positionne sur la même structure que la place des Martyrs, à l'ancienne porte Bâb Azoun ; devenue le square BRESSON à l'époque coloniale, conçue pour mettre en valeur le théâtre national. Elle est le lieu de rencontre de plusieurs rues importantes. Elle a été réaménagée en 2007, avec un mobilier urbain, et une végétation abondante



FigIII-27 : place Mohamed Touri

Source : auteur



figIII-28: la place des martyres

source : auteur

<sup>29</sup> Analyse urbaine, Philip Panerai, édition 1990

### La place des Martyrs :

Elle constitue une place d'importance capitale pour la ville d'Alger et plus précisément pour le quartier de la marine. Elle est construite sur deux niveaux de voutes attribués à des fonctions commerciales bénéficiant d'un éclairage zénithale.

### La place des chevaux :

C'est une place aménagée, faisant face au Bastion23. Elle se résume en un carrefour entouré de voies de fortes circulations, ce qui fait qu'elle ne remplit pas son rôle.



FigIII-29 : la place des chevaux  
Source : auteur



figIII-30 : la place de Rais  
source : auteur

### Vide de la régence :

C'est un vide urbain, résultat d'un projet urbain inachevé (Le projet Saccard), mal structuré malgré sa position et la facilité d'accès.

Utilisé comme station de transport urbain



FigIII-31 : le vide de la régence  
Source : auteur

### IV-2- Lecture paysagère:

A/ Selon Kevin LYNCH, le paysage urbain est « quelque chose que l'on doit voir, dont on doit se souvenir et se délecter »<sup>30</sup>

Le paysage urbain du quartier de la marine tel qu'il est perçu de nos jours fait appel à un lointain passé puisque ce paysage a subi des modifications profondes mais qui malgré tout reste un lieu de mémoire.

L'image du quartier de la marine donc serait pour nous une superposition des différentes images résultantes des aménagements des différentes époques qui ont fait son histoire.

<sup>30</sup> L'image de la cité, Kevin lunch, édition 1990.p36

### Chapitre III : L'approche contextuelle

« Une ville lisible est celle dont les quartiers, les points de repère ou les voies sont facilement identifiables et aisément combinés en un schéma d'ensemble. »<sup>31</sup>

Kevin Lynch a suggéré quatre clés pour la lecture de l'espace urbain:

**-Les voies:** « sont les chéneaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, elles peuvent être des rues, des allées piétonnes, des voies de chemin de fer,... ».

**-Les limites:** « sont des frontières entre deux phases, elles peuvent être des barrières, des clôtures, des lignes, le long desquels deux régions se relient l'une à l'autre. ».

**-Les nœuds:** « sont des points, des lieux stratégiques d'une ville pénétrable par un observateur, des points focaux et de jonctions ou l'on change de système de transport et des points de convergences ou lien de passage d'une structure à une autre. ».

**-Les quartiers:** « sont les zones relativement étendues de la ville ou l'observateur peut entrer par la pensée, et qui ont une qualité interne qui leur est propre.... ».

- B/La lisibilité au quartier de la marine se fait par rapport aux:

#### **A-Axes structurants :**

L'avenue 1er novembre, le boulevard de l'ALN, le boulevard CHE-GUEVARA, le boulevard Amara Rachid, le boulevard d' Amilcar Cabral et la rue Bâb el Oued Bâb Azoun sont considérés comme voies principales.

#### **B- Les limites:**

Clairement définit par la mer au Nord Est, les façades de la rue Bâb el Oued au Nord-Ouest, la place Mohamed Touri au Sud et la DGSN au Nord.

#### **C/Les points de repères :**

Sont l'ensemble des éléments singuliers du quartier: Djamaa El Djedid, Djamaa El Kebir, Djamaa Ali Bitchin, le bastion 23, la DGSN, la place Mohamed Touri.

#### **Djamaa Djedid : (A)**

C'est le type le plus frappant de l'architecture turque à Alger, Une inscription à gauche du mihrab indique la date de construction de la mosquée : 1070/1660. Le plan de la mosquée trace une croix latine rappelant le plan de la Sainte Sophie à Constantinople.



FigIII-32: djamaa el Djedid  
Source: auteur

<sup>31</sup> L'image de la cité, Kevin Lynch, édition 1990.

### Chapitre III : L'approche contextuelle

#### La grande Mosquée «Djamaa El Kebir»:(B)

Edifié par le Sultan Abed El Wading

Abou Tachfin en 723-1324.

C'est l'un des seuls témoins

du passage des Almoravides à El Djazair.



FigIII-33: djamaa el kebir

Source: auteur

#### Le bastion 23: (C)

C'est un complexe culturel et touristique. C'est le dernier fragment du tissu de la basse Casbah, le dernier témoignage évident que le tissu de la vieille ville se prolongeait vers la mer.



FigIII-34: bastion 23

Source: auteur



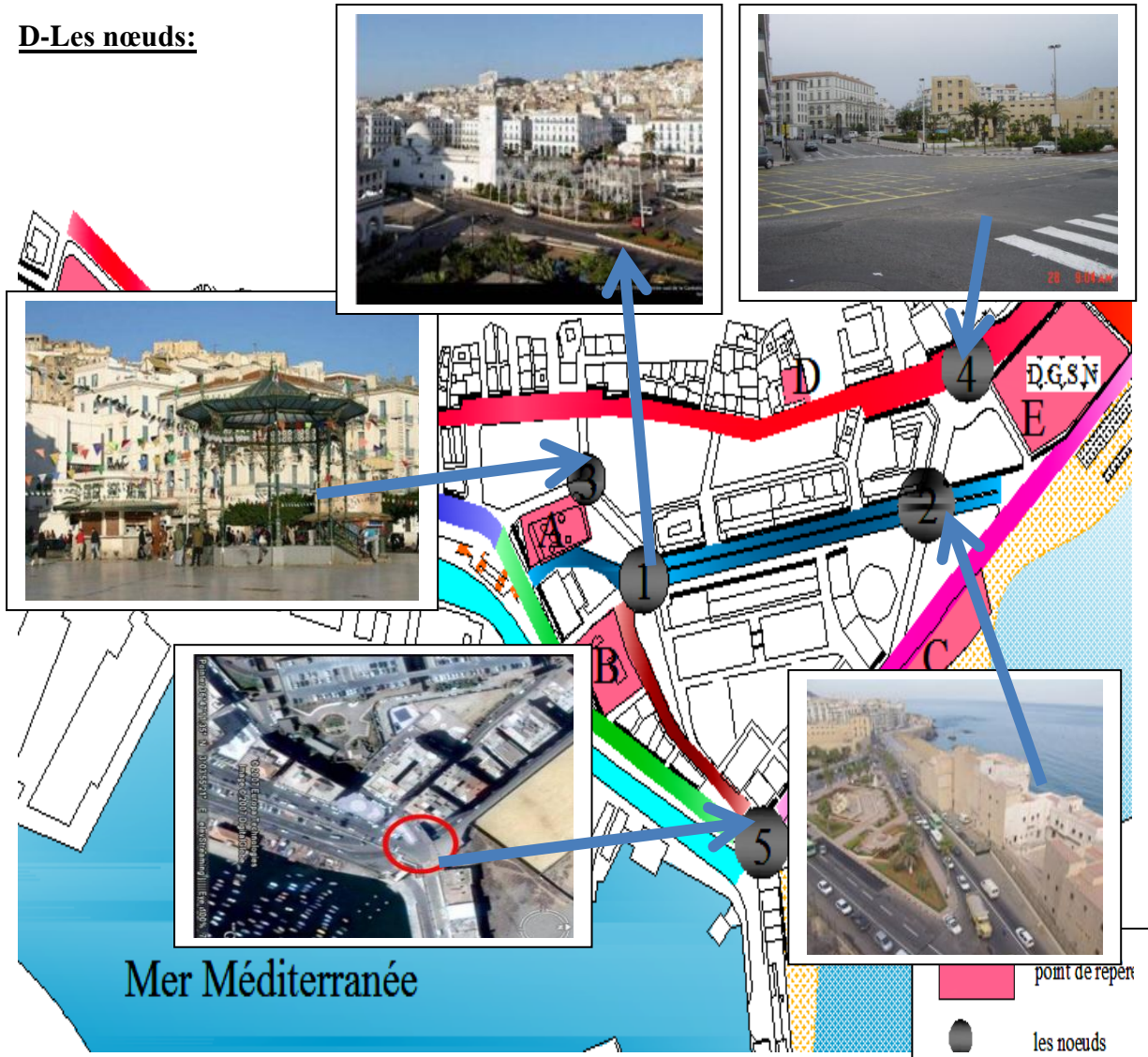
figIII-35: Ali Bitchine

Source : auteur

#### Djamaa Ali Bitchin: (D)

Construite en 1622 c'est l'une des plus vieille mosquée d'Alger située à l'intersection de la rue Bâb El Oued et la rue de la Casbah. Le plan de cette mosquée est celui des églises byzantines d'Istanbul.

### D-Les nœuds:



FigIII-36: carte des nœuds et les points de repères  
Source : Reconstitution à partir d'Auto CAD

- **Le nœud de Djamaa el Djedid: (1)** marqué par une petite place, il se trouve à l'intersection de l'avenue 1er novembre et la rue de la marine.
- **Le nœud du bastion 23: (2)** il sert de parvis aux conservatoire, carrefour des artistes et au musée de la cinématographie. Marqué par la place des chevaux.
- **Le nœud de la place des martyres: (3)** desserve la rue de la marine, place des martyres, vide de la régence et Djamaa el Djedid, non matérialisé.
- **Le nœud de la DGSN: (4)** il se trouve entre cette dernière et le lycée Emir Abdelkader, très important, non défini et non matérialisé, circulation anarchique.
- **Le nœud de la jetée kheir Eddine: (5)** il se trouve à l'intersection de la rue de la marine, le boulevard Amilcar Cabral et le boulevard et le boulevard Amara Rachid.

**Conclusion :**

**Les carences**



Dégradation progressive de patrimoine historique et nature d'où une perte considérable du patrimoine

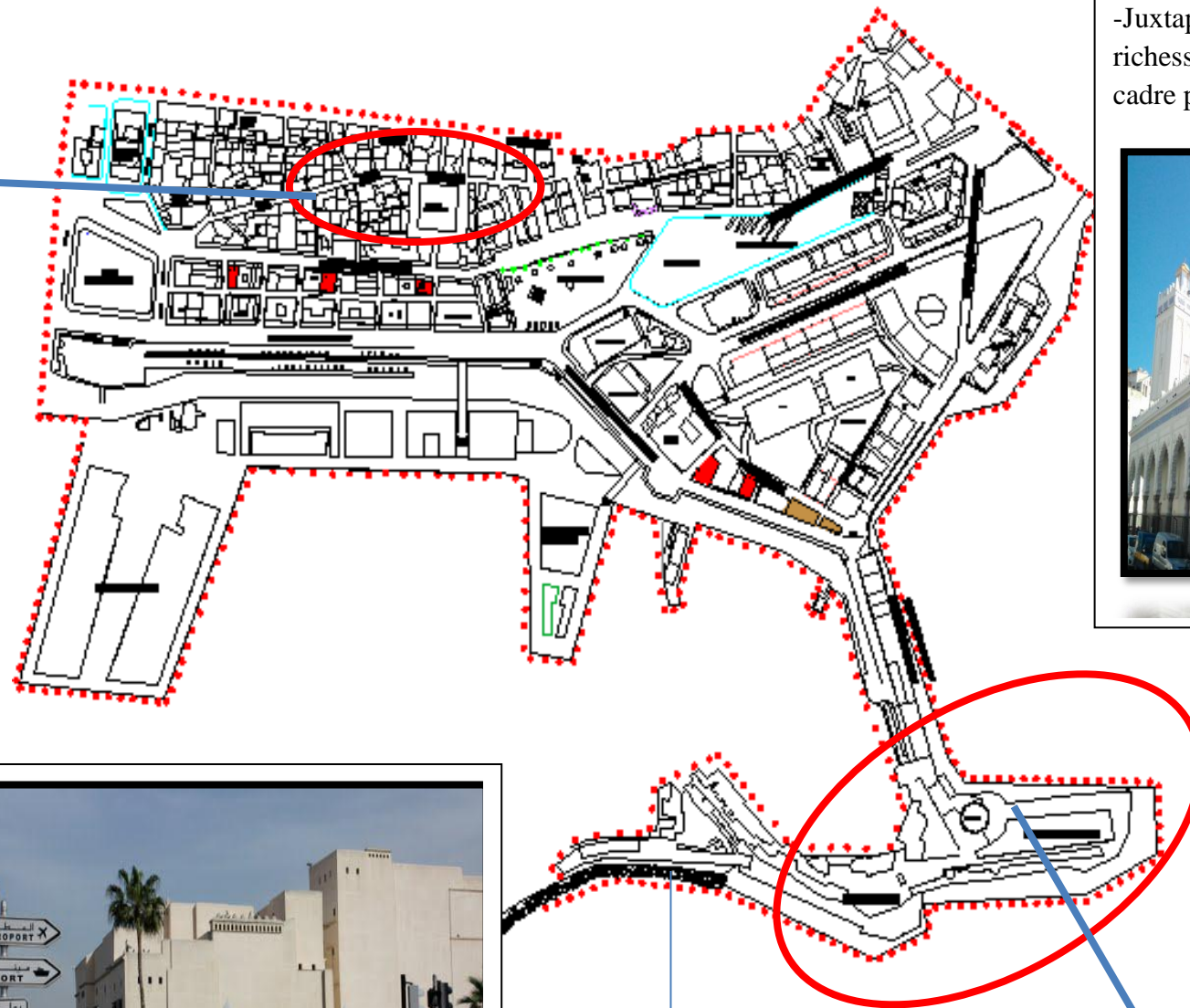


La rupture entre ville/mer

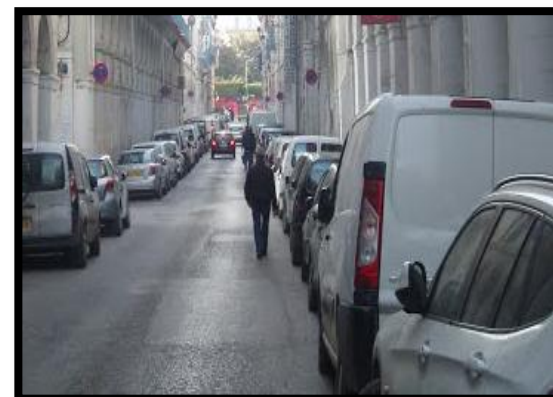


La présence des vide urbaine le long des rues historique

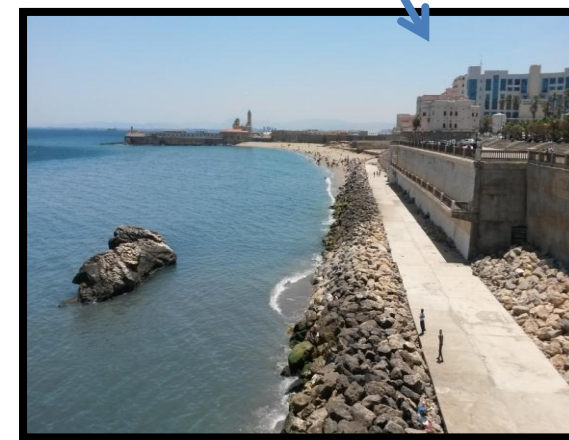
- ❖ Manque d'équipement dédié à la culture et au patrimoine



Le bastion 23est isolé de la ville



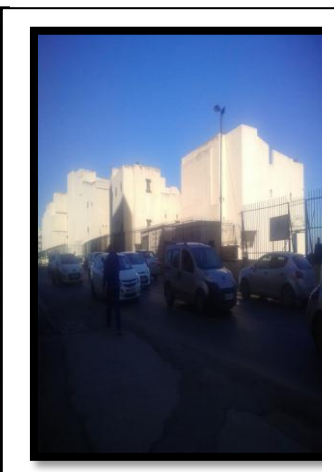
Manque des trottoirs et des espaces vert



Le port présent un potentiel touristique et commercial

**Les potentialités**

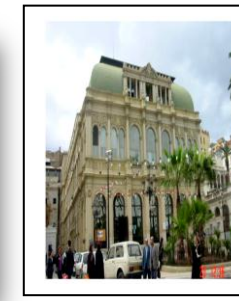
-Juxtaposition de plusieurs typologies d'où la richesse architecturale et la richesse en forme urbaine (passage de l'îlot à la barre), ce qui offre un cadre propice pour l'expression architecturale.



Présence des édifices historiques qui participent à façonner l'image du lieu ainsi que son l'identité (djamaa el Kabîr)



Potentialité administrative et économique (trésor, chambre de commerce, et des activités commerciales et éducatives)





**Chapitre IV : Analyse des  
différentes propositions urbaines**

## **Les propositions urbaines :**

### **I -Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur:**

Le CNERU 2003 : propose des actions portant sur :

#### **I -1-Réorganisation de la circulation:**

- Aménagement d'un circuit touristique et culturel qui va de la Citadelle jusqu'à la mer, et qui reliera tous les monuments de la Casbah.
- Déplacement du projet de métro vers l'avenue de l'ALN et les voûtes ; ainsi que la gare routière de la place du 08 mai 1945 et réaménagement de l'assiette foncière en mettant en valeur les vestiges archéologiques.
- Réalisation d'une trémie au niveau de l'avenue du 1er Novembre pour régler le problème du conflit de circulation urbaine avec celle de transit, le problème du conflit de circulation motorisée avec celle piétonne et assurer la liaison du Bastion 23 avec le reste de la médina.
- Création de parking sous-sol au niveau des voutes. - la rue de la marine ottomane sera restituée et matérialisée par un dallage approprié, réservée aux piétons.
- Mise en place d'un transport maritime reliant la Casbah aux quartiers limitrophes.

#### **I -2- Restructuration du tissu urbain et revalorisation des monuments classés :**

La restauration des monuments classés: restauration avec maintien de l'activité de: Djamaa El Djedid (en cours de restauration), Djamaa El Kebir et le Bastion 23. -Restauration avec réaffectation pour des activités culturelles, artistiques ou touristiques: Dar El Hamra, Le Consulat de France et l'amirauté.

#### **I -3-La liaison Casbah – Mer:**

Un parcours, assurera la liaison Casbah-mer en mettant en relation directe le quartier de la marine avec l'amirauté par la réaffectation des rampes de l'amirauté en espace piétonnier ponctué par des places.

#### **I -4-Renforcer le caractère de centralité du quartier :**

Le renforcement de cette centralité se fera par la réalisation d'un certain nombre d'équipements de niveau national et de niveau métropolitain.

-Démantèlement du parking à étages

1-Un équipement culturel multifonctionnel au niveau de la porte de Bab-El-Oued.

2- Siège de la Daïra.

3- Siège d'A.P.C .4- Siège d'Entrepris. 5- Siège d'Entreprise. 6-Siège d'Entreprise(les P.T.T)

7-Siège d'Entreprise (la C.N.A.N)

- Au niveau de la place des Martyrs, les kiosques en dures seront supprimés. Remplacés par des structures légères.



FigIV-1 : le schéma d'aménagement de quartier de la marine

Source : le fichier de CNERU 2003

### II-Le grand projet urbain d'Alger(G.P.U) :<sup>32</sup>

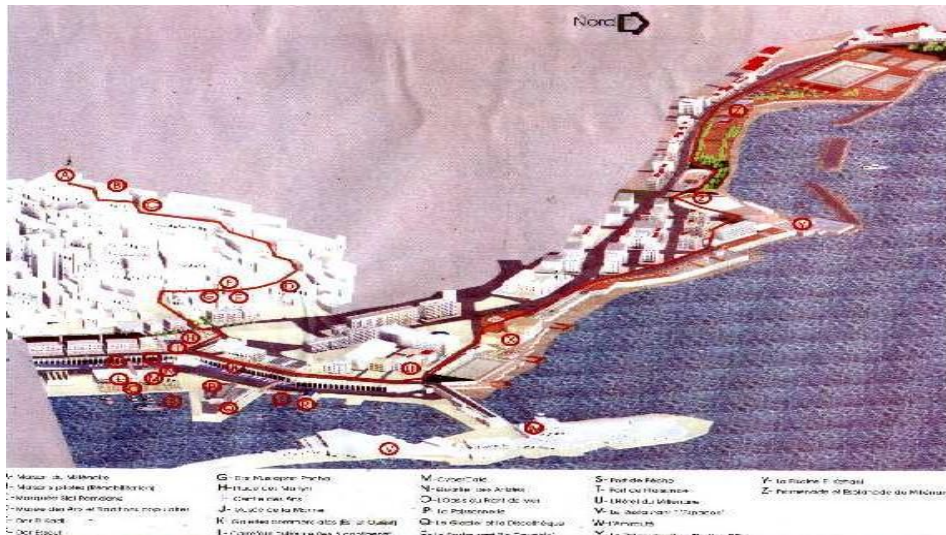
C'est une proposition du grand gouvernorat d'Alger, parmi les objectifs du projet Faire rayonner la ville sur toute la méditerranée par la promotion des échanges dans le bassin méditerranéen, la métropolisation d'Alger, l'internationalisation de ses activités et enfin la valorisation de son rôle culturel et scientifique. Il a divisé la ville en 6 pôles dont le quartier de la marine qui en est le premier dans l'intervention:

**POLE 1 : la Marine, Basse Casbah, Ben M'hidi, Didouche Mourad, et le port, Pôle touristique et culturel** : Concerne le projet d'aménagement des espaces portuaires, la réhabilitation de la Casbah et la création de liaison ville-mer. Parmi ces propositions : le carrefour du millénaire.

#### **II-1-Le parcours touristique culturel : le carrefour du millénaire :**

Il permet de réhabiliter le lien entre deux entités à forte charge historique notamment celles de la casbah et quartier de la marine. En allant de la maison du millénaire jusqu'au front de mer. matérialisé par l'intersection de 2 axes majeurs dont l'un est l'aboutissement d'un parcours traversant la Casbah est ponctué de monuments historiques ayant pour origine la maison du millénaire et pour extrémité la mer se croisant ainsi avec l'autre axe qui est le littoral Algérois. Les interventions envisagées portent sur: -la réhabilitation des palais et des bâtisses historiques. -l'aménagement des ports de pêche et de plaisance. -la réouverture du quartier sur la mer.

<sup>32</sup>Document du Gouvernorat du Grand Alger: le grand projet urbain. Source des photos: document du carrefour du millénaire



FigIV-2 : Schémas du carrefour du millénaire  
Source : le grand projet urbain d'Alger

## II-2-Présentation du carrefour du millénaire tel qu'il a été proposé:

### 1. La réhabilitation et la Sauvegarde de la médina

visent la récupération d'un site culturel et historique inestimable, et le rétablissement des pratiques sociales et culturelles.

### 2. La réhabilitation et la Sauvegarde des palais et mosquées)



figIV-3 : Réhabilitation du Djamaa El Djedid  
Source: Auteur



figIV-4 : Réhabilitation du Bastion 23  
source :auteur

### 3. Le centre des arts et le musée du millénaire:

#### a) Le centre des arts

Eclairci depuis la place des martyrs par des verrières en position centrale et agrémenté d'un jet d'eau, une véritable vitrine de la production artistique et culturelle d'Alger. Un passage voûté qui relie harmonieusement le centre des arts au musée de la marine



FigIV-5 : le centre des arts  
Source : Fichier CNERU



figIV-6 : le musée de la marine  
Source : fichier CNERU

### b) Le musée de la marine

Installé dans les voûtes situées sous la place des martyrs ouverts sur le boulevard de l'ALN, il est rehaussé par l'ordonnancement des arcs de la façade maritime

### 4. Le carrefour commercial

Le carrefour commercial longe l'ancienne rampe CHASSLOUP Laubat, Le shopping peut se terminer par une visite au musée ou se prolonger dans l'un des restaurants des quais



Fig. IV-7 : le cyber café  
Source : Fichier CNERU



FigIV-8 : Le carrefour commercial  
Source: Fichier CNERU

### 5. Le cyber café et le carrefour des artistes

Le cyber café réunit les activités liées à internet et aux multimédias dans une convivialité toute méditerranéenne. Le carrefour des artistes accueille les artistes peintre, sculpteurs et portraitistes.

### 6. Le restaurant « le dauphin » et les deux passerelles du millénaire

### 7. La promenade du front de mer, le port de plaisance et la piscine el-kettani



FigIV-9 : le restaurant « le dauphin »  
Source : fichier CNERU



figIV-10 : la passerelle du millénaire  
Source : fichier CNERU

### 7. La promenade du front de mer, le port de plaisance et la piscine el-kettani



Fig. IV-11 : la promenade de front de mer  
Source : fichier CNERU



figIV-12 : l'hôtel millénaire  
source : fichier CNERU

### 8. L'oasis de front de mer : l'hôtel millénaire et le carrefour

#### III- Le plan stratégique d'Alger:

La Capitale va faire peau neuve pour 2030, et pour atteindre ce but plusieurs chantiers ont déjà débuté. Ce projet d'urbanisme a pour ambition de faire naître une nouvelle ville, Faire d'Alger une ville monde et lui donner de la puissance tout en conservant son identité. Il sera donc question de redessiner l'urbanisme d'Alger afin d'optimiser

Les points forts de la ville. Quatre étapes ont été programmées dans la planification : 2012-2016 : la structuration et l'embellissement de la ville. 2017-2021 : l'aménagement de la Baie d'Alger. 2022-2026 : l'étape de la structuration de la dernière couronne périphérique. 2027-2031 : la consolidation de la « ville monde ».<sup>33</sup>

<sup>33</sup> Document des recommandations du PDAU d'Alger 2011

### III-1-Les projets prioritaires :

-La réhabilitation du centre historique. -La reconquête du front de mer, pour lever un paradoxe propre à Alger, mais de ne pas y accéder.

-L'amélioration des conditions de transport et de circulation dans la capitale. Parmi ces projets, on citera l'intervention sur le square Port Saïd, l'avenue de l'ALN, le port de la marine la place des Martyrs et la place du 8 mai 1945 (la régence)

**1)-Aménagement du square Port Saïd:** -Reproduire le concept d'arcade par L'introduction d'alignement d'arbre. -la partie centrale de la place sera équipée d'un mobilier urbain adaptée à l'utilisation polyvalente d'événements collectifs. -Renforcer la liaison de la place avec la mer à travers la revitalisation des escaliers existants.

#### 2)-Les terrasses du port :

-Un programme d'une promenade du port, qui emprunte le quai de la pêche, et un programme des terrasses du port est dédié aux activités de loisirs.

-Présence de nombreuses terrasses protégées des intempéries et du soleil, et l'aménagement paysager des abords, apporte une grande variété d'espaces de détente et d'ambiances de promenade maritime.

-Perspective de la transformation en boulevard urbain de la route à grande circulation (boulevard de l'ALN) qui sépare les deux entités (quartiers et port) et la remise à niveau des espaces publics qui en résultent.

-Un ouvrage d'accompagnement : parking souterrain des terrasses du port.



FigIV-13 : le nouveau front de mer  
Source : le plan stratégique d'Alger



FigIV-14 : les terrasses de port  
Source : le plan stratégique d'Alger

**3)- La place des Martyrs et la place du 8 mai 1945(la régence):** L'intervention sur les places et le projet des terrasses sont considérés comme un seul et même projet. Dans ce projet un soin particulier est apporté au traitement des liaisons souterraines, par l'intervention des

voutes constituent le « **socle de la ville** » -La création de liaisons physiques et visuelles garantissant la perméabilité maximale entre la ville, le balcon, le boulevard urbain et le port. - Sur la place des martyrs et la place du 8 mai 1945, trois projets ont été élaborés: « **la maison d'Alger** »; « **le mémorial** »; « **accès au métro** » .

**Option 1 : la maison d'Alger** : conjugue et rassemble l'ordonnancement d'Alger coloniale à un langage de volumes imbriqués reflétant le paysage urbain de la casbah. Sa création a été envisagée pour répondre à plusieurs objectifs : présenter la maquette de la ville d'Alger, devenir un lieu central de l'information sur les transformations urbaines et architecturales d'Alger à destination de tous, avec espaces de présentation et d'expositions des structures, des concours et des projets urbains et architecturaux, devenir un lieu de rendez-vous touristique, point de départ pour les circuits dans Alger et particulièrement dans la casbah.



FigIV-15 : La maison d'Alger sur la place de la régence  
Source : le plan stratégique d'Alger

### Option 2 : Le Mémorial

Ce projet sans constructions, met en scène une série d'espaces théâtralisés racontant l'histoire d'Alger et s'enfonçant sous la place pour mettre en scène les strates archéologiques de son histoire, il est célèbre aussi, par l'émergence de colonnes-sculptures jaillissant du sol, le souvenir des Martyres.



figIV-16 : Le mémorial  
Source : plan stratégique d'Alger

### Option3 : L'accès au métro

La bouche du métro qui sortira directement sur la place des Martyrs.

### **Conclusion :**

On juge que toutes ces propositions sont intéressantes, car il s'agit de retisser les liens entre la ville et la mer et aussi de mettre en valeur notre patrimoine.

➤ D'après l'analyse faite sur le quartier on a dégagé quelques remarques dans :

#### **-Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur :**

-On trouve que le déplacement de la station métro de la place des martyrs vers l'avenue de l'ALN n'est pas nécessaire, au contraire, la station peut jouer un rôle important dans la redynamisation de la place des martyrs et celle du 8 mai 1945.

-Le choix de l'emplacement du nouveau parking au niveau des voutes n'est pas judicieux, les voutes présentent une grande valeur patrimoniale, donc les exploiter pour d'autres fins culturelles et plus adaptées.

-plusieurs équipements sont projetés dans le cadre du renforcement du caractère de centralité du quartier, les parcelles attribuées à l'APC et à la Daïra peuvent être exploitées pour des fins culturelles.

#### **-Le grand projet urbain GPU :**

L'idée du parcours du millénaire est intéressante mais malheureusement ce projet n'a pas abouti et a été stoppé par une décision politique en 1999, néanmoins il a élaboré des idées innovatrices dans l'appréhension et la gestion du patrimoine.

#### **-Le plan stratégique d'Alger 2012-2031 :**

Des projets intéressants à réaliser sur une longue durée, jusqu'à l'horizon de 2031.

Après avoir effectué ce modeste travail de recherche et d'analyse du quartier de la marine et effleuré de près les différentes propositions élaborées à travers le temps pour une meilleure redynamisation et réconciliation avec la mer, on a soulevé une problématique à l'échelle du quartier :

***Dans quelle proposition pourrions-nous nous inscrire ? Et quelles sont les opérations à mener pour revaloriser le quartier de la Marine, lui redonner son identité et de l'inscrire dans la dynamique de la métropole algéroise ?***

#### **Proposition urbaine :**

On s'inscrit dans le cadre de la proposition du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur, mis à part :

- Garder la station métro dans la place des martyrs et les voutes du front de mer seront revitaliser en carrefour commercial comme dans le GPU.

-Déplacer le siège de l'APC vers l'actuel marché à côté de la mosquée Ali Bitchine pour mieux la mettre en valeur.

-Adopter le projet des terrasses du port et du boulevard urbain de l'avenue de l'ALN, ainsi que le réaménagement du square Port Said proposé dans le plan stratégique d'Alger.

-Redynamiser le front de mer du côté du Bastion 23 et la jetée Kheir Eddine avec un balcon maritime, une esplanade et un petit port de plaisance.

-démolir le parking à étage qui est notre assiette d'intervention ou on va projeter un équipement culturel « une cité du patrimoine »

**Chapitre V : Approche thématique**

### **I/la thématique**

#### **A/L'introduction :**

L'approche thématique est un support théorique, l'un des deux pieds sur lequel reposera notre projet de fin d'étude. elle traite l'essentiel du thème choisi auparavant pour une compréhension et des connaissances plus approfondies. Aussi à travers la définition du thème et l'analyse de plusieurs exemples on arrivera à tirer les concepts et le programme à utiliser pour notre projet dans ce site ancien.

#### **B/Le choix du thème :**

La richesse patrimoniale, culturelle, archéologique et paysagère d'Alger est malheureusement dans une situation d'abandon et de grave dégradation. Suivant ce constat, une réponse architecturale contemporaine saura apporter de la valorisation et de la protection pour ces richesses. Elle jouera aussi le rôle de mobilisateur du patrimoine pour le développement économique et touristique. Enfin ce projet renforcera l'aspect identitaire de la ville et contribuera à la cohésion sociale et au sentiment d'attachement. Pour cela une cité du patrimoine est un choix harmonieux et très raisonnable.

#### **C/La définition de la cité :**

«1-centre urbain ville. 2-partie la plus ancienne d'une ville souvent entourée de murs. »<sup>34</sup>

« ville. Grande nombre de maisons enfermées de murailles...cité, au propre, se dit de la circonscription locale qui comprend la collection des citoyens. »<sup>35</sup>

La cité (latin civitas) est un terme désignant, lors de l'antiquité, un groupe d'hommes libres constituant une société politique indépendante, ayant ses lois, sa religion et ses mœurs propres.

A l'époque moderne elle désigne un lieu d'échange et de communication du savoir et savoir-faire, c'est plus qu'un lieu de rassemblement de peuples.

#### **D/La définition du patrimoine :**

« Dans son exception « un bien d'héritage qui descend suivant la loi, des pères et mères à leurs enfants » (Emile Littré, Dictionnaire de la langue française), le très ancien mot « patrimoine » connaît aujourd'hui une fortune nouvelle, au gré d'un transfert métaphorique qui lui accole des adjectifs variés : « génétique », « naturel », « bancaire », etc. <sup>36</sup>.

---

<sup>34</sup> Dictionnaire HACHETTE, Edition 2010, p323.

<sup>35</sup> Dictionnaire de l'Académie française-5ème édition, Editions books France, p583

<sup>36</sup>CHOAY Françoise, Le patrimoine en questions (anthologie pour un combat), Édition du seuil, p III.

### **E/La définition de la cité du patrimoine :**

Concept nouveau, introduit pour penser la liaison et l'unification des entités du patrimoine qui diffèrent en fonction du temps et du lieu.

Cela est dans un souci d'atteindre une réflexion ouverte permanente d'assimiler et de saisir le concept de culture dans sa dimension universelle, afin de rapprocher l'homme de son environnement et de le réconcilier avec son histoire et son patrimoine.

C'est un lieu de conservation, restauration, exposition et mise en valeur d'objets témoins de l'histoire et de la culture des différentes civilisations, mais également un instrument entre la recherche, les professionnels et le publique.

### **F/La définition de « formation » :**

« Action d'instruire, d'éduquer, son résultat »<sup>37</sup>.

« Action de donner à quelqu'un, à un groupe, les connaissances nécessaires à l'exercice d'une activité : La formation des cadres. Ensemble de ces connaissances. »<sup>38</sup>

### **G/La définition de « recherche » :**

«Action de rechercher quelque chose ou quelqu'un dont on ignore où il se trouve exactement. Action de chercher à découvrir quelque chose, à parvenir à une connaissance nouvelle. Ensemble d'études et de travaux menés méthodiquement par un spécialiste et ayant pour objet de faire progresser la connaissance. Ensemble des activités auxquelles se livrent les chercheurs.»<sup>39</sup>

### **H/La définition de « information » :**

« Action d'informer quelqu'un, un groupe, de le tenir au courant des événements. Indication, renseignement, précision que l'on donne ou que l'on obtient sur quelqu'un ou quelque chose. Tout événement, tout fait, tout jugement porté à la connaissance d'un public plus ou moins large, sous forme d'images, de textes, de discours, de sons. »<sup>40</sup>

### **I/La définition de « exposition » :**

« Action de mettre en vue ; fait d'être montré, exposé. Présentation au public d'œuvres d'art ; ensemble des œuvres exposées. »<sup>41</sup>

---

<sup>37</sup> Dictionnaire de l'Académie française-5ème édition, Editions e Books France, p 631

<sup>38</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/formation/34643>

<sup>39</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/recherche/67011>

<sup>40</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/information/42993>

<sup>41</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/exposition/32314>

### J/ Les Objectifs de la cité du patrimoine :

La cité vise à :

- Assurer une parfaite symbiose entre l'ancien et le contemporain.
- Associer entre les entités qui vise la séduction d'un grand public et remplira les objectifs culturels, socio-économique, de détente et de loisirs, et une autre entité pédagogique pour la formation de professionnels et les recherches scientifiques.
- Etre un moteur de préservation et de conservation du patrimoine d'Alger grâce aux deux entités, tout en participant à sa diffusant à l'échelle nationale mais aussi internationale.
- Prévoir un lieu d'échange et de communication qui réconciliera les habitants et l'histoire de leur ville.

### II/ Analyse des exemples de référence :

#### A/ La cité de l'architecture et du patrimoine de Paris :

##### 1/ Présentation et situation de la cité :

« La cité de l'architecture et du patrimoine est unique. Aucun des musées du monde ne réunit dans un même lieu la découverte du patrimoine et la connaissance de l'architecture.

S'il fallait définir un modèle, nous pourrions dire que la cité est lié à l'architecture et au patrimoine ce que Beaubourg est à l'art contemporain. Un lieu qui attire le grand public tout en offrant documentation et éclairage pour les spécialistes.»<sup>42</sup> Françoise de Mazières, Présidente de la cité de l'architecture et du patrimoine.



FigV-1 : Cité de l'architecture et du patrimoine - Palais de Chaillot



FigV-2 : Plan de situation la cité de l'architecture et du patrimoine à l'échelle de la ville.

Source : <http://www.ecoledulouvre.fr/>

<sup>42</sup> SIMON TEXIER, L'architecture exposée (La cité de l'architecture et du patrimoine).

### 2/Les fonctions et les entités de la cité :

La Cité de l'architecture et du Patrimoine découle de la fusion de 3 entités, formant aujourd'hui ses trois départements :

- ✚ Le musée des monuments français : son origine remonte au musée de sculpture comparée voulu par Viollet-le-Duc. Il rassemble d'exceptionnelles collections de maquettes, mais aussi de moulages et de peintures reproduisant, grandeur nature, les chefs-d'œuvre de notre histoire patrimoniale.
- ✚ L'institut Français d'architecture : « ...il prend finalement la forme d'un lieu d'exposition et de production de savoir pour vocation de diffuser la culture architecturale, de promouvoir la création et de redonner à la profession une légitimité qu'elle avait largement perdue auprès du grand public. »<sup>43</sup>
- ✚ L'école du patrimoine : « l'École de Chaillot » qui forme, depuis plus d'un siècle, les Architectes du Patrimoine mais aussi les praticiens se destinant aux concours et carrières d'Architecte des Bâtiments de France

### 3/Les objectifs de cette cité :

- Assurer la promotion de l'architecture française en France et à l'étranger
- faire découvrir les œuvres emblématiques du patrimoine architectural français et la création contemporaine internationale.<sup>44</sup>
- répondre à des attentes multiples : professionnels de la construction et de la restauration, élus, maîtres d'ouvrage, industriels, amateurs d'architecture, simples curieux de tout âges...<sup>45</sup>
- Evoluer le concept du patrimoine et son élargissement
- développer un enseignement allant des monuments et centre historique jusqu'à patrimoine « ordinaire »

### 4/les activités pédagogique :

- destiner en priorité aux jeunes, aux scolaires et aux adultes
- guider le visiteur, l'aider quel que soit son âge à décrypter, analyser, approfondir ses connaissances
- Visites et conférences parcours, atelier et stages, analyse d'une œuvre pratique en atelier...
- les moyens utilisés sont d'une grande diversité et sont adaptés à chaque public

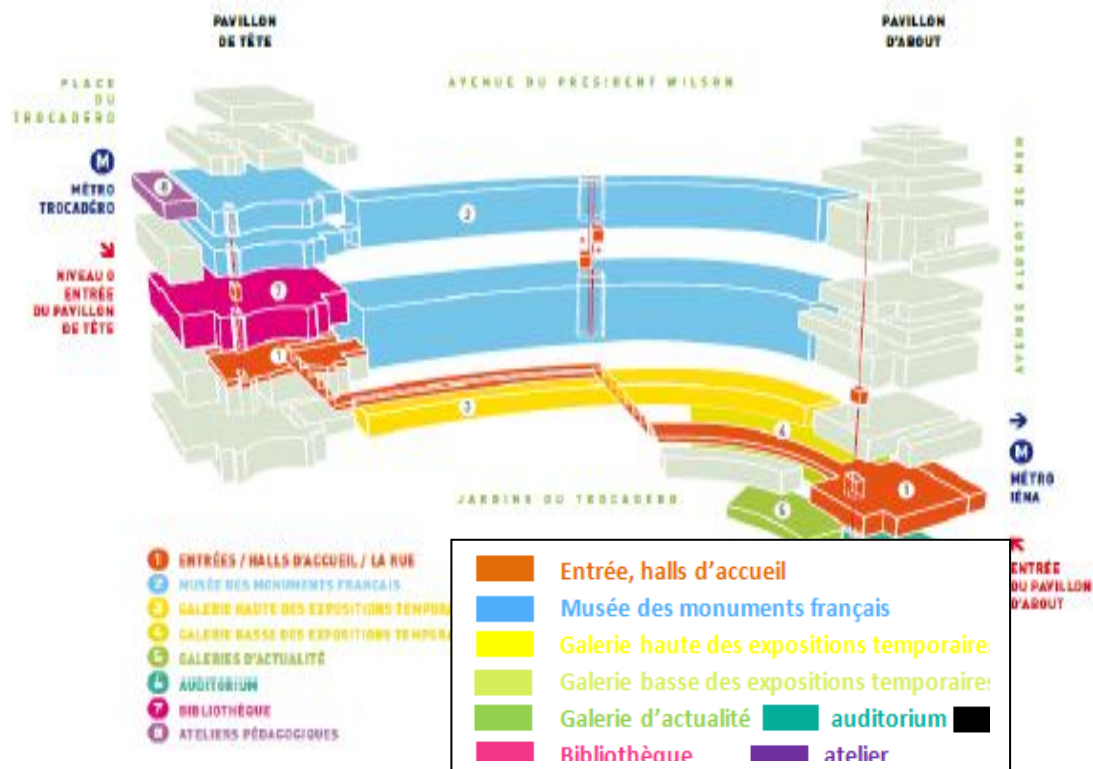
---

<sup>43</sup> TEXIER Simon, L'architecture exposée ( la cité de l'architecture et du patrimoine), P23/24

<sup>44</sup> Wikipédia

<sup>45</sup> TEXIER Simon, L'architecture exposée ( la cité de l'architecture et du patrimoine), P28

### 5/Le programme de la cité :



figV-3 : programme de la cité

Source : <http://www.ecoledulouvre.fr/>

-L'école dispose pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis sa création en 1890, d'espaces et de conditions matérielles adaptés à ses ambitions

-Une grande salle de cours équipée de matériel audio-visuelle

-bibliothèque

Une salle des professeurs et un vaste atelier de travail équipé de matériel informatique en réseau, le tous à proximité des bureaux de l'administration

-élèves et enseignants bénéficient de la proximité des collections du musée des monuments français, de la galerie moderne et contemporaine et des manifestations organisées par l'école

### 6/Les concepts:

-La fragmentation

-La hiérarchisation (niveau privé, niveau public)

-la présentation du patrimoine

-La variété des publics impose une variété des offres et par conséquent une large palette de compétences.

### B/L'école du Louvre :

#### 1/Présentation et situation :

L'École du Louvre est un établissement d'enseignement supérieur du ministère de la Culture et de la Communication qui dispense d'un enseignement en histoire de l'art, archéologie, épigraphie, histoire des civilisations, anthropologie et muséologie. Elle est fondée en 1882 et ses fondateurs sont : Jules Ferry, Louis Courajod, Louis Nicod de Ronchaud. Elle est située à Paris, dans l'Aile de Flore du palais du Louvre. Depuis 2002 : Philippe Durey ; conservateur général du patrimoine, est directeur de l'école.



FigV-4 : situation de l'école de Louvre

Source : <http://www.ecoledulouvre.fr/>

#### 2/Cursus d'études et les effectifs :

Le cursus scolaire comporte trois cycles d'études, sur le schéma européen LMD

##### **Les effectifs :**

460 étudiants en première année, environ 250 en deuxième et troisième années et seulement 130 -140 qui ayant obtenu 14 de moyenne en spécialité passent en second cycle.

#### 3/Ces objectifs et ces activités :

- Enseigner l'archéologie, l'histoire de l'art
- tirer des collections, pour l'instruction du public, l'enseignement qu'elles renferment et de former les conservateurs, les missionnaires et les fouilleurs,
- enseigner les techniques de sauvegarde, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel.
- Etudier les sites, les édifices, les œuvres et les objets patrimoniaux.

### C/ Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée (MuCEM) :

#### 1/présentation et situation :

Le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) est un musée national. Situé à Marseille en France sur le littoral à côté du port de commerce, il s'étend depuis Arences jusqu'au fort Saint-Jean sur 110ha. Le musée est réalisé par Rudy Ricciotti. Il est ouvert depuis le 7 juin 2013 lors de l'année de la culture. Il se définit comme un « musée de société »



figV-6 : le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée-

Source : [http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr](http://www.Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr)

#### 2/Ces objectifs :

- la conservation, l'étude, la présentation et la médiation d'un patrimoine anthropologique relatif à l'aire européenne et méditerranéenne. à partir de collections d'origine internationale et de recherches tournées vers une approche transdisciplinaire, concernant les sociétés dans leur totalité et dans l'épaisseur du temps.
- le MuCEM a pour vocation de fonctionner comme un forum, un lieu de débats, où les présentations de référence et les expositions temporaires s'articulent autour de grandes questions de société

#### 3/ Programme spatial :

## Chapitre V : approche thématique

Le musée est implanté sur deux sites dans le fort Saint –Jean, lieu emblématique dans la mémoire de Marseille et dans une construction contemporaine de 15000m<sup>2</sup> situé sur le mole J4 du port de la joliette dont l'architecture devra symboliser fortement le passage .

le bâtiment s'organise sur un principe de composition réalisé à partir de carré ,un volume parallélépipédique d'emprise carré de 72m de coté ,recouvre partiellement un volume interne de 52m de coté comprenant les salles d'expositions et de conférences identifié comme le cœur du musée à cela s'ajoutent d'autre espaces d'accompagnement

\*Le programme s'annonce comme suit :

- + exposition permanentes :2300m<sup>2</sup>
- + exposition temporaires :3200m<sup>2</sup>
- + un auditorium,deux amphithéâtre ,des salles de réunion ,des salles de travail,un centre multimédia ,des espaces administratifs ,des studios pour étudiants ou chercheurs ...etc
- + un restaurant,une cafeteriat ,des boutiques
- + centre de conservation ;10000m<sup>2</sup>

### 4/Les concepts de base :

#### Le concept géometrie :

Le bâtiment est fondé sur la base d'une géometrie simple,il s'organise sur un principe de composition réalisé à partir d'un carré :un volume de 52m un plan classique latin ,grec ou oriental sous le contrôle de pthagore



FigV-8 : le MuCEM

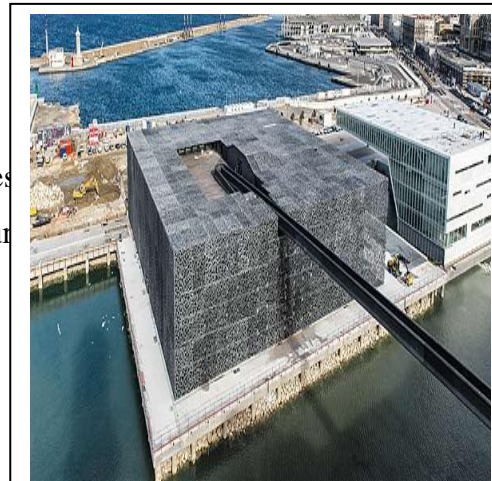
Source : Source : <http://www.lemusee.eu> Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr

#### Le concept de simplicité :

L'architecte a opté pour un bâtiment qui s'efface devant le fort Saint –Jean ,édifice monumentale construit à proximité et emblématique de la ville .aussi le projet est fondé sur le principed'une volumetrie simple ,sans rivalité avec le patrimoine

#### Le concept d'articulation :

Le musée est relié au Ford Saint Jean par une passerelle en béton accessible à partir du toit.il s'agit d'une passerelle en béton que R.Ricciotti assimilée à un « tapis volant »



FigV-7 : le MuCEM



figV-9 : le MuCEM

Source : Source : [http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr](http://www.Le.musée.de.civilisation.de.l'Europe.et.de.la.méditerranée.fr)



figV-10 : Concept d'articulation

### **Le concept de faille :**

Une faille traverse au cœur des volumes , qui accueille deux rampes de circulation entrelacées et qui permet des vues panoramiques sur le port , la mer et le fort

### **La couverture :**

le volume de projet est recouvert d'une sorte de résille perforée comme une section de roche romaine

### **La promenade architecturale :**

Les visiteurs peuvent circuler à l'intérieur sur des rampes d'accès comme dans le gréement d'un navire ,qui les amènent sur le toit du MUCEM accessible dans sa totalité .il y a recherche d'une expérience d'avantages physique que spatiale



figV-11 :concept de faille  
source :



figV-12 : la promenade architecturale

Source : Source : [http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr](http://www.Le.musée.de.civilisation.de.l'Europe.et.de.la.méditerranée.fr)

### **III/L'approche programmatique :**

Le programme est l'étape qui enclenche le processus conceptuel, c'est l'instrument de réflexion pour l'architecte de telle manière qu'il puisse atteindre les objectifs assignés et répondre aux besoins relevés lors de l'analyse, c'est le résultat d'une adaptation thématique au contexte.

#### **1-Le programme de base:**

Il nous permet d'identifier le profil réel de l'équipement et son rayon d'action, ce programme signifie clairement le statut de l'édifice dans la ville. Par conséquent afin de répondre aux différentes orientations et exigences découlant du site et de la recherche thématique nous avons établi le programme suivant :

##### **L'accueil :**

- C'est le premier espace qui permet de passer d'un dehors à un dedans et que les visiteurs auront à franchir pour accéder à notre équipement, cet espace contiendra une réception auprès de laquelle l'utilisateur et le visiteur pourront se renseigner, s'informer et s'orienter.

##### **A/Documentation et recherche :**

-destiné à la recherche dans le domaine ,elle est en rapport avec les traditions algériennes ,cette fonction offre aux chercheurs ,étudiants ,un espace de réflexion doté de moyens d'information de documentation et d'investigation ,cela va être assuré par la bibliothèque et la salle d'internet ainsi les laboratoires de recherche.

##### **B/Création et formation :**

Elle est destinée à la formation des étudiants et leur donner des cours, elle est dotée par des salles de cours des ateliers des salles de projection...

##### **C/Echange et information :**

Elle privilégie la rencontre et l'échange et comporte en son sein : exposition, information, vente de matériel, un auditorium qui accueillera des manifestations culturelles, un espace d'exposition qui permet de découvrir le patrimoine architectural algérien

##### **D/Loisir et détente:**

Aménagement de jardins

Création des places de détente et esplanades

Restaurants et cafétéria

Boutique

##### **Gestion et coordination:**

Englobe la fonction administrative et de gestion

## Chapitre V : approche thématique

### 2/Le programme spécifique :

Fonction de base	Espace	Surface (m <sup>2</sup> )
Accueil	Hall centrale	120m <sup>2</sup>
	Réception	20m <sup>2</sup>
documentation et recherche :	Bibliothèque	380m <sup>2</sup>
	Salle d'informatique	240m <sup>2</sup>
	2Laboratoire de recherche	70m <sup>2</sup>
	sanitaires	9.5m <sup>2</sup>
Création et formation :	8Ateliers	79m <sup>2</sup>
	Salle de cours	73.5m <sup>2</sup>
	7Salles TD	31m <sup>2</sup>
	2Salle de projection	100m <sup>2</sup> /140m <sup>2</sup>
	sanitaires	9.5m <sup>2</sup>
échange et information :	Exposition permanente	270.5m <sup>2</sup>
	Exposition temporaire	317.5m <sup>2</sup>
	Amphithéâtre	250m <sup>2</sup>
	sanitaires	9.5m <sup>2</sup>
Loisir et détente:	Restaurant	192.5m <sup>2</sup>
	Cafétéria	153.5m <sup>2</sup>
	3Boutique	68.7m <sup>2</sup> / 49m <sup>2</sup> / 77.5m <sup>2</sup>
	sanitaires	9.5m <sup>2</sup>
Support logistique :	9 Bureaux	6*30.1m <sup>2</sup> /24.8m <sup>2</sup> /17.3m <sup>2</sup> /10.5m <sup>2</sup>
	Salle de réunion	73.5m <sup>2</sup>
	Salle des profs	30.1m <sup>2</sup>
	Stockage	56.5m <sup>2</sup>
	Parking	2930m <sup>2</sup>
	sanitaires	9.5m <sup>2</sup>

FigV-13 : tableau de programme spécifique

Et la réhabilitation de l'un des bâtiments Chassériaux qui est autour de notre assiette d'intervention au niveau de sa fonction comme résidence

## Chapitre V : approche thématique

### Le programme quantitatif :

Niveau	Espaces	Surface (m <sup>2</sup> )
Sous –sol	Parking	2930m <sup>2</sup>
	Stockage	56.5m <sup>2</sup>
	Bâche à d'eau	46.2
	Climatisation	42.8m <sup>2</sup>
	Chaufferie	49m <sup>2</sup>
	Gaz	37.9m <sup>2</sup>
	Electricité	38.6m <sup>2</sup>
	Sanitaires	9.5m <sup>2</sup>
RDC	3boutiques	68.7m <sup>2</sup> / 49m <sup>2</sup> / 77.5m <sup>2</sup>
	Amphithéâtre	250m <sup>2</sup>
	Restaurant	192.5m <sup>2</sup>
	Cafeteria	153.5m <sup>2</sup>
	Cuisine	92m <sup>2</sup>
	Sanitaire	9.5m <sup>2</sup>
1 <sup>er</sup> étage	7salle TD	31m <sup>2</sup>
	Salle de cours	73.5m <sup>2</sup>
	2atelier	79m <sup>2</sup> /77m <sup>2</sup>
	Salle d'informatique	240m <sup>2</sup>
	Bibliothèque	380m <sup>2</sup>
	6Sanitaires	9.5m <sup>2</sup>
2 <sup>ème</sup> étage	4atelier	79m <sup>2</sup> /77m <sup>2</sup> /68.2m <sup>2</sup> /52.5m <sup>2</sup>
	2salles de projection	140m <sup>2</sup> /100m <sup>2</sup>
	4Sanitaires	9.5m <sup>2</sup>
3 <sup>ème</sup> étage	2laboratoires	68m <sup>2</sup>
	2ateliers	79m <sup>2</sup> /77m <sup>2</sup>
	Salles de réunion	73.5m <sup>2</sup>
	Salle des profs	30m <sup>2</sup>
	6bureaux	31m <sup>2</sup>
	2sanitaires	9.5m <sup>2</sup>
4 <sup>ème</sup> étage	3bureaux	17.3m <sup>2</sup> /24.8m <sup>2</sup> /10.5m <sup>2</sup>
	2Sanitaires	9.5m <sup>2</sup>

FigV-14 : tableau de programme surfacique

**Chapitre VI : Approche architecturale**

### L'introduction:

Le projet architectural, dernier stade du processus de conception, qui consistera à mettre en confrontation les données du site, du thème, du programme et des innovations technologiques, avec nos références stylistiques, afin de définir notre propre sensibilité pour concevoir un projet architectural significatif, cohérent et capable d'engendrer une dynamique urbaine.

«Le projet doit être pensé dans son contexte, organisé par rapport aux exigences, et s'inscrire dans une théorie, chaque dimension doit fournir ses hypothèses et ses données qui seront organisées et hiérarchisées, constituant ainsi les assises pour la construction du système de concepts».<sup>46</sup>

### I/Choix et caractéristiques de la parcelle d'intervention:

#### 1. Présentation :

Notre assiette d'intervention se trouve au pied de la casbah.

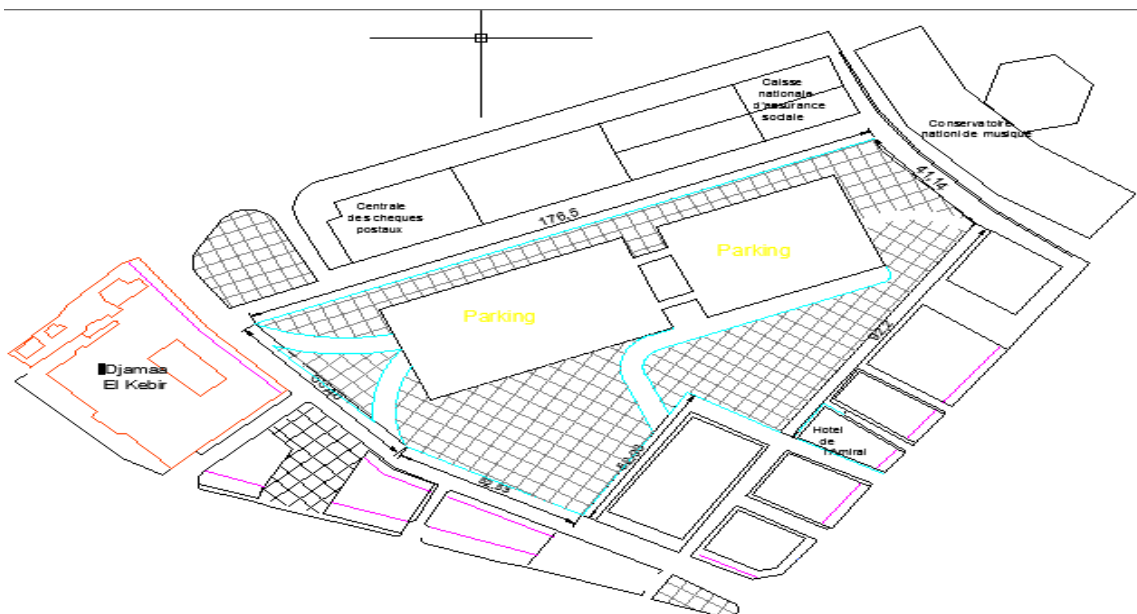
Elle a une forme trapézoïdale et une surface de **1,2 ha.**

Elle est délimitée : au nord par le conservatoire de musique(R+7).

A l'ouest par les barres SOCCARD(R+7).

A l'est par les immeubles CHASSERIAU(R+4)

Au sud : djamaa el kabir et djamaa et les immeuble haussmannien



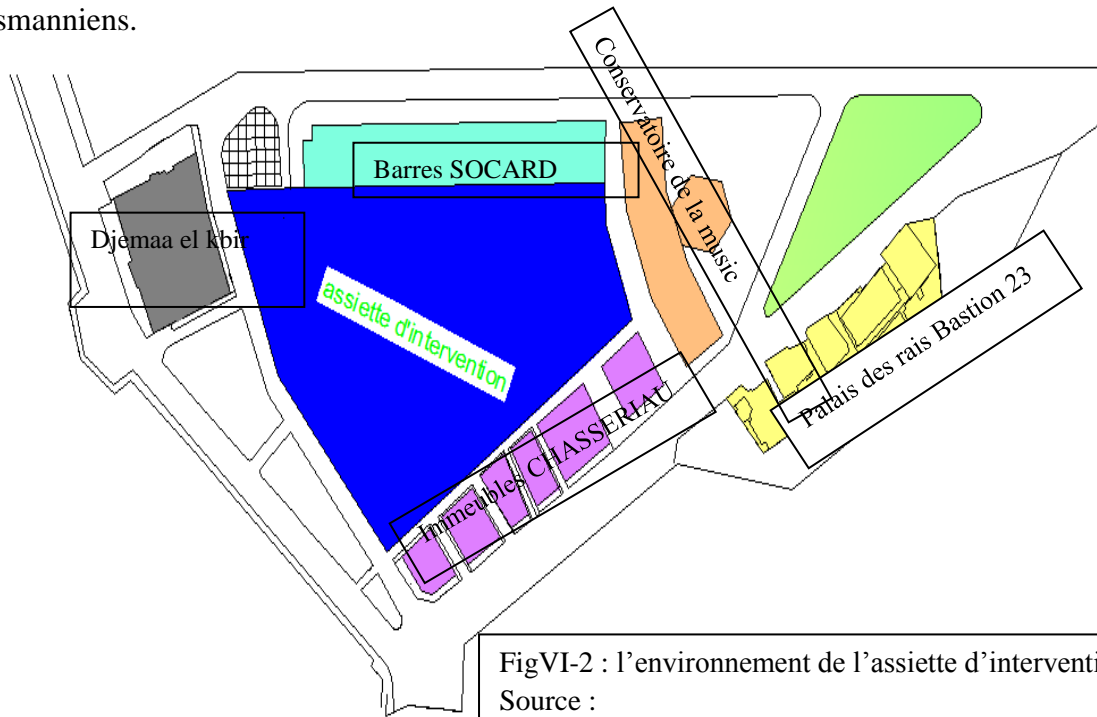
FigVI-1 : présentation de la parcelle

Source :

<sup>46</sup>Mohamed AZZOUZ; les cahiers de l'EPAU

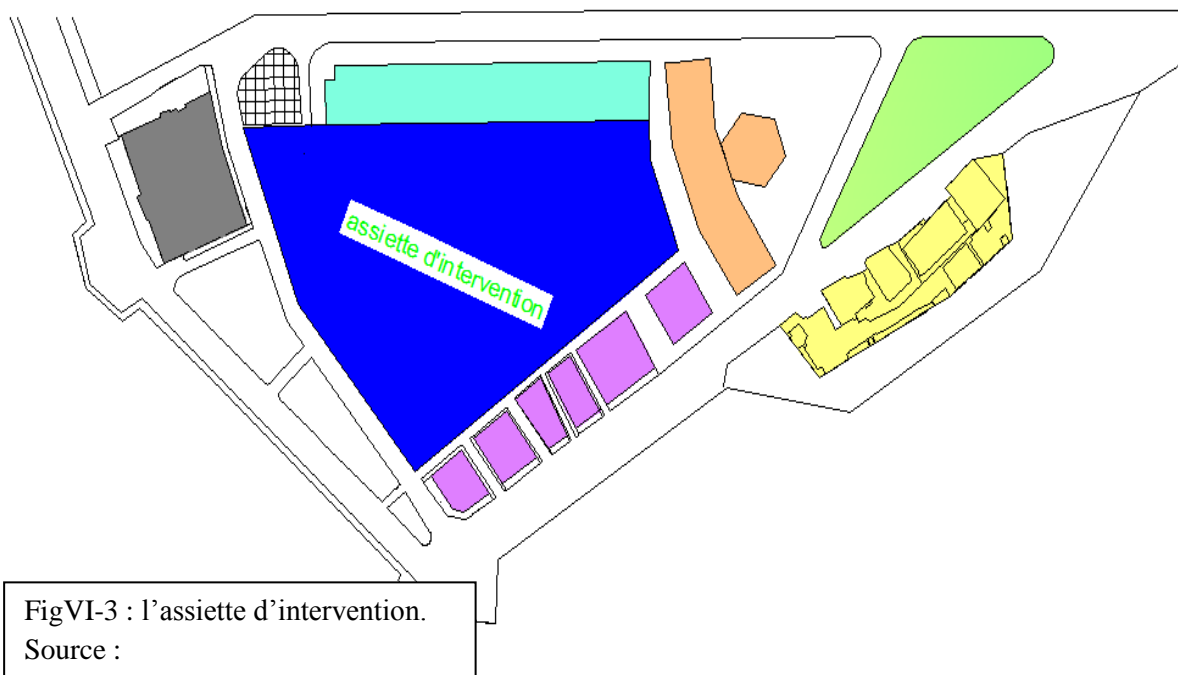
### 2. Caractéristique :

L'assiette occupe une place stratégique au cœur du quartier de la marine, sa situation est renforcée par la présence de plusieurs équipements qualifiés architecturalement et historiquement comme une richesse incontournable. Le PALAIS DES RAIS, djamaa l'Kabîr, djamaa l'Djadid, les immeubles Chassériau, les barres SOCCARD, et les immeubles haussmanniens.



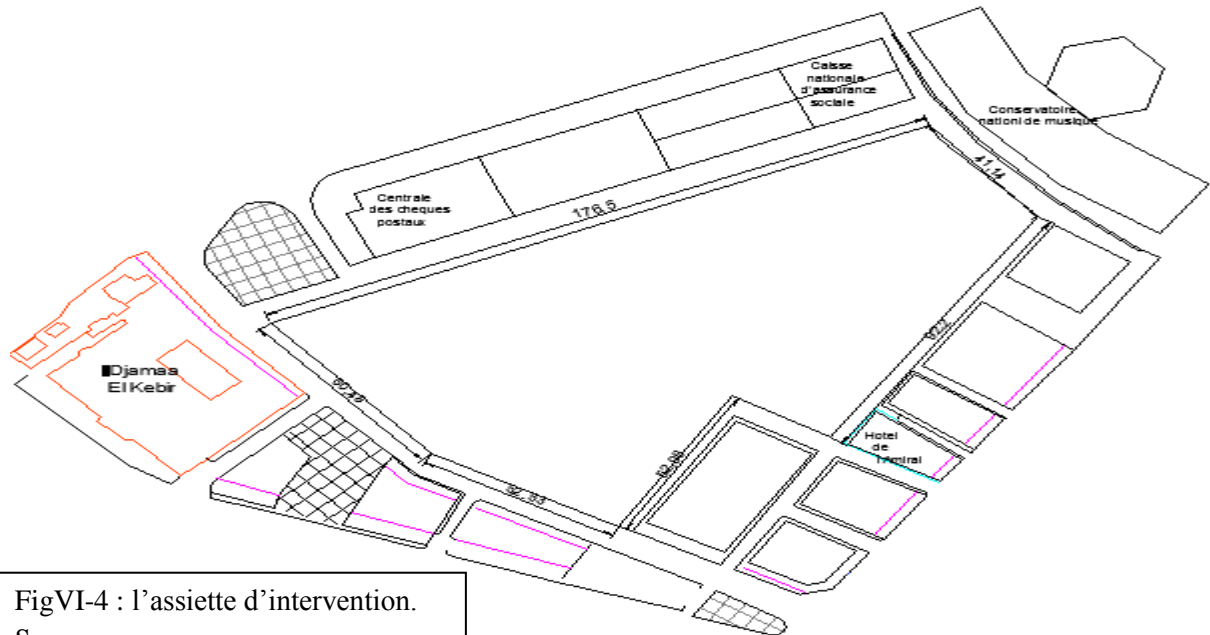
### 3. Site avant intervention :

-la présence de parking a étage



### **4. Site après intervention :**

La démolition du parking



FigVI-4 : l'assiette d'intervention.  
Source :

### **II/Les concepts utilisés :**

#### **II-1/ Concepts liés au contexte:**

##### **L'articulation:**

Notre assiette d'intervention représente une vraie charnière entre le tissu traditionnel, du 19<sup>ème</sup> siècle et le tissu moderne, ainsi notre projet assure l'articulation entre la casbah et la mer.

##### **La continuité urbaine:**

Elle se traduit par le prolongement de la trame des axes historiques et l'articulation avec les moments forts de l'entourage immédiat

##### **La symbolique:**

Notre projet se veut intégrateur par l'interprétation des formes anciennes et par son expression architecturale.

##### **Le mouvement:**

En s'inspirant des vagues de la mer, ce concept sera représenté par une toiture courbée à l'entrée.

##### **Concept de faille :**

Une faille traverse au cœur des volumes qui accueillent un passage de circulation

##### **Le seuil:**

Ce concept sera concrétisé par un recul afin de dégager un grand parvis.

**Les arcades :** ouverture faite d'un arc portant sur des piédroits, des piliers ou des colonnes.

Ce concept est très utilisé dans les maisons et les palais de la casbah

### II-2/Les concepts liés au thème:

#### Le parcours:

La notion de parcours doit être présentée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du projet, c'est une composante de base qui force l'image de l'équipement

#### La lumière:

La perception d'un espace change en fonction de sa luminosité, dans notre cas, la lumière naturelle est recherchée par excellence pour répondre aux besoins du grand public .

#### La transparence:

Elle permet d'ouvrir l'espace vers l'extérieur et crée une relation entre le dedans et le dehors; une continuité visuelle,,,

#### La fragmentation :

Ce concept permet de mieux aérer les espaces et créer une fluidité à l'intérieur.

### II-3/Références liées au patrimoine:

Notre démarche est fondée sur la problématique qui remet en cause l'intégration d'un projet contemporain dans le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, donc, notre projet s'inscrit dans une optique de réinterprétation d'éléments patrimoniaux en apportant un esprit innovant:

**-Le patio:** élément de référence de l'architecture de la Casbah, c'est un espace de communication et d'échange par excellence. Il sera intégré dans le centre de notre projet comme étant l'âme du projet.

**-le K'bou** (l'encorbellement): c'est l'espace creusé dans le front des murs des chambres avec une forme carrées. Réinterprété et redimensionné à plus grande échelle dans notre projet.

**-Les barres Saccard :** utilisation de la forme de la barre comme une démarche dans la formalisation de notre projet

**-Les moucharabiehs :** c'est un dispositif utilisé dans les maisons et les palais de la casbah qui permet la ventilation naturelle et aussi elle est considéré comme un terme de décoration qui sert à décrire un ornement de fenêtre ou de balcon sculpté en bois sous forme de petite losange qui permet de pouvoir regardé l'extérieure en toute discrétion

**-Le dégradé des toits terrasses :** l'utilisation des terrasses inaccessibles qui seront des terrasses végétalisés

**III- projets d'inspiration :**

**1/Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée (Mu CEM) :**



figVI-5 : le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée-

Source : Source : <http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr>

**2/la cité de l'architecture et du patrimoine de Paris :**



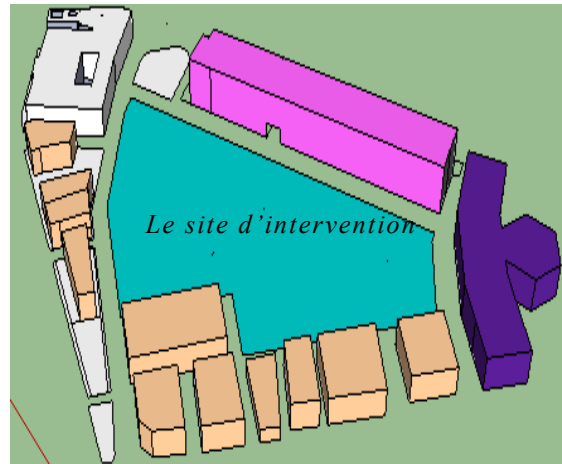
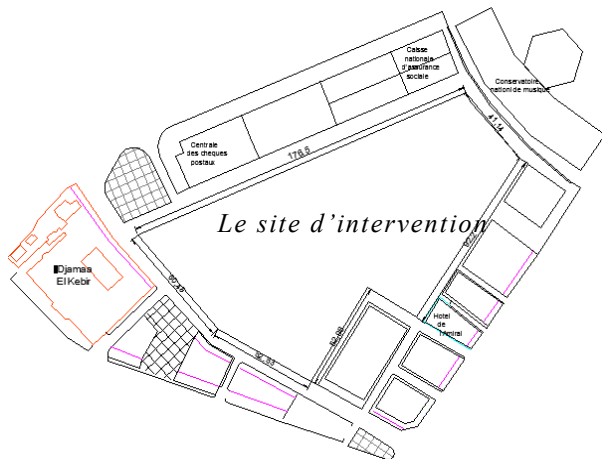
FigVI-6 : la cité de l'architecture et de patrimoine de paris

Source : <http://www .cité de l'architecture et de patrimoine.fr/>

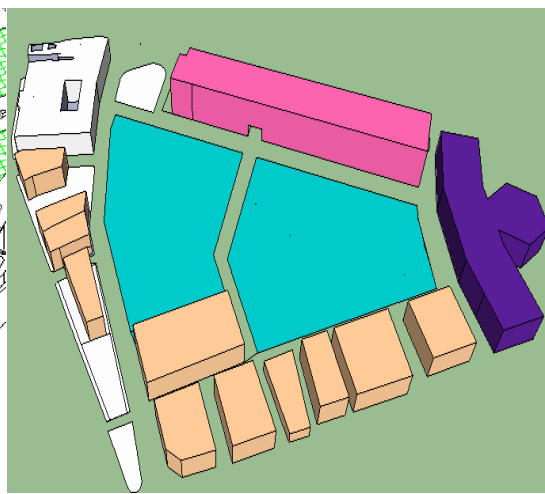
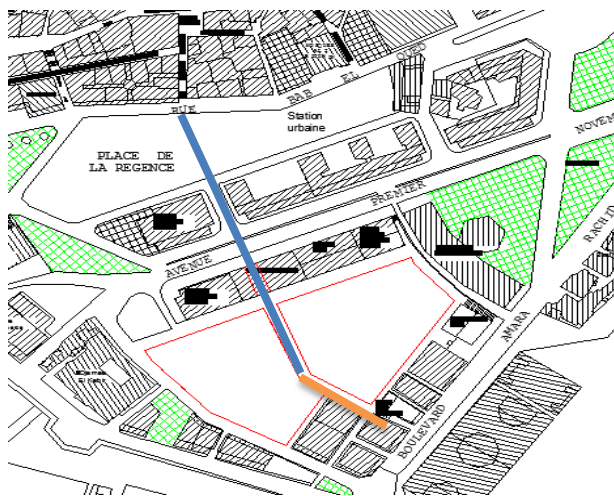
**IV/Formalisation de projet :**(passage de l'idée à la forme)

C'est la mise en forme de l'ensemble des concepts formulés préalablement, c'est une manière de combiner les contraintes contextuelles, programmatiques et thématiques tout en prenant pour principal outil la géométrie.<sup>47</sup>

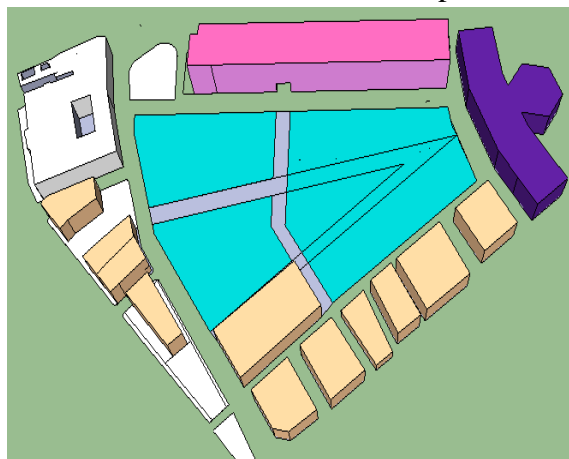
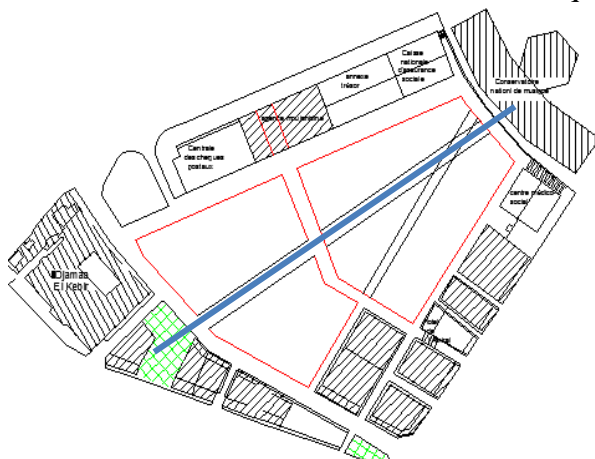
<sup>47</sup> Mémoire requalification et revalorisation du front de mer, juin 2008



### Etape 1 : délimitation de l'assiette d'intervention

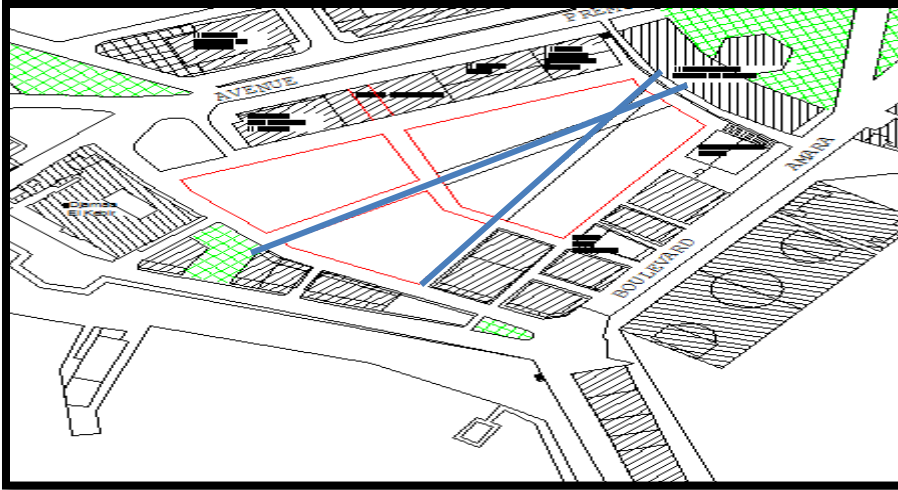


**Etape 2** : le concept de la continuité urbaine : Prolongement de la rue qui vient de la casbah on créant une faille dans la barre Saccard Jusqu'au boulevard Amarra Rachid, on créant alors une continuité urbaine et dont le résultat et que notre assiette est divisée en deux parcelles.

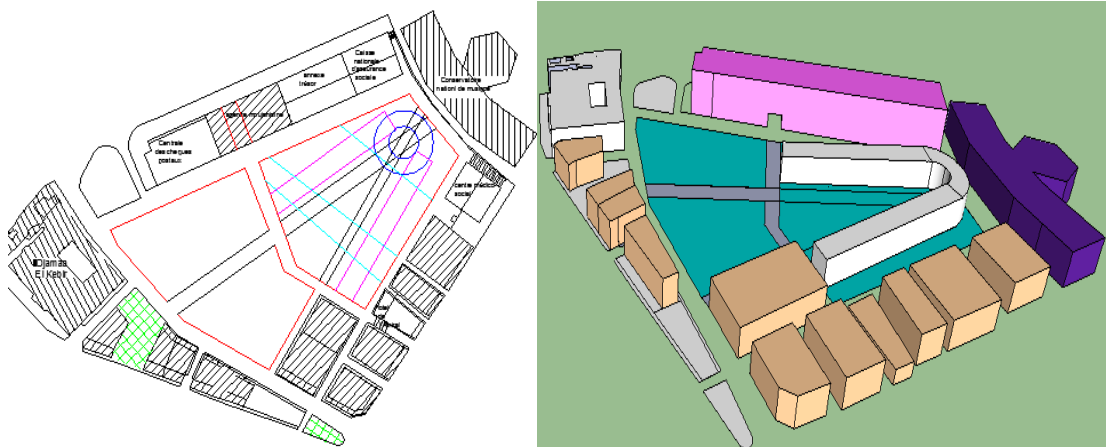


**Etape 3** : le concept d'axialité : création d'un axe qui relie la place elhaj mrizeg et le conservatoire de la musique

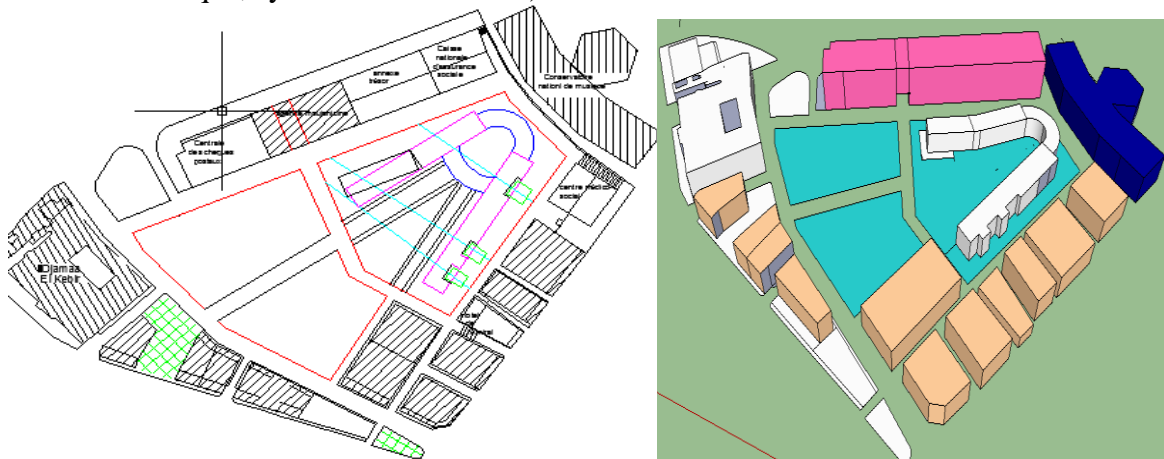
Du passé au présent, cet axe crée une nouvelle division pour notre terrain. Le résultat fini est trois parcelles dont une pour l'équipement, une pour un terrain de jeux pour enfants du quartier et la dernière comme jardin public.



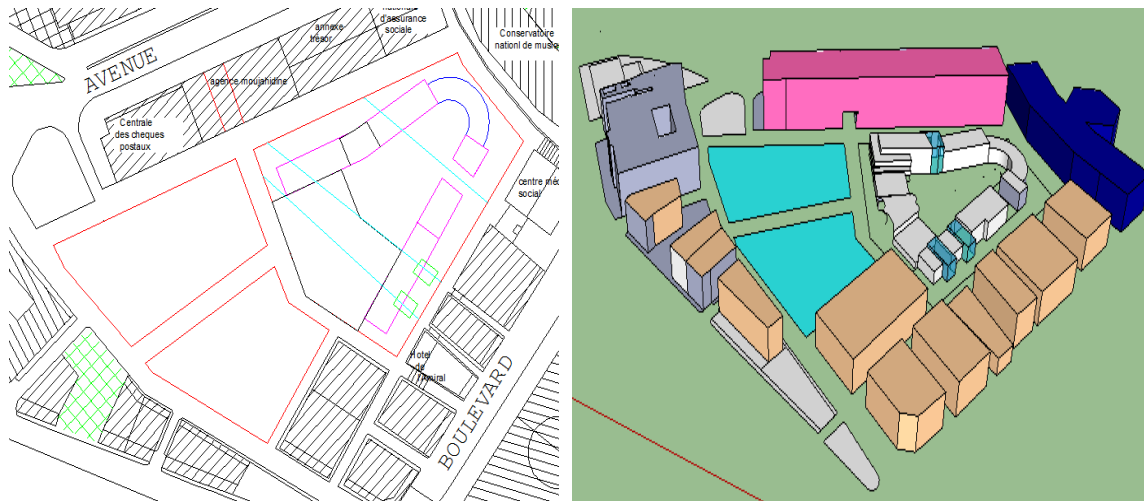
**Etape 04 :** le prolongement de cette nouvelle rue et de l'ancienne rue Mohammed Bessayeh sur l'assiette du projet nous crée deux axes.



**Etape 05 :** le concept symbolique : sur ces deux axes on dispose deux barres (modèle très répandu dans le quartier) et à l'intersection un cercle (symbole de la cité ancienne radioconcentrique, symbole de centralité).



**Etape 06 :** le concept de centralité : un patio est créé dans le cercle ensuite avec la suppression de la partie intérieure un grand patio pour tout le projet est créé. La barre de haut n2 a subi une rotation au milieu cherchant à avoir une parallèle à la limite du terrain et le résultat est deux barres liées par une forme irrégulière une parallèle à l'axe et l'autre parallèle au terrain.



**Etape07 : concept de faille:** en prolongeant les failles qui donnent sur la mer et leur intersection avec la barre 1 on a obtenu au côté bas deux formes qui sont régité par un mouvement d'attraction vers ces failles. Et en haut de la barre une faille est créée dans la barre.

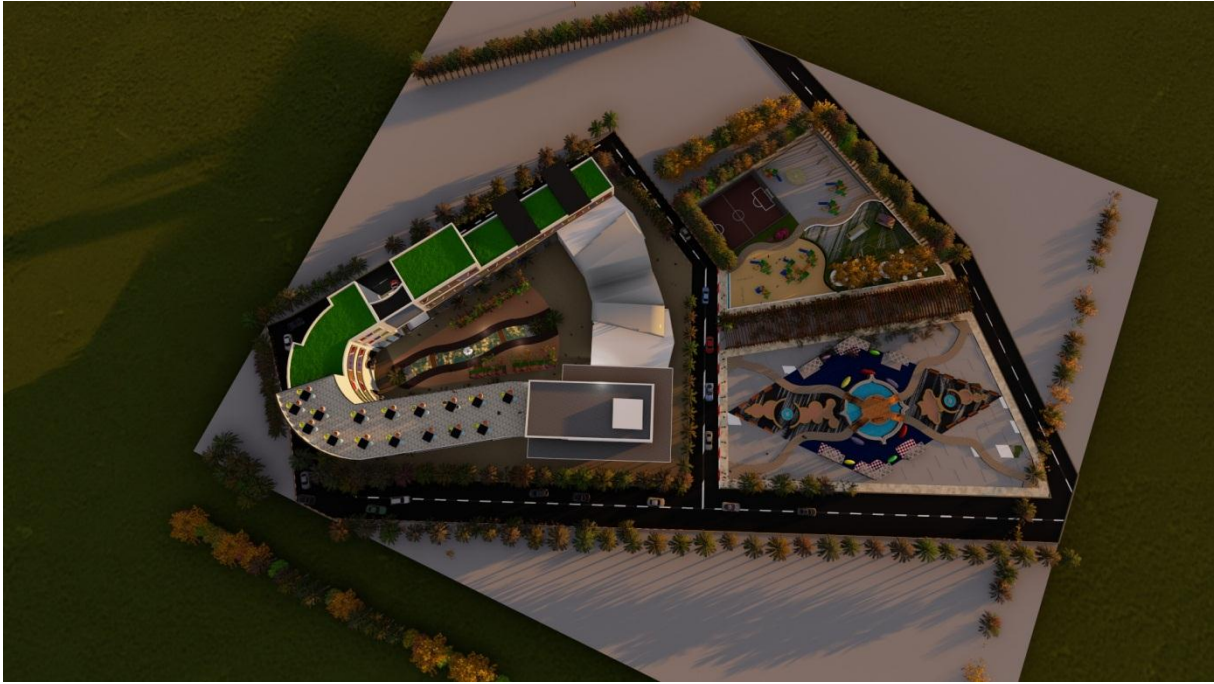
### **V/Description de projet :**

#### **V-1 : Description formelle :**

Notre projet a le privilège de s'inscrire dans un contexte riche en matière architecturale et patrimoniale.

La réflexion de notre projet se base sur la volonté de redonner au quartier de la marine sa vocation historique délaissée, notamment avec l'intégration des édifices culturels et historique à grande valeur patrimoniale tel que : Djamaa el Kabîr, la casbah et le palais de rais (bastion 23), les immeubles Chassériau et la barres Saccard.

Notre majeure préoccupation est d'intégrer ces éléments au sein de notre projet et de créer une continuité urbaine entre eux et cela se fait à travers les façades et les plans. Le projet est fondé sur la base d'une géométrie simple et pure, inspiré du site combinant des lignes droites et des courbes une forme de base qui est le rectangle aux référence aux barre qui est autour de site (les barres Saccard) et le cercle en référence aux coupoles des mosquées immédiates ,le toit ondulé au niveau de l'entrés principale est pour rappeler le mouvement des vagues de la mer et pour ouvrir notre projet vers les jardins et marquer le seuil



### V-2 :L'accessibilité

L'accessibilité vers notre projet se fait à partir de plusieurs accès hiérarchisés de la manière suivante :

- Accès mécanique vers le sous-sol: à partir de la rue Sellami Aziz
- Accès principale : à partir de la rue crée
- Accès secondaires : Vers l'auditorium : à partir de la rue des numides et la rue Sellami Aziz
- Accès secondaire vers les magasins : du côté des barres Saccard



### V-3 : La description intérieure :

Notre projet architectural est fondé sur la base de la pureté, il se compose d'une volumétrie plurielle multipliée prenant en charge l'échelle humaine.

Les différentes entités du projet sont organisées autour d'une cour centrale aménagée, formant ainsi un projet introverti suivant un gabarit de faible hauteur afin de ne pas cacher la façade maritime.

L'ensemble de ces entités sont conçues suivant une géométrie simple et pure réinterprétée avec un langage contemporain

Notre projet est destiné à deux types d'usagers:

- Legrand public qui bénéficie des espaces d'exposition, d'un auditorium, des espaces de consommation, de détente et de commerce.
- Les étudiants et professionnels qui bénéficient de trois entités :

1/documentation et recherche :

2/Création et formation :

3/administration

#### ➤ **Entité public :**

L'exposition et les espaces de consommation, les espaces de détente et de loisir (les jardins ,les restaurants ,les cafeteria ...)se trouvent au niveau du rez de chaussé et le parking au niveau de sous sols

#### ➤ **Les entités réservées aux étudiants**

##### 1/documentation et recherche :

Elle se trouve au niveau du 1ere étage et au 3ème étage, elle abrite

- bibliothèque
- salle d'informatique
- laboratoire de recherche

##### 2/Création et formation :

Elle se trouve au 1<sup>er</sup> étage au 2eme et au 3ème étage elle est doté par :

- les salles de cours et TD
- les ateliers
- les salles de projection...

##### **3/Administration**

Elle se trouve au 3ème et au 4ème étage, elle abrite des bureaux de direction et de gestion et des salles de réunion

### **V-4 : La lecture des façades :**

#### **Le choix de couleurs :**

- la couleur blanche en référence à Alger la blanche,
- La couleur vert ; la verdure
- La transparence au niveau du projet est poussée dans le but d'introduire le paysage extérieur vers l'intérieur permettant des vues panoramiques vers la mer et la Casbah



#### **Le traitement des façades :**

Le traitement de façades est inspiré du contexte immédiat à savoir :- Les éléments de la Casbah tel que : le K'bou, ouverture à dimension réduite (les moucharabiehs).



## Chapitre VI : approche architecturale

-Des arcades pour rappeler les galeries des immeubles du 19eme siècle



-Des ouvertures en longueurs suivant les barres Saccard qui sont inscrites dans le mouvement moderne.



## Chapitre VI : approche architecturale

-Utilisation Du contraste entre plein/vide, horizontalité/verticalité: Ce concept est utilisé pour rappeler le contraste entre l'ancien /nouveau



-La transparence : utilisation des vitres pour profiter de l'éclairage naturelle



### **V-5- Le choix de la structure :**

Le choix de la structure adoptée doit répondre au confort, à la sécurité, à l'économie ainsi qu'à l'esthétique.

Notre choix est dicté par plusieurs facteurs qui sont l'intégration de l'environnement, les exigences thématiques ainsi que le bénéfice des avantages de chaque type.

De ce fait nous avons opté pour deux types de structure

#### **a/Structure métallique :**

Dans la 1<sup>ère</sup> barres et au niveau de cercle afin de répondre aux certaines exigences, qui nécessite de grandes portées, la rigidité, la flexibilité ainsi que la légèreté. La structure métallique est utilisée pour répondre à des exigences fonctionnelles:

-dégagement de grands espaces notamment pour, l'auditorium, et Les salles de réunion, les ateliers et à d'autres exigences constructives telle que :

- le porte-à-faux de 4m
- de grandes portées pour des retombées réduites
- structure légère

-marquer du caractère contemporain de notre projet

Dans un site près de la mer comme le quartier de la marine, l'équipement nécessite une protection de la structure métallique contre la corrosion, pour cela on a opté pour un habillage en aluminium ou bien, la structure peut être traitée avec une peinture antirouille (alluzinc) à base de zinc.

#### **b/Structure en béton armé :**

Dans la 2<sup>ème</sup> barres de projet pour répondre aux certaine exigences d'esthétique et décoration à l'intérieurs des espaces tel que : les restaurants les cafeterias et les espaces d'exposition

-pour marquer et garder le caractère traditionnel de site  
- Assurer une bonne résistance à la compression et une très bonne protection contre l'incendie.

- ❑ Vu l'implantation de notre projet dans une zone à forte sismicité (ZONE III).Nous optons pour les fondations sur semelle filantes mais cela ne reste qu'une proposition de notre part cela ne se fais pas aléatoirement mais avec une étude beaucoup plus approfondi

### LES VOILES

Utilisation des voiles périphériques en béton armé au niveau du sous-sol et des paliers de stabilité en Y dans la superstructure. afin de retenir les poussées des terres et de l'eau. Les murs de soutènement seront accompagnés d'un drainage périphérique, afin de localiser les remontées d'eau au niveau des ouvrages enterrés.

### LES JOINTS :

Afin d'assurer une certaine régularité et rigidité, les joints sont disposés au niveau de l'ouvrage.

1-JOINTS DE RUPTURE : sont prévus à chaque changement de direction et des hauteurs différentes transmettant au sol des charges inégales.

2-JOINTS SEISMIQUE : Doivent assurer l'indépendance complète des blocs qu'ils délimitent et empêcher leur entrechoquement.

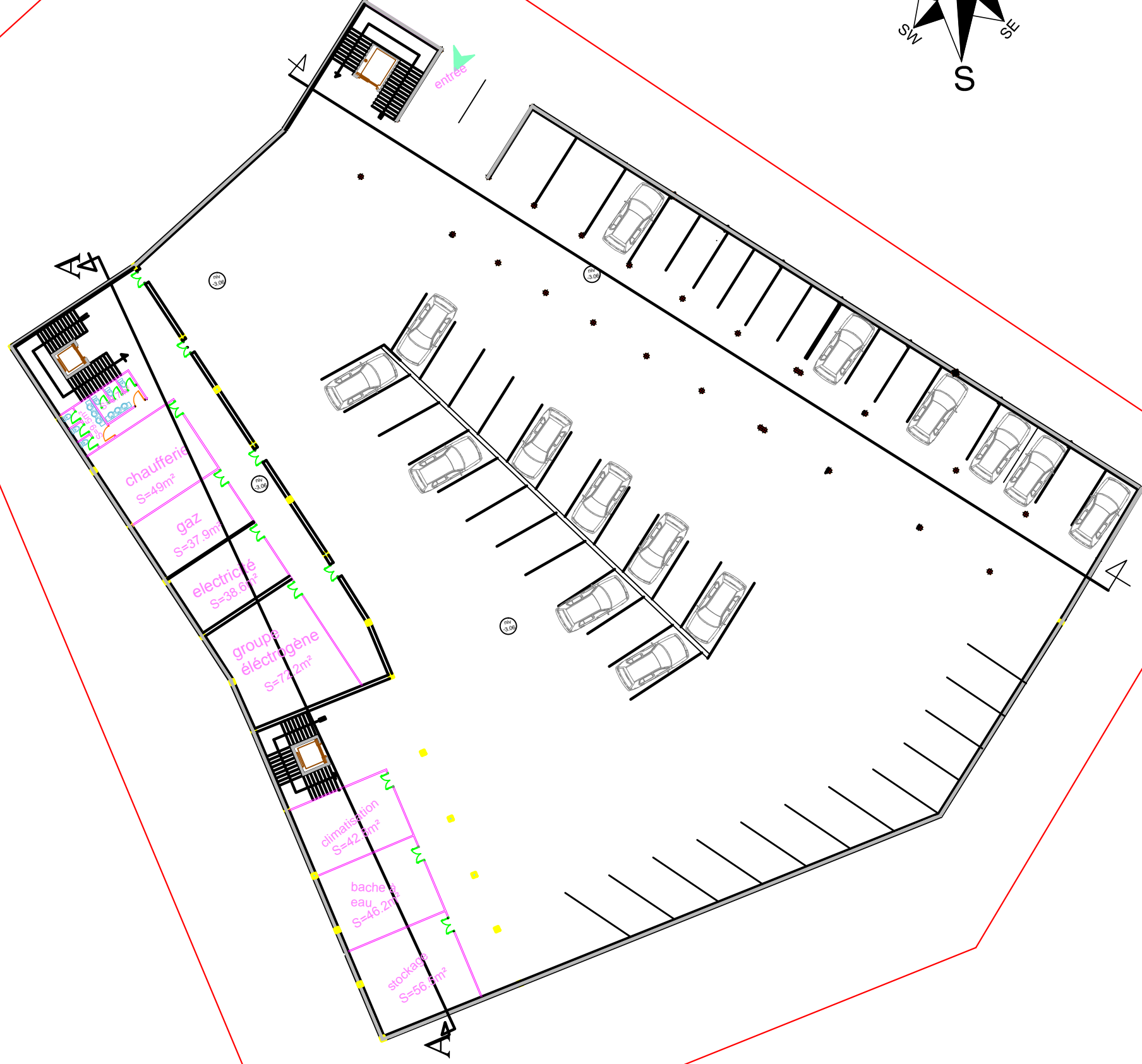
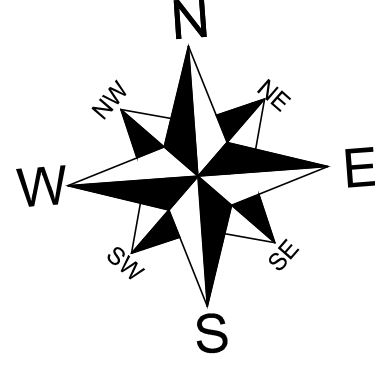
### **Conclusion générale:**

L'architecture n'a jamais cessé d'évoluer à travers ses différentes dimensions. Elle affronte les contraintes, elle défend des principes et elle donne naissance à des projets qui changent à tout jamais la vie de toute une ville. C'est ainsi qu'au cours de l'élaboration de notre projet, nous sommes arrivés à toucher de près la complexité de la conception architecturale.

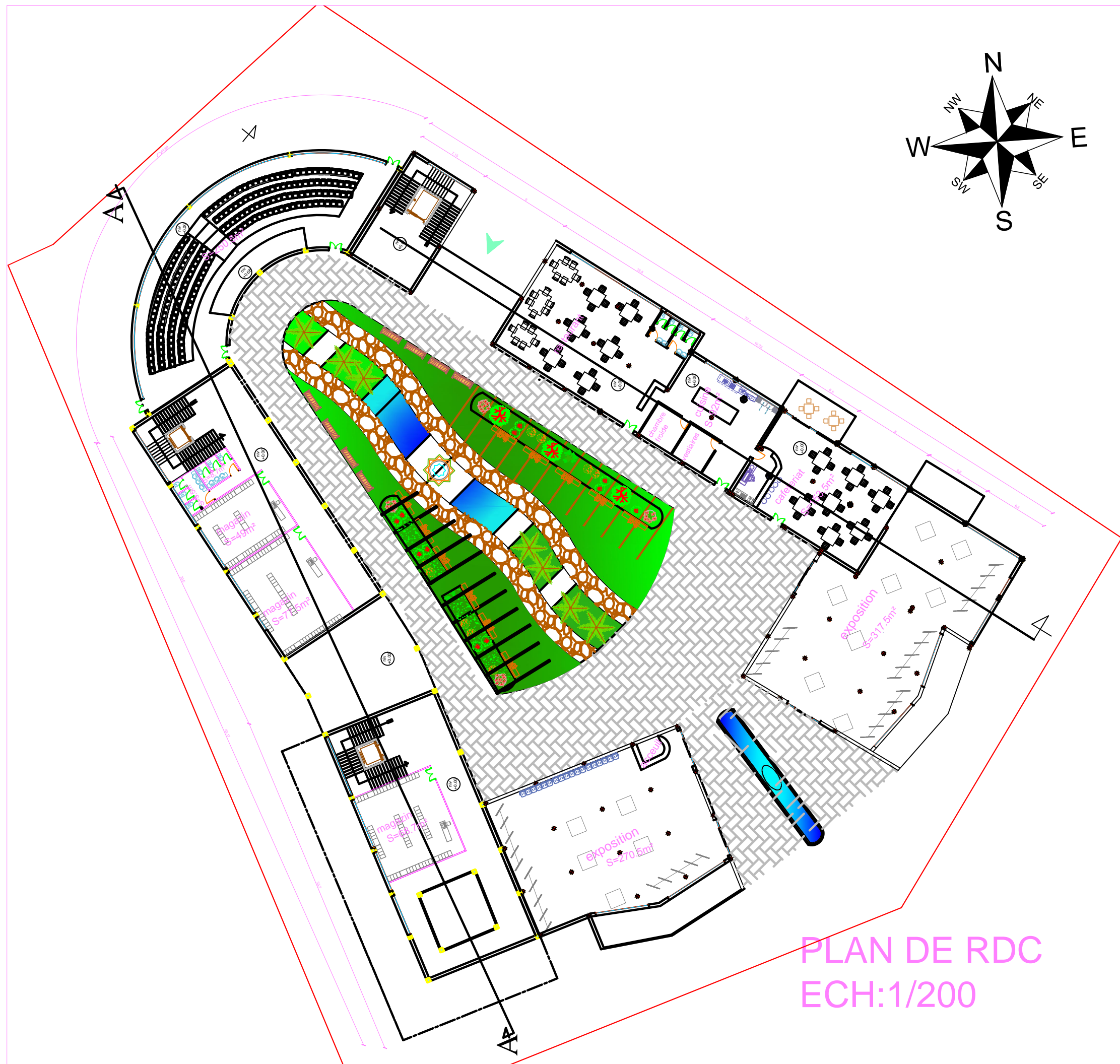
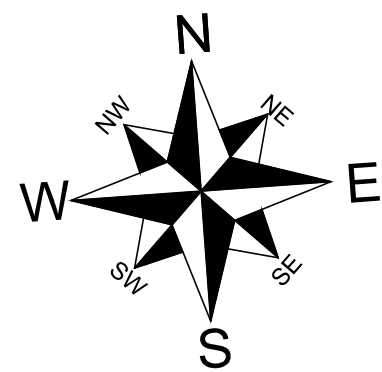
Notre projet est une cité du patrimoine, elle s'inscrit dans la nouvelle structuration et de l'image future du quartier de la marine, il redynamise l'identité de lieux tout en créant une continuité urbaine. Il est le pilier pour son patrimoine et articulateur de toutes les vocations auxquelles le site répond. C'est le souffle frais pour ce quartier en étouffement, mais surtout le cœur qui lui donnera une nouvelle vie et de forts battements.



Plan de masse  
Ech:1/500



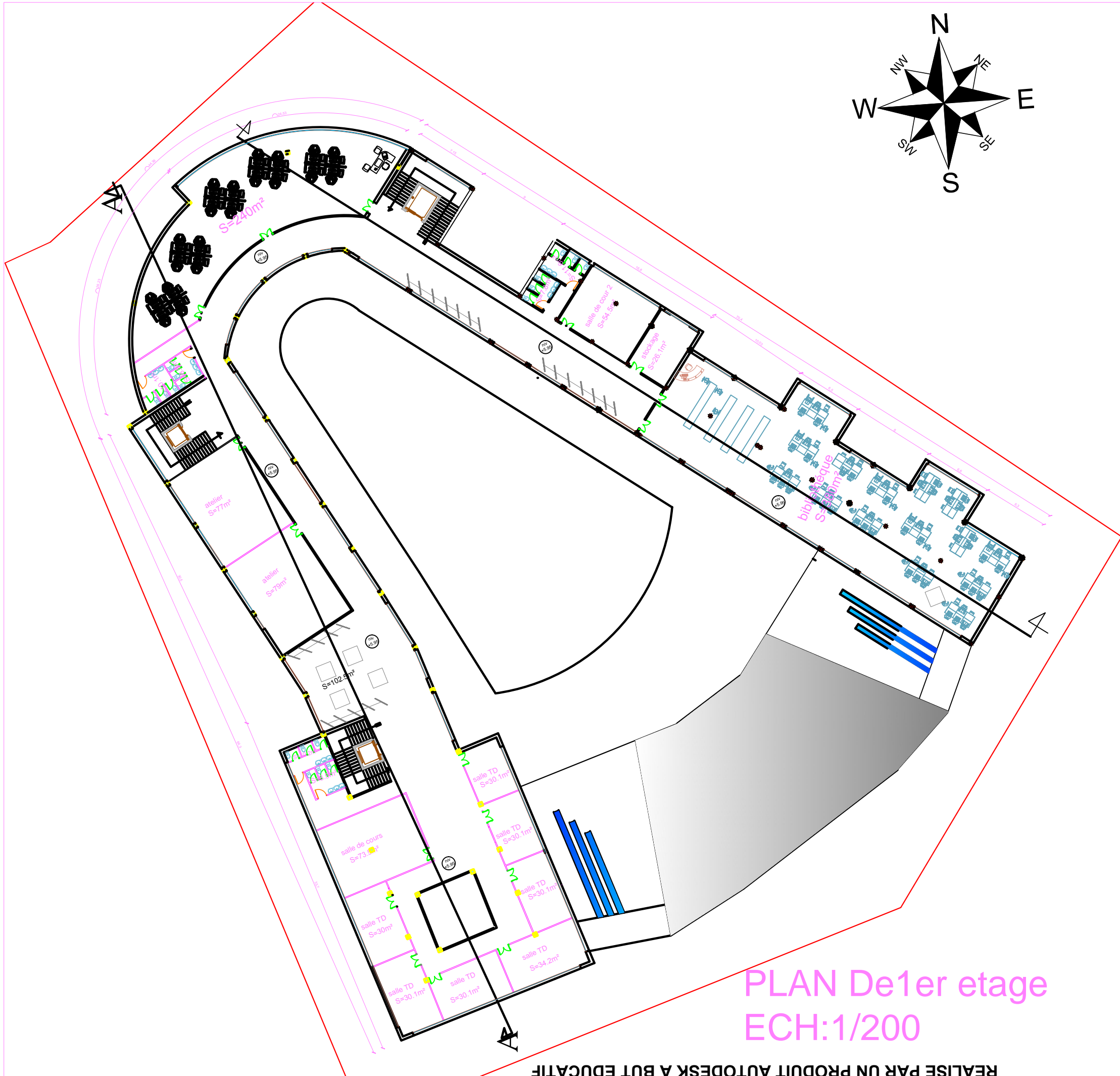
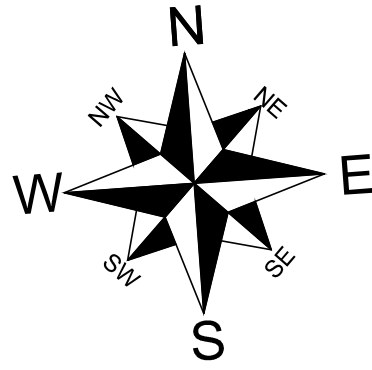




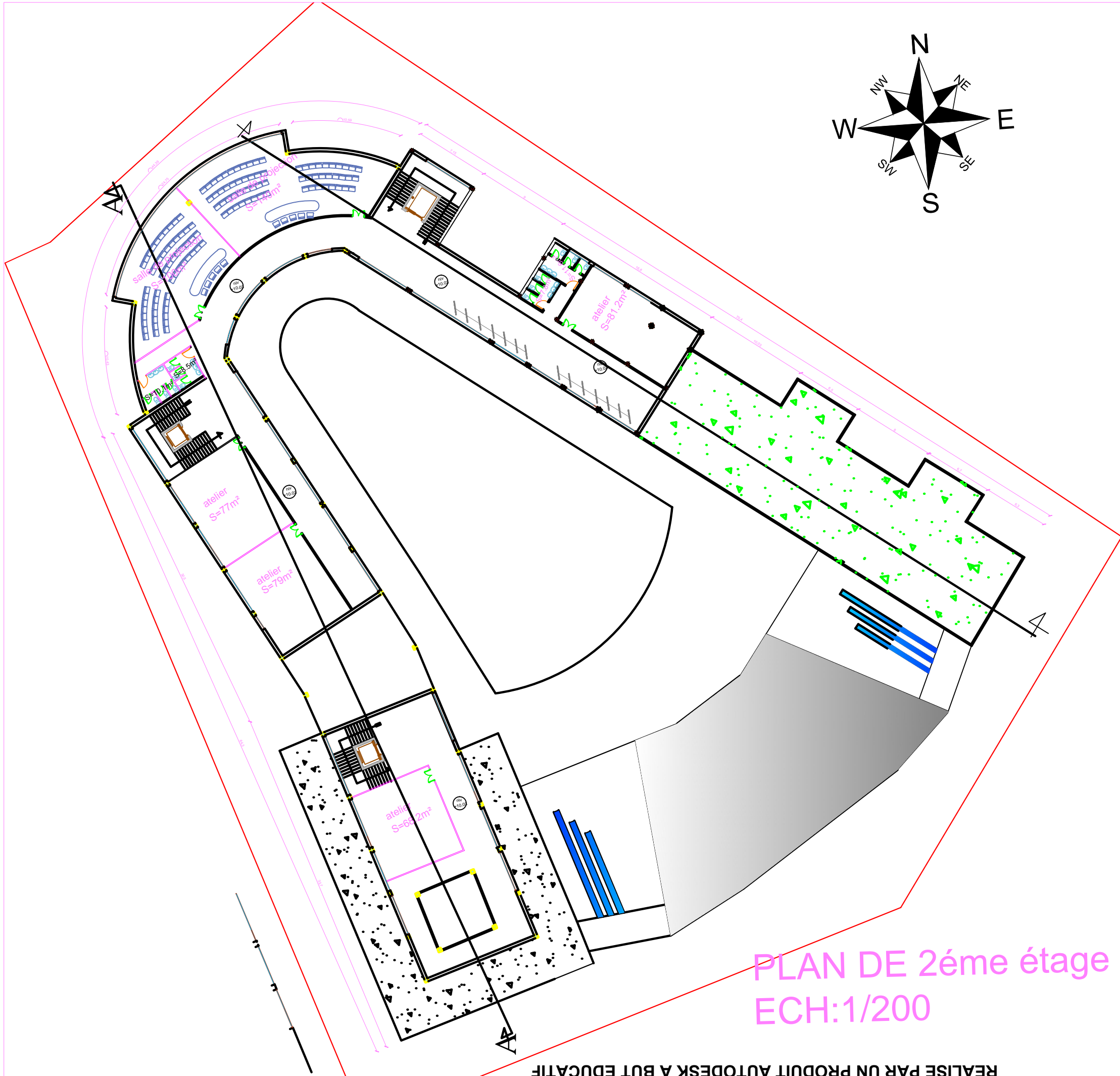
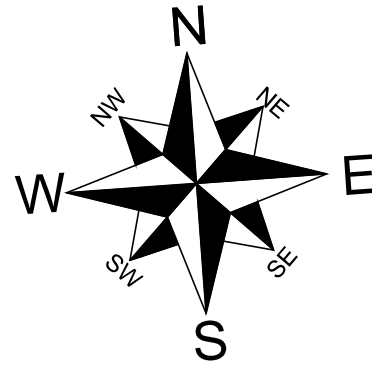
PLAN DE RDC  
ECH:1/200

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF



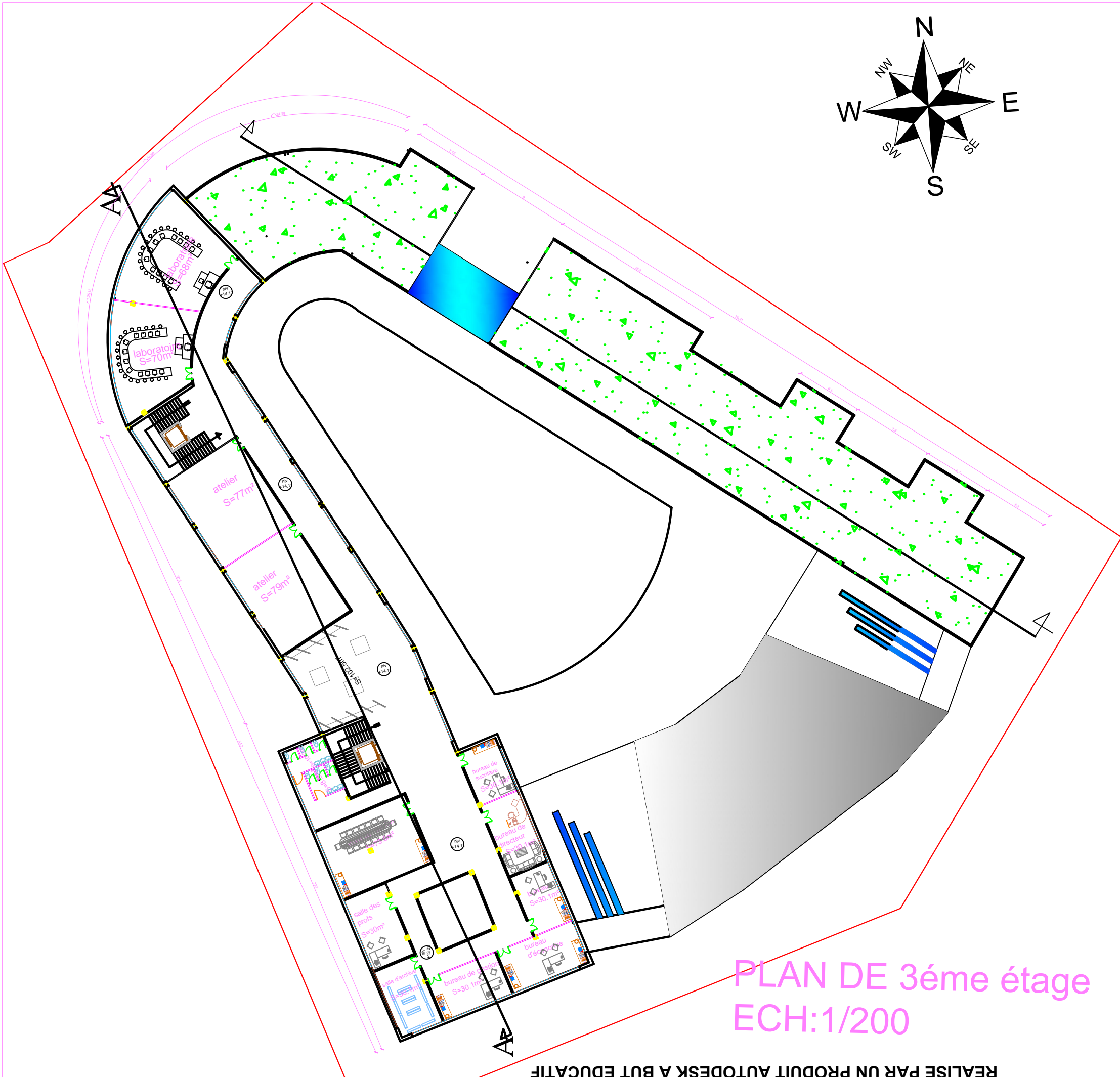
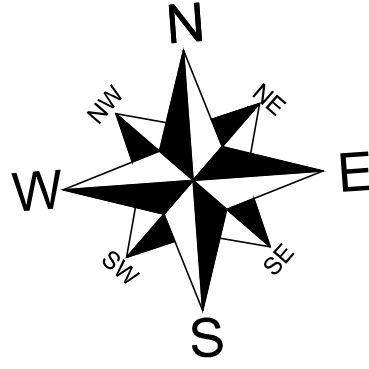
PLAN De 1er etage  
ECH:1/200



PLAN DE 2éme étage  
ECH:1/200

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

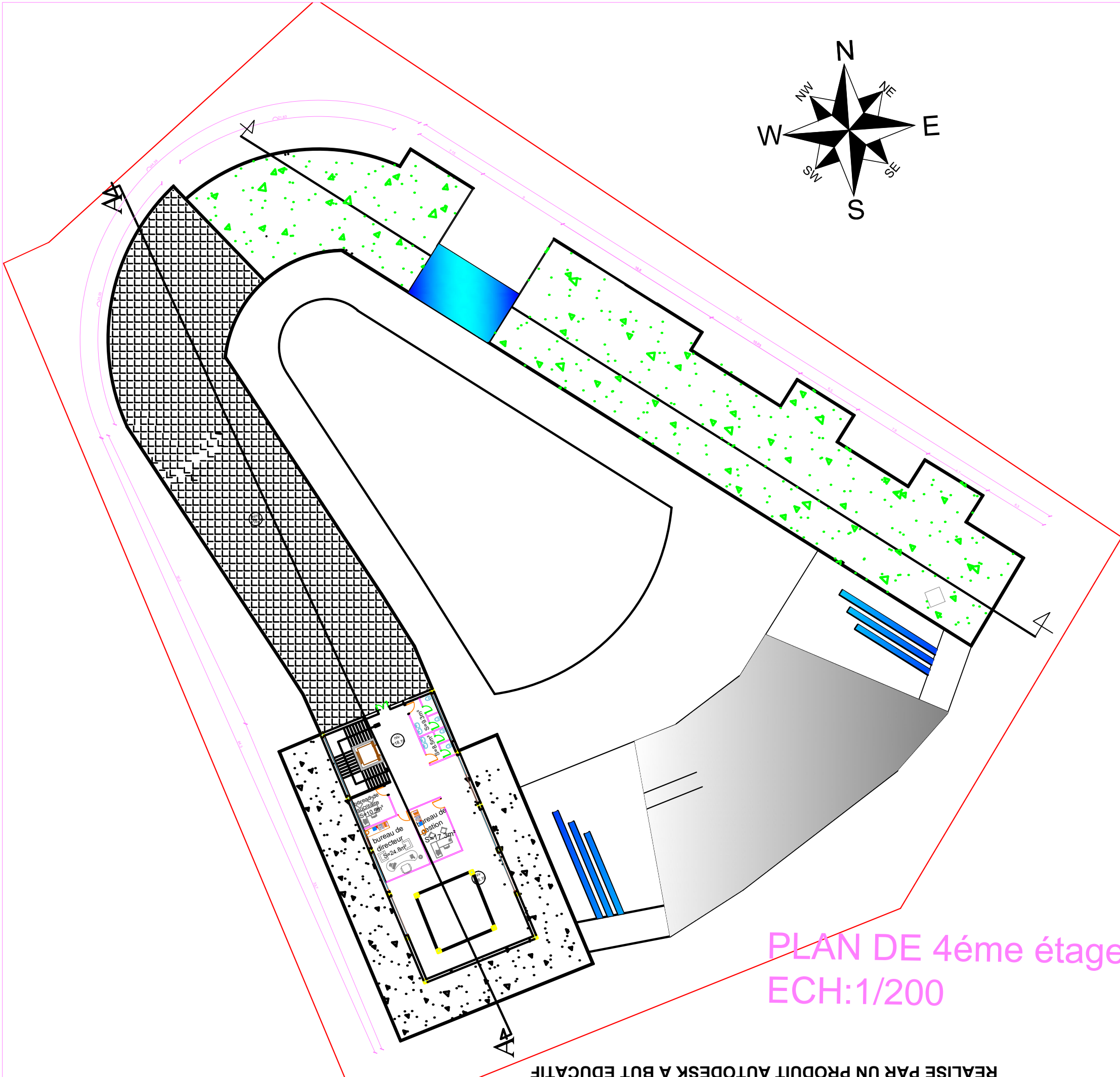
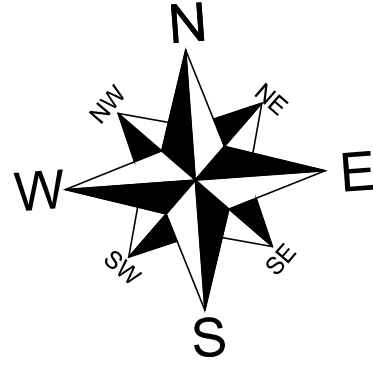
REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF



PLAN DE 3ème étage  
ECH:1/200

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

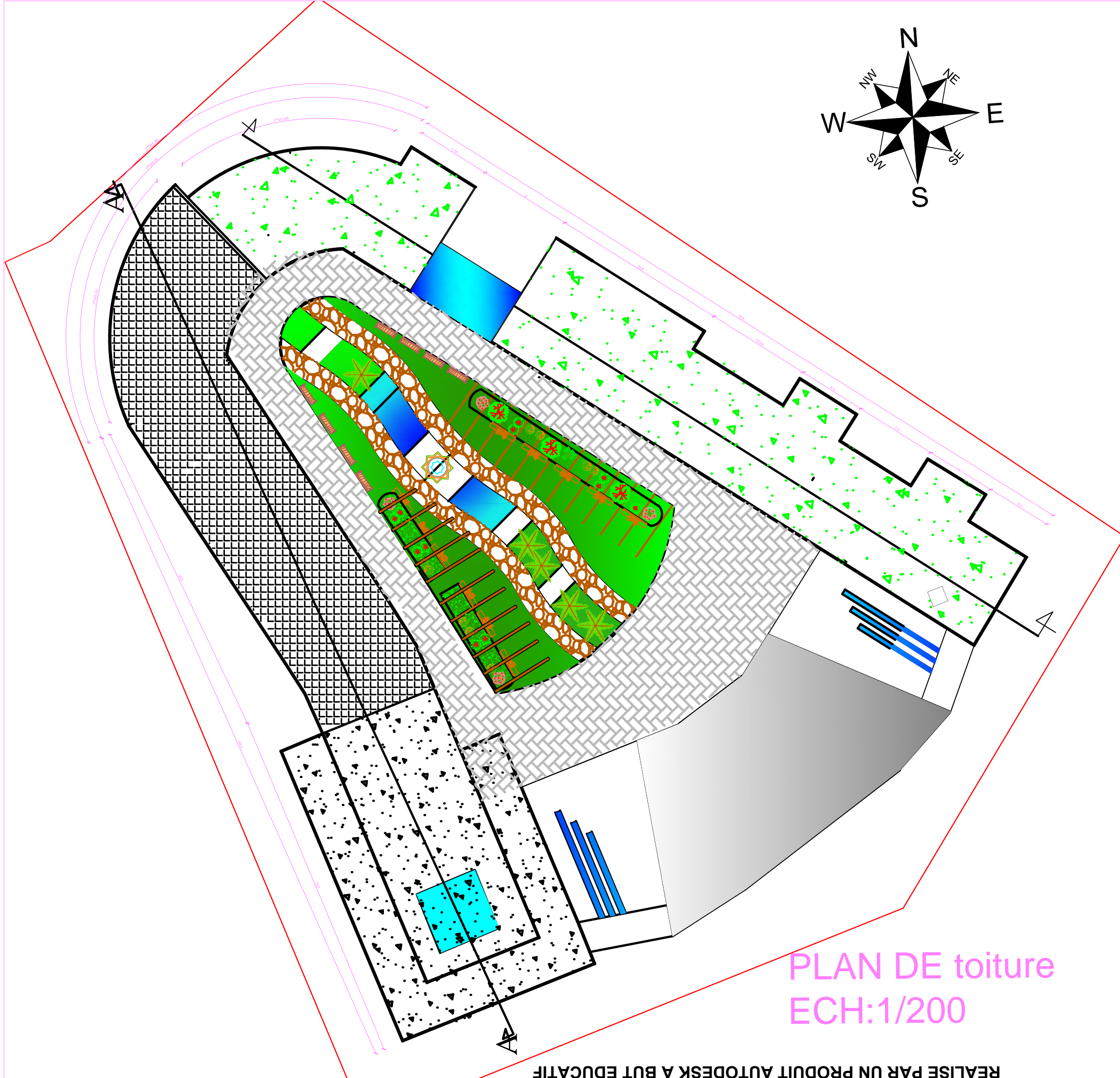
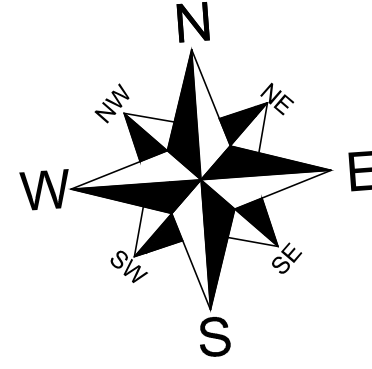
REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF



PLAN DE 4ème étage  
ECH:1/200

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

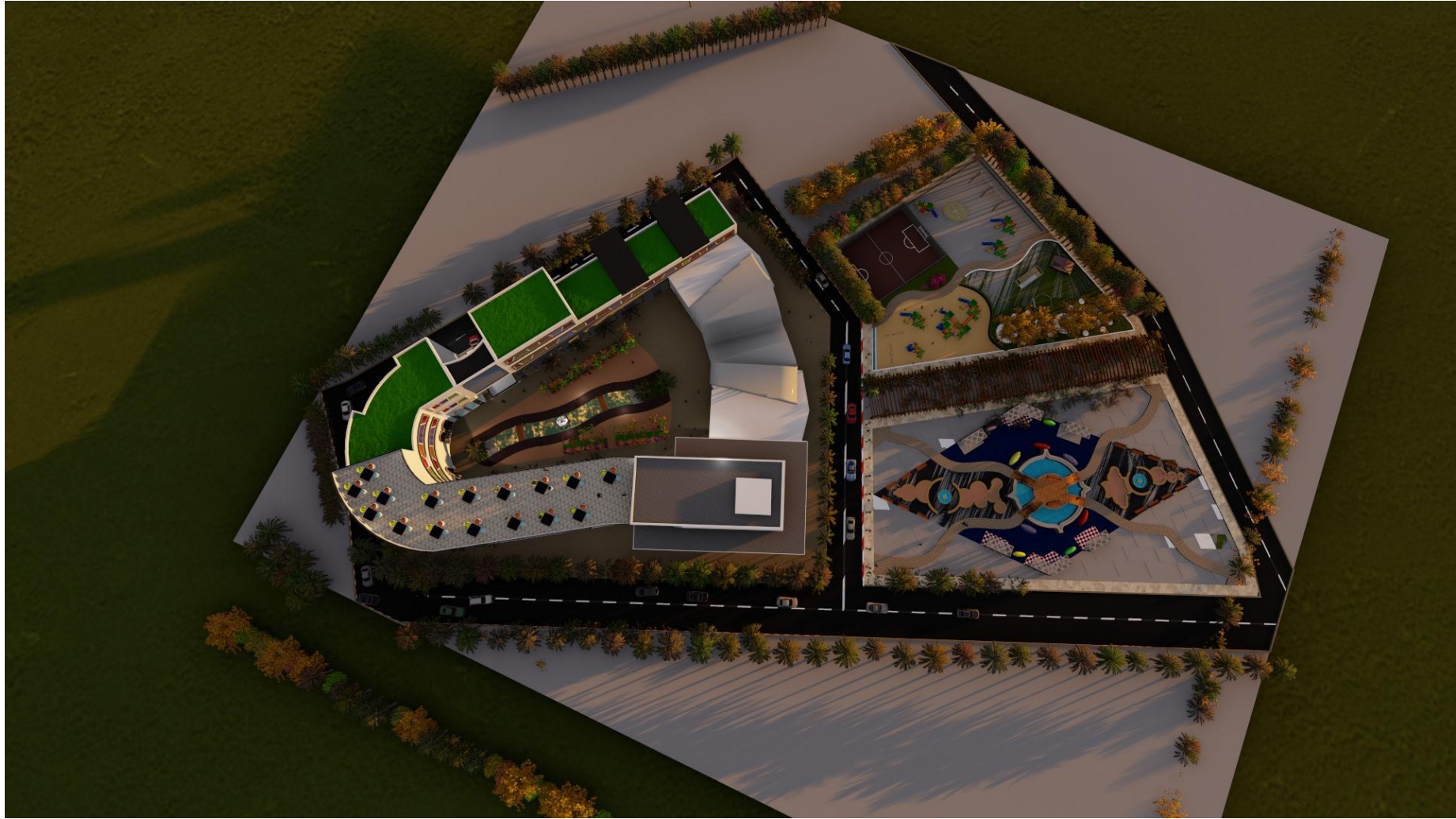


PLAN DE toiture  
ECH:1/200

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF





VUE DE DESSUS



Façade principale



Façade Ouest



Façade Nord



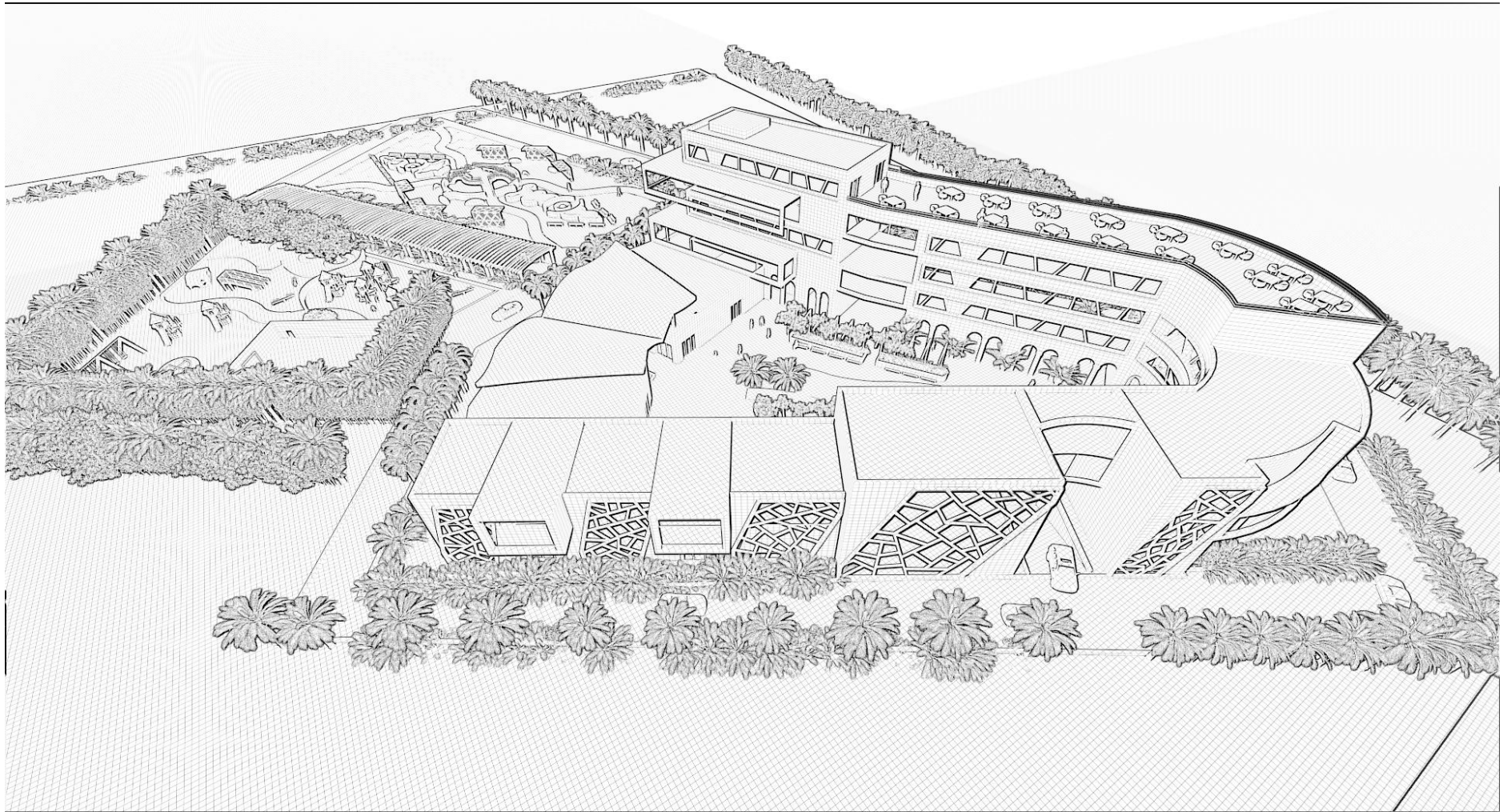
Façade EST



L'intérieur de projet







Croquis de projet

# ***Bibliographie :***

## **Ouvrage :**

- F.CHOAY, Le patrimoine en questions (anthologie pour un combat), Édition du seuil, p XLIV
- « L'allégorie du patrimoine» –Françoise CHOAY–1996
- L'allégorie du patrimoine, Françoise Choay .nouvelle édition actualisé en 2007.p169
- GHASSAN S, Turin 2001 : « Le patrimoine immatériel est le produit de gens ordinaires », Ministre de la culture du Liban, III Table ronde des ministres de la culture, Istanbul, Edition cioff, PP : 1
- « La Gestion par les valeurs », publication par la commission du bien culturelle de Québec, juin, p4
- Organisation non gouvernementale de professionnels qui active dans le domaine de la conservation des monuments et sites historiques à travers le monde, fondée en 1965 suite à l'adoption de la charte de Venise 1964
- Dictionnaire de langue française É-LITTRÉ, édition de la Librairie Hachette, 1886  
1180
- François H, Hirczak M, Senil N, « Territoire et patrimoine : la Co-construction d'une dynamique et des ressources», Revue d'économie urbain et régionale, N° :5, P : 683-700,2006.
- Henri-Pierre Jeudy, la machine patrimoniale, Paris, Sens et Tonka, P : 24, 2001
- Choay et Pierre Merlin, Dictionnaire De L'urbanisme et de L'aménagement, Edition PUF, 1988
- Charte de Venise : charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, présentée lors IIème congrès international des architectes et des technicien des monuments historiques Venise, 1964.Adoptée par ICOMOS en 1965.
- Manfred Sack, In: Constructions modernes dans un tissu ancien, Die Neue Sammlung; 1978; p.14
- Analyse urbaine, Philip Panerai, édition 1990
- L'image de la cité, Kevin lunch, édition 1990.p54
- Dictionnaire HACHETTE, Edition 2010, p323.
- Dictionnaire de l'Académie française-5ème édition, Editions eBooksFrance, p583
- CHOAY Françoise, Le patrimoine en questions (anthologie pour un combat), Édition du seuil, p III.

- Dictionnaire de l'Académie française-5ème édition, Editions e Books France, p 631
- SIMON TEXIER, L'architecture exposée (La cité de l'architecture et du patrimoine).

### **Mémoires de fin d'études :**

- Mémoire de fin d'étude: secteur sauvegardé: cas de la casbah d'Alger: musée d'histoire .promotion 2015
- Mémoire requalification et revalorisation du front de mer, juin 2008

### **Documents :**

- Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant 14700 Falaise -FICHE  
ENSEIGNANT:« La notion de patrimoine
- Groupe Centre National d'Etude et de recherches appliquées en urbanisme
- N Baloul cour de master 2 diagnostic réhabilitation et technique de restauration UMMTO 2016/2017
- Institut de recherche géographique, p20 ,2004<http://nsl.ethz.ch/index.PHP/content>:
- 13ème conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) ; Op cite ; p. 75.
- Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace ;  
[http://www.cafe-geo.net/article.php3?id\\_article=](http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=)
- Loi cadre de patrimoine algérien N 98-04 promulguée le 15 juin 1998
- Document du PPSMVSS de la Casbah d'Alger élaboré par le CNERU en2008
- Document du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de a casbah d'Alger
- Document du Gouvernorat du Grand Alger: le grand projet urbain. Source des photos:  
document du carrefour du millénaire
- Document des recommandations du PDAU d'Alger 2011
- fichier CNERU 2003
- le grand projet urbain d'Alger
- Mohamed AZZOUZ; les cahiers de l'EPAU

### **Sites internet :**

- [www.algerie.image.casbah.com](http://www.algerie.image.casbah.com)
- <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/formation/>
- <http://www.ecoledulouvre.fr/>
- [http://www. Le.musee.de.civilisation.de.l'Europe.et.de.la.mediterranee.fr](http://www.Le.musee.de.civilisation.de.l'Europe.et.de.la.mediterranee.fr)
- Algérie. Web -sy.fr

## **La liste des figures :**

Fig. I 1 : massif de Djurdjura, Source Algérie. Web -sy.fr.....	05
FigureII-1: délimitation de la Casbah d'Alger .....	11
Source : mémoire requalification et revalorisation du front de mer, juin 2008	
FigIII-1 : vue sur la casbah d'Alger Source google.com.....	12
Fig. III-2 : Délimitation du secteur sauvegardé de la casbah d'Alger	
Source : document du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la casbah d'Alger.....	12
Fig. III-3 : la carte géographique de la période phénicienne, Source : fichier CNERU 2003..	13
Fig. III-4 : la carte géographique de la période romaine, Source : fichier CNERU 2003.....	13
Fig. III-5 : la carte géographique de la période arabo-berbère, Source : fichier CNERU 2003	1
Fig. III-6 : la carte géographique de la période ottomane, Source : fichier CNERU 2003.....	15
Fig. III-7 : la carte géographique de la période coloniale, Source : fichier CNERU 2003.....	15
Fig.III-8 : carte géographique de la période post coloniale, Source : fichier CNERU 2003..	16
Fig.III-9:les tissus urbains, Source : auteur.....	16
Fig. III-10 : délimitation de la casbah d'Alger, Source : auteur.....	17
Fig.III-11 : délimitation de quartier de la marine, Source : auteur .....	18
Fig.III-12 : La morphologie du quartier, Source: www.algérie.image.casbah.com .....	18
Fig. III-13: le système viarie de quartier de la marine, Source : Reconstitution à partir d'Auto CAD.....	19
FigIII-14 :la rue bab el oued Source : auteur.....	19
Fig III-15:l'avenue de 1 <sup>er</sup> novembre, Source :auteur.....	20
Fig. III-16 : le boulevard Amara Rachid, Source : auteur.....	20
figIII-17 : la rue Amilcar Cabral, Source : auteur .....	20
Fig. III-18 : le boulevard Che Guevara, Source : auteur.....	21
Fig. III-19 :l'avenue de l'ALN, Source : auteur .....	21
FigIII-20 : la rue de la marine, Source : auteur .....	21
FigIII-21 : typologie traditionnelle , Source : auteur .....	22
figIII-22 : typologie de XIX <sup>ème</sup> siècle, Source : auteur .....	22
figIII-23 : typologie de XX <sup>ème</sup> siècle , Source : auteur .....	22
figIII-24 : typologie de XXI <sup>ème</sup> siècle, Source : auteur .....	22
FigIII-25 : les tissus urbains Source: Groupe Centre National d'Etude et de recherches appliquées en urbanisme.....	22
Fig. III-26 : carte des espaces libre Source : Reconstitution à partir d'Auto CAD.....	23
FigIII-27 : place Mohamed Touri, Source : auteur .....	23
FigIII-28: la place des martyres, Source : auteur .....	23
FigIII-29 : la place des chevaux, Source : auteur .....	24
FigIII-30 : la place de Rais, Source : auteur.....	24
FigIII-31 : le vide de la régence, Source : auteur.....	24
FigIII-32: djamaa el Djedid, Source : auteur .....	25
FigIII-33: djamaa el Kabîr, Source: auteur .....	26
FigIII-34: bastion 23, Source : auteur .....	26
FigIII-35: Ali Bitchine, Source : auteur.....	26

FigIII-36: carte des nœuds et les points de repères, Source : Reconstitution à partir d'Auto CAD.....	27
FigIV-1 : le schéma d'aménagement de quartier de la marine, Source : le fichier de CNERU 2003.....	30
FigIV-2 : Schémas du carrefour du millénaire, Source : le grand projet urbain d'Alger.....	31
FigIV-3 : Réhabilitation du Djamaa El Djedid, source :auteur .....	31
FigIV-4 : Réhabilitation du Bastion 23,source :auteur.....	31
FigIV-5 : le centre des arts, Source : Fichier CNERU .....	32
figIV-6 : le musée de la marine, Source : Fichier CNERU.....	32
Fig. IV-7 : le cyber café, Source : Fichier CNERU .....	32
FigIV-8 : Le carrefour commercial, Source : Fichier CNERU.....	32
FigIV-9 : le restaurant « le dauphin », Source : fichier CNERU .....	33
FigIV-10 : la passerelle du millénaire, Source : fichier CNERU.....	33
Fig. IV-11 : la promenade de front de mer, Source : fichier CNERU.....	33
FigIV-12 : l'hôtel millénaire, source : fichier CNER.....	33
FigIV-13 : le nouveau front de mer, Source : le plan stratégique d'Alger.....	34
FigIV-14 : les terrasses de port, Source : le plan stratégique d'Alger.....	34
FigIV-15 : La maison d'Alger sur la place de la régence, Source : le plan stratégique d'Alger	
FigIV-16 : Le mémorial, Source : plan stratégique d'Alger.....	35
FigV-1 : Cité de l'architecture et du patrimoine - Palais de Chaillot.....	39
FigV-2 : Plan de situation la cité de l'architecture et du patrimoine à l'échelle de la ville. Source : <a href="http://www.ecoledulouvre.fr/">http://www.ecoledulouvre.fr/</a> .....	39
FigV-3 : programme de la cité, Source : <a href="http://www.ecoledulouvre.fr/">http://www.ecoledulouvre.fr/</a> .....	41
FigV-4 : situation de l'école de Louvre, Source : <a href="http://www.ecoledulouvre.fr/">http://www.ecoledulouvre.fr/</a> .....	42
FigV-5 : situation de MuCEM.....	43
FigV-6 : le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée- Source : <a href="http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr">http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr</a> .....	43
FigV-7 : le MuCEM.....	44
FigV-8 : le MuCEM.....	44
Source : Source : <a href="http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr">http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr</a>	
FigV-9 : le MuCEM .....	45
FigV-10 : Concept d'articulation .....	45
Source : Source : <a href="http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr">http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr</a>	
FigV-11 :concept de faille .....	45
FigV-12 : la promenade architecturale.....	45
Source : Source : <a href="http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr">http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr</a>	
FigVI-1 : présentation de la parcelle.....	49
FigVI-2 : l'environnement de l'assiette d'intervention.....	50.
FigVI-3 : l'assiette d'intervention.....	50
FigVI-4 : l'assiette d'intervention.....	51
FigVI-5 : le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée-.....	53
Source : Source : <a href="http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr">http://www. Le musée de civilisation de l'Europe et de la méditerranée.fr</a>	
FigVI-6 : la cité de l'architecture et de patrimoine de paris .....	53
Source : <a href="http://www .cité de l'architecture et de patrimoine">http://www .cité de l'architecture et de patrimoine</a> .	

## **Liste des tableaux :**

FigV-13 : tableau de programme spécifique.....	47
FigV-14 : tableau de programme surfacique.....	48